

BIBLIOTHÈQUE
DES PAROISSES
DES FAMILLES
ET DES ÉCOLES
chrétiennes

LYON
[illegible] PÈRE ET [illegible]
[illegible]

BIBLIOTHÈQUE

DES

PAROISSES, DES FAMILLES ET DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.



Dogme de la Présence Réelle.

Tout exemplaire non revêtu de notr signature sera réputé contrefait.

Guyot père et fils

LYON. — Imprimerie de GUYOT.







BIBLIOTHÈQUE

des Paroisses, des Ecoles et DES FAMILLES CHRÉTIENNES

par

L'abbé MARIUS AUBERT















LYON
Guyot, Père & Fils,
Imprimeurs Libraires
Grande rue Mercière, 39

TRAITÉ

DE LA

PRÉSENCE RÉELLE

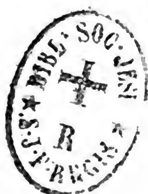
DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCHARISTIE,

AVEC DES TRAITS HISTORIQUES,

PAR L'ABBÉ MARIUS AUBERT,
Chanoine-Prédicateur.

Nouvelle Édition.





OMNIA IN NOMINE JESU,
Sub tutelâ MARIÆ.

LYON,
GUYOT Père & Fils, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.
Grande rue Mercière, 39.

PARIS.
MELLIER FRÈRES, LIBRAIRES,
place St-André-des-Arts, 11.

1846.

SACREMENT DE L'EUCHARISTIE.



PREMIER TRAITÉ :

DOGME DE LA PRÉSENCE RÉELLE.

A MARIE,

MÈRE DE JÉSUS,

ARCHE DE LA NOUVELLE ALLIANCE.

MA TRÈS AUGUSTE REINE,

Que j'aime à contempler les admirables rapports qui existent entre vous et l'arche que le Seigneur donna à Moïse comme signe de son alliance avec son peuple ; mais autant la vérité est au-dessus de l'ombre, autant, ô Vierge sainte, votre gloire surpasse celle de l'arche de l'ancienne loi. Car celle-ci était d'un bois incorruptible, mais votre corps a été préservé de toute souillure et orné de tous les dons ; le peuple d'Israël la considérait

comme le signe de sa gloire et la marque de la protection du Seigneur ; mais vous, l'Eglise tout entière vous proclame la plus heureuse des créatures, la puissante protectrice de tous ses enfants ; l'arche antique contenait les tables de la loi, la manne, la verge d'Aaron ; mais vous, le Seigneur vous a choisie pour sa demeure et vous avez conçu, dans votre chaste sein, le fils de Dieu, l'auteur de la loi, le pain du ciel, le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Ce prodige de l'incarnation du Verbe se renouvelle chaque jour sur l'autel ; c'est là que, par un prodige ineffable, votre divin fils prend une nouvelle naissance, un nouvel être. La première, vous l'avez reçu dans ce sacrement auguste, et votre cœur a été le plus beau tabernacle où son corps sacré ait jamais reposé. Je vous salue donc, arche de la nouvelle alliance, et je me prosterne devant vous pour vous offrir le tribut de tous mes hommages.

Autrefois David, dans son enthousiasme de respect et d'amour pour l'arche sainte, fit devant elle des démonstrations qui lui attirèrent les reproches de Michol, son épouse. Mais le saint roi, sans s'en inquiéter, lui répondit : *Oui, devant le Seigneur qui m'a choisi et qui m'a établi chef de son peuple, je m'humilierai et je* PARAÎTRAI VIL *encore plus que je ne l'ai paru, je me mépriserai moi-même,* ET CE SERA TOUTE MA GLOIRE (1).

Et nous aussi, ô ma bonne et tendre mère, nous avons à craindre de nous attirer le mépris, les sarcasmes des impies et des indifférents; ils nous blâmeront de commencer nos opuscules par une épitre en votre honneur; ils calomnieront peut-être nos intentions et nos sentiments. Mais n'importe, rien ne pourra jamais

(1) *Dixit David ad Michol : Ante Dominum qui elegit me, et præcepit ut essem dux super populum Domini in Israël, ludam, et vilior, fiam pius quam factus sum; et ero humilis in oculis meis, et gloriosior apparebo.* (II, Reg., VI, 21, 22.)

nous en détourner, et nous consentirons bien volontiers à paraître *vil* et *méprisable* aux yeux des hommes, pourvu que vous daigniez agréer l'hommage sincère de la vénération profonde et de la confiance entière avec lesquelles je suis,

Ma très auguste Reine,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très humble, très obéissant et tout dévoué quoique très indigne serviteur.

L'ABBÉ MARIUS AUBERT.
Chanoine-Prédicateur,

Lyon, le 2 février 1846.

Avant-Propos.



Après avoir créé l'homme à son image et l'avoir animé d'un souffle de vie, Dieu fit alliance avec lui ; Adam et le Créateur s'entretenaient familièrement dans le Paradis terrestre ; mais, par sa désobéissance, notre premier père brisa les liens d'amour qui l'unissaient intimement à son Dieu, et dès ce moment, l'alliance du Créateur avec sa créature fut nécessairement rompue. Car l'Etre éternel ne pouvait plus communiquer avec la mort, ni la sainteté avec le crime.

Cependant l'amour divin chercha à se rapprocher de l'homme, et son premier effort fut la promesse d'un Messie et l'établissement des sacrifices, figures de sa venue dans le monde. Le fils de Dieu, en se faisant homme, a voulu nous rétablir

dans tous nos priviléges primitifs et en particulier dans celui de nous faire communiquer intimement avec la divinité. Mais cette communication ne pouvait plus avoir lieu d'une manière *immédiate*, comme dans le Paradis terrestre, parce que notre corps, maintenant sujet au tombeau, est resté trop faible pour communiquer directement avec son Dieu, sans mourir.

Il fallait donc un moyen intermédiaire pour nous unir au créateur, et Jésus-Christ nous l'a fourni en établissant l'Eucharistie. Car, d'un côté, le Sauveur, par son essence divine, touche à Dien, et de l'autre, par sa nature humaine, il s'unit à l'homme. Il devient donc le rapprochement désiré entre l'enfant coupable et le père miséricordieux, et en se cachant sous l'emblême du pain, il est pour l'œil du corps, un objet sensible, tandis qu'il reste un objet intellectuel pour l'œil de l'âme. En recevant l'Eucharistie, nous sommes donc unis de nouveau à la divi-

nité de la manière la plus intime, et nous devenons *d'autres* Jésus-Christ, *d'autres* Dieux sur la terre par la participation de la nature divine.

Quelle admirable invention! qui pourra jamais en expliquer dignement les secrets? Essayons néanmoins d'en ébaucher quelques traits pour notre édification. On distingue deux caractères essentiels dans l'Eucharistie, celui de *sacrement* quand il sert de nourriture à nos âmes, et celui de *sacrifice* quand il est offert à Dieu par le ministère des prêtres. Sous l'un et l'autre rapport, il renferme des biens inestimables; nous ne le considérerons dans ces deux traités que comme sacrement, et voici notre plan. Nous consacrons le *premier traité* à prouver l'excellence et la vérité de l'Eucharistie, et en exposant les preuves qui établissent le dogme de la présence réelle; dans le *second*, nous expliquerons la nécessité et les avantages de la communion faite avec les dispositions requises.

O mon cher Théophile, c'est ici le plus grand, le plus saint, le plus utile, le plus redoutable de tous les sacrements. C'est le mystère de foi et d'amour par excellence, et nous pouvons lui appliqner sans difficulté ces paroles de l'apôtre parlant de l'incarnation dont il est l'extension : *Il est grand sans doute*, CE MYSTÈRE D'AMOUR... *il a été vu des anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire.*

(I. Timothée, III, 16.)



PRÉFACE.

De toutes les vérités révélées, il en est peu dont l'Ecriture parle plus clairement que de la présence réelle; de sorte qu'on peut dire que l'évidence de la révélation supplée à l'obscurité et à la profondeur de ce mystère. Nous allons le montrer par le développement des preuves sur lesquelles ce dogme est appuyé et qu'il est utile de faire connaître; mais avant, exposons sommairement les principales erreurs des hérétiques sur ce grand mystère de notre foi.

Jean Scot Erigène, au neuvième siècle, est le premier qui ait détourné à un sens métaphorique les paroles de Jésus-Christ, et nié directement la présence réelle. Il n'eut point de sectateurs. Tout le monde réclama contre la nouveauté, et l'erreur fut ensevelie avec lui.

Bérenger, archidiacre de l'Eglise d'An-

gers, au onzième siècle, fit de grands éloges du livre d'Erigène, troubla le monde entier en répandant son erreur, et peut être regardé comme le premier père des sacramentaires. Condamné dans plusieurs conciles, il rétracta plus d'une fois ses erreurs et retourna aussi plus d'une fois à son vomissement. Enfin, retiré à Tours, lieu de sa naissance, après avoir servi Dieu pendant huit ans, on croit qu'il y mourut fidèle et catholique.

Cette erreur soutenue par *Pierre de Bruis*, au douzième siècle, et par *Wiclef* au quatorzième, a été adoptée au seizième siècle par les calvinistes. *Calvin* a voulu persuader que ce n'était pas là sa croyance, et s'explique quelquefois en termes catholiques. Mais dans d'autres endroits, il enseigne formellement que le corps de Jésus-Christ, qui est au ciel, est aussi éloigné de nous que le ciel est éloigné de la terre, et qu'il faut écarter de notre imagination toute idée de présence locale. Au fond, Calvin croyait, comme les au-

tres sacramentaires, que nous ne recevons par la bouche que la figure du corps de Jésus-Christ, et que nous recevons la substance, seulement par la foi, par laquelle nous croyons en Jésus-Christ, et par les effets que nous recevons de la passion.

Quelque incompréhensible que soit la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, nous devons la croire sur la parole de Dieu comme les autres mystères; nous ne pouvons pas plus comprendre par la raison, les mystères de la trinité, de l'incarnation, de la résurrection, et les autres, que les protestants croient avec nous. Si la raison humaine pouvait les comprendre, ils cesseraient d'être admirables. Jésus-Christ nous a promis qu'il serait réellement présent dans l'Eucharistie, l'Eglise nous enseigne qu'il a accompli sa promesse, cela doit suffire pour nous faire croire ce mystère, nous vous le prouverons dans ce traité; mais avant d'exposer, dans la *se-*

conde partie, ces preuves directes du dogme de la présence réelle, nous vous parlerons, dans la *première partie*, de l'excellence de l'Eucharistie, c'est-à-dire des événements qui ont précédé, accompagné, suivi l'institution de ce sacrement, et que nous pouvons appeler les *prémisses* des arguments qui en établissent la vérité. Après avoir médité ces réflexions, mon cher Théophile, vous ne pourrez vous empêcher de vous écrier avec l'Eglise : *O chose étonnante! le serviteur pauvre et misérable, mange réellement son Seigneur et son Dieu*; en recevant le sacrement de l'Eucharistie. Ô RES MIRABILIS! MANDUCAT DOMINUM PAUPER SERVUS ET HUMILIS.

(Office de l'Eglise.)



TRAITÉ

DE

LA PRÉSENCE RÉELLE.



PREMIÈRE PARTIE.



EXCELLENCE DE L'EUCHARISTIE.



INTRODUCTION.

L'Eucharistie, dit saint Thomas, *est la fin de tous les sacrements; c'est en elle que tous ont leur perfection; car tous se rapportent à elle* (1). La raison en est claire. Tous les sacrements et la religion même ont pour but de nous sanctifier, c'est-à-dire de nous unir à Jésus-Christ; or, c'est dans l'Eucharistie que se con-

(1) *Eucharistia est omnium sacramentorum finis... omnia alia sacramenta ordinari videntur ad hoc sacramentum sicut ad finem.* (3 quest. 78. art. 3.)

somme cette union déifique. Le baptême nous en rend capables, la confirmation nous en rend plus dignes, ou nous aide à la maintenir, la pénitence la répare si le péché l'a rompue, l'extrême-onction la maintient contre les attaques plus violentes du démon à l'article de la mort, et la consolide pour l'éternité. Enfin le mariage et l'ordre la perpétuent en perpétuant l'Eglise qui est le corps mystique de Jésus-Christ. Ainsi, l'Eucharistie est le plus excellent de tous les sacrements, c'est le chef-d'œuvre de la toute-puissance divine et l'abrégé des merveilles du Très-Haut. c'est aussi un mystère infiniment au-dessus de l'intelligence même des anges, et Dieu seul peut le comprendre. Rien ne se fait instantanément dans le monde et principalement dans la religion, tout est préparé de loin, et ce qui se passait dans l'Ancien-Testament n'était que la figure de ce qui devait se réaliser dans le Nouveau. Aussi n'avons-nous qu'à considérer, dans cette première partie, les figures

qui ont représenté l'Eucharistie, les noms que l'Eglise lui donne, la promesse solennelle que Jésus-Christ en fit, l'histoire de son institution, sa matière et sa forme, pour conclure de là que c'est une grande merveille digne de fixer toute notre attention. *Venez donc*, mon cher Théophile, vous dirons-nous avec le prophète, *venez et voyez les œuvres du Seigneur* (1), considérez les prodiges qu'il a faits sur la terre, car *le Seigneur plein de bonté et de miséricorde a éternisé la mémoire de toutes ses merveilles en donnant*, dans l'Eucharistie, *une nourriture divine à ceux qui le craignent.*

(Psaume 110, v. 5 et 6.)



Chapitre premier.

Des figures de l'Eucharistie.

Tout ce qui se passait dans l'ancienne loi, comme nous l'avons déjà dit avec saint Paul,

(1) Psaume XLV, 5.

était une figure de ce qui devait arriver dans la nouvelle. Ainsi, mon cher Théophile, les Juifs n'avaient que des ombres sans réalité; mais le chrétien possède la vérité; néanmoins encore cachée sous des voiles. Ce ne sera que dans le ciel que nous la verrons sans nuages et dans tout son éclat. Dieu a voulu que l'Eucharistie fût précédée de plusieurs figures pour nous la rendre plus respectable. Je me contenterai de vous rapporter ici les plus expressives.

§ I. *Première figure.* — *L'arbre de vie.*

L'arbre de vie était au milieu du paradis terrestre, comme le plus beau et le plus excellent de ce lieu de délices. L'Église est le jardin du Seigneur, qui l'a planté de sa main et arrosé de son sang; et l'Eucharistie est, entre les autres sacrements, ce que l'arbre de vie était entre les arbres du paradis; elle les comprend et les surpasse tous : elle les comprend tous, parce qu'elle contient la source de tous les dons célestes, dont ils ne sont que des ruisseaux. Elle les surpasse tous en excellence et en beauté, parce qu'elle renferme l'Homme-Dieu.

Le fruit de l'arbre de vie était admirable dans ses effets : il avait la vertu de préserver le corps de toutes sortes de maladies et de rendre l'homme immortel. C'est pourquoi Adam, avec toute sa postérité, l'eût infiniment prisé, s'il eût été assez heureux pour en conserver la jouissance, à cause du grand amour que nous avons tous pour la vie. Mais le fruit de l'Eucharistie est sans comparaison plus merveilleux. Il conserve la vie de l'âme, il la préserve du péché et la rend digne de la vie éternelle. Ainsi, ce sacrement est un arbre de vie pour ceux qui l'ont reçu, et bienheureux est celui qui le possède !...

O mon fils, bénissez le Seigneur pour un si grand bienfait. Prenez courage, allez souvent à l'autel qui porte l'arbre de la vie céleste et divine, et vous, Église sainte, paradis de délices, réjouissez-vous et célébrez les louanges de Dieu, parce que le saint d'Israël, le grand par excellence, est au milieu de vous.

§ II. 2e *figure.—Le sacrifice de Melchisédech.*

« Melchisédech, lisons-nous dans la Ge-
« nèse, offrant le pain et le vin, car il était

« prêtre du Très-Haut, le bénit en disant : « Abraham, soyez béni du Seigneur qui a « fait le ciel et la terre, et que le Très-Haut « soit béni par la protection duquel vos ennemis sont entre vos mains (1). » Or, ce sacrifice a toujours été regardé par les saints pères comme une excellente figure du sacrement de l'Eucharistie.

En effet, Melchisédech qui bénit Abraham, était roi de *Salem*, c'est-à-dire *roi de la paix*, et il donna sa bénédiction aux enfants d'Abraham ; Jésus-Christ est le prince de la paix, et il bénit les enfants de Dieu son père. Melchisédech vint au-devant d'Abraham pour le féliciter de sa victoire, et en offrant le pain et le vin rendit grâces à Dieu ; Jésus-Christ dans l'Eucharistie, vient au-devant de nous, et en le consacrant il rend grâces à son père. Melchisédech ne vint à la rencontre d'Abraham qu'après qu'il eut remporté la victoire sur ses ennemis ; le fils de Dieu ne nous visite et ne nous accorde ses grâces qu'après que nous avons détruit les ennemis de notre salut...

Courage, mon fils, soyez rempli de con-

(1) Genèse 14, 18.

fiance et de charité. Bannissez de vous toute pensée d'aigreur et de ressentiment ; allez à la sainte table où le roi de la paix se donne à ses enfants qui, *participant au même pain et au même calice, ne doivent être tous qu'un cœur et qu'une âme...*

§ III. 3e *figure. — L'agneau pascal.*

Vous avez lu dans le livre de l'Exode, que Dieu ordonna aux Israélites de manger un agneau d'un an, après l'avoir fait rôtir. Ils devaient le manger avec des pains sans levain et avec des laitues amères ; il voulut que leurs reins fussent ceints, qu'ils eussent un bâton à la main, et qu'ils le mangeassent *à la hâte ; car c'est la pâque*, c'est-à-dire *le passage du Seigneur*. De plus, il exigeait d'eux qu'ils prissent de son sang pour en teindre les deux jambages et le linteau des portes de la maison où ils le mangeraient (1).

Ne voyez-vous pas de suite, mon cher ami, les trois principales ressemblances qui existent entre l'agneau que les Juifs mangeaient en célébrant leurs pâques et la di-

(1) Exode XII, 9, etc.

vine Eucharistie? D'abord, l'agneau, qui fut tout à la fois hostie et nourriture, représente Jésus-Christ qui s'immole dans ce sacrement pour notre salut, et qui se donne en nourriture dans la communion. Son sang, dont on teignit les linteaux des portes et par lequel ils furent à l'abri des coups de l'ange exterminateur, est un emblême du sang de Jésus-Christ qui, dans l'Eucharistie, nous préserve des coups de la justice de Dieu irrité contre nous, à cause de nos crimes. Enfin, le pain azyme avec lequel on devait le manger, est la figure de la matière de l'Eucharistie.

O mon fils, comme les Israélites, que vos reins soient ceints, c'est-à-dire soyez chaste', tenez un bâton à la main, c'est-à-dire soyez toujours prêt à faire la volonté de Dieu; nourrissez-vous de laitues amères, symbole de la mortification, et venez avec confiance célébrer la pâque avec les disciples de Jésus. Teint du sang de l'agneau sans tache, vous serez inaccessible aux traits enflammés de l'esprit tentateur, vous traverserez sans crainte la mer orageuse de ce monde, et vous arriverez en paix dans la véritable terre de promesse...

§ IV. 4e *figure.* — *La manne.*

Cette figure est plus expressive encore que les précédentes. Jésus-Christ lui-même nous a dit en parlant de l'Eucharistie : « C'est-ici « le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est « pas comme la manne que vos pères ont « mangée, et toutefois ils sont morts. Celui « qui mange ce pain vivra éternellement (1). » Or, par ces paroles, le fils de Dieu nous apprend que la manne n'approchait pas du pain eucharistique qu'il promettait aux Juifs et qu'il voulait nous donner. Mais il nous insinue en même temps que c'en était la figure qui devait servir à nous en faire connaître l'excellence.

La manne était un pain miraculeux, préparé par les anges, qui le formaient des vapeurs de l'air, et le faisaient tomber comme de petits grains de corail blanc sur la contrée où les Israélites étaient campés. Le pain que Jésus-Christ nous donne dans le saint sacrement est encore plus merveilleux. Il n'est pas l'ouvrage des anges, mais de Dieu

(1) Saint Jean, VI, 50.

même ; il n'est pas fait de l'air, mais de la plus pure substance du corps de Jésus-Christ ; il ne descend pas seulement du ciel, mais il est le ciel même. La manne était sujette à la corruption lorsqu'on la gardait plus d'un jour ; le corps de Jésus-Christ est incorruptible et préserve de corruption ceux qui le mangent avec piété.

La manne était le pain donné au peuple de Dieu après sa sortie d'Egypte, afin qu'il lui servît de nourriture dans le désert, jusqu'à ce qu'il fût entré dans la terre de promesse où coulaient le lait et le miel. Les bons en avaient une grande estime et y trouvaient le goût de toutes les viandes qu'ils pouvaient désirer. Mais les méchants la trouvaient insipide et n'en étaient pas satisfaits ; de là vient qu'ils attirèrent sur eux la colère de Dieu par leurs murmures, et qu'ils en furent rigoureusement punis.

L'Eucharistie est un pain qui n'appartient proprement qu'aux véritables enfants de Dieu qui sont sortis de l'esclavage du démon, de la servitude du péché. Aussi, les justes en font-ils un grand état et y apportent-ils des dispositions toutes particulières pour se rendre dignes d'en goûter les fruits,

qui surpassent en douceur toutes les délices du monde. Les pécheurs, au contraire, qui communient sans respect, n'ont que du dégoût pour l'Eucharistie; ils n'en retirent autre chose qu'un triste sujet de condamnation. Craignez, mon cher ami, de tomber dans ce malheur par votre négligence, et mettez-vous en état d'éprouver les doux effets de la sainte communion.

§ V. 5e *figure.* — *L'arche d'alliance.*

Moïse ayant apporté au peuple les tables de la loi, fit aussitôt dresser le tabernacle et l'arche d'alliance, dans lesquels il les mit comme un précieux trésor, et selon l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu, sur la montagne. On y gardait aussi *la manne*, et la verge d'Aaron, qui fleurit par un miracle, pour autoriser son sacerdoce. Le tabernacle était une éclatante figure de l'Église militante, et l'arche de l'Eucharistie. Les rapports que les saints pères remarquent entre la figure et la vérité sont trop frappants pour ne pas vous les faire remarquer, les voici :

L'arche d'alliance était d'un bois incorruptible, et tout revêtu, par dedans et par

dehors, de lames d'or. L'Eucharistie renferme le corps de Jésus-Christ, qui n'est pas seulement exempt de toute corruption ; mais qui en préserve encore le corps et l'âme de ceux qui les reçoivent avec dévotion; car celui qui communie dignement est en quelque façon entre l'état de la grâce et de gloire. Il regarde son Sauveur par la foi comme les voyageurs; et il possède par l'amour comme les bienheureux. Il reçoit, dès à présent, les dons et les grâces du Saint-Esprit, pour jouir à la fin de ses jours de la gloire du ciel.

L'arche d'alliance était en grande vénération parmi les Israélites qui la considéraient comme la chose du monde la plus sainte et la plus précieuse, jusque là, qu'ils n'osaient la regarder que sous le voile qui la couvrait. Belle figure, dit le docteur Séraphique (1), de l'Eucharistie, qui contient tout ce qu'il y a de plus parfait et de plus auguste dans le ciel et sur la terre. L'arche était sous le voile du sanctuaire; l'urne dans l'arche et la manne dans l'urne. Le voile, c'est la figure des espèces du sacrement, l'arche, du corps

(1) Saint Bonaventure.

de Jésus-Christ ; l'urne de son âme, et la manne, de sa divinité. Que pouvez-vous imaginer, mon cher ami, qui approche d'un don si précieux ? Oh ! que la magnificence du Sauveur est grande dans ce sacrement ! il nous donne son corps en nourriture, son sang en breuvage, son âme pour notre rançon, sa divinité pour nos délices !...

L'arche était la sauve-garde du peuple de Dieu ; elle était couverte d'une table d'or de la même grandeur que l'arche, et le couvercle était environné d'une table d'or, pour marquer le souverain empire du Seigneur sur la terre. On l'appelait le *propitiatoire*, parce que c'était de là que Dieu rendait ses oracles aux enfants d'Israël, lorsqu'il leur était propice et qu'il recevait leurs prières, lorsqu'il voulait se réconcilier avec eux ou faire éclater sa puissance par les prodiges qu'il opérait en leur faveur. Il y avait sur ce propitiatoire *deux chérubins* qui se regardaient l'un l'autre, et qui étendaient leurs ailes le long de l'arche, comme pour servir de trône à la majesté de Dieu. C'est pour cela que David, invoquant son secours, lui dit : *Vous qui êtes assis sur les chérubins, faites-vous paraître devant Ephraïm, Benja-*

min, et Manassé, faites éclater votre puissance, et venez pour nous sauver.

Quelle image expressive des faveurs que nous recevons dans l'Eucharistie! N'est-elle pas le vrai propitiatoire d'où le Seigneur nous rend des oracles en nous instruisant de ses volontés saintes? n'est-elle pas l'arche de la nouvelle alliance qui nous protége, nous conduit et nous sert de sauve-garde? n'est-ce pas dans ce sacrement que Jésus-Christ, habitant en nous par la communion, écrit sa loi dans nos cœurs comme sur des tables vivantes, qui nous nourrit de la manne divine, et qui fait fleurir en nous le lys de toutes les vertus? n'est-ce pas lui qui est assis sur les chérubins, c'est-à-dire sur les âmes pures et innocentes, élevées comme des chérubins par la plénitude de leur sagesse, où il règne comme sur le trône de sa grandeur? Tâchez d'être de ce nombre, mon cher enfant, et proclamez-le roi suprême de votre cœur. Gardez fidèlement en vous la nouvelle arche du Dieu vivant, et elle sera pour vous comme l'ancienne fut pour Obededom, une source intarrissable de bénédictions.

§ VI. 6e *figure.* — *Les pains de proposition.*

Après que l'arche d'alliance fut achevée, Moïse, selon l'ordre du Seigneur, fit aussitôt une *table*, qui était aussi d'un bois incorruptible, revêtue de toutes parts de lames d'or, avec une couronne également d'or autour. Cette table était destinée à recevoir les pains qu'on devait offrir continuellement devant le Seigneur. Ces pains étaient appelés pour cela les *pains de proposition* ou les *pains de face*, parce qu'il y en avait toujours douze, que l'on mettait six à six l'un sur l'autre, en deux bassins d'or, des deux côtés de la table, pour être exposés devant la face du Seigneur. On les changeait toutes les semaines, et au lieu de ceux qui étaient rassis, on en mettait d'autres qui étaient encore tout chauds. Sur chacune de ces deux piles, il y avait un vase plein d'encens qu'on faisait brûler, afin que la fumée en montât au ciel, et que les pains fussent ainsi consacrés à Dieu.

Ne voyez-vous pas, mon fils, dans ces pains, un symbole de l'Eucharistie? L'oblation des douze pains de proposition était un sacrifice continuel par lequel Dieu voulait

que les douze tribus d'Israël lui témoignassent une perpétuelle reconnaissance de ses bontés, et qu'elles l'honorassent comme l'auteur de tous leurs biens. Or, l'Eucharistie n'est-elle pas le pain divin offert continuellement sur nos autels pour rendre grâces à Dieu des biens spirituels, des dons célestes qu'il répand sans cesse dans son Eglise? O pain miraculeux! ô sacrifice de louange! ô victime précieuse! qui pourra comprendre votre excellence mille fois au-dessus de celle des pains de proposition de l'ancienne loi! Non, non, mon cœur n'est pas capable de former des pensées dignes de vous! ni ma langue de les publier, ni mon âme de les glorifier autant que je le désire.

Dieu voulait que les pains de proposition fussent toujours sur la table exposés à ses yeux, et qu'on fît brûler l'encens sur les nouveaux qu'on lui présentait chaque semaine, et l'Eglise veut que les saintes hosties soient continuellement dans nos saints tabernacles, et elle se sert souvent de l'encens dans ses cérémonies saintes. Peut-on mieux exprimer par là, d'un côté, le besoin incessant que nous avons du précieux corps

de Jésus-Christ, et de l'autre, la ferveur avec laquelle nous devons nous en approcher. Réjouissez-vous et rendez grâces à Dieu pour un si grand don.

Il n'était permis qu'aux prêtres de manger les pains de proposition, après qu'on les avait retirés, et même ils devaient les manger dans le lieu saint pour en marquer davantage la sainteté. Quoique le paiu eucharistique soit infiniment plus saint, il n'est pas réservé aux prêtres seuls, mais tous les fidèles y participent. C'est pour cela qu'on les regarde tous comme une *nation sainte* élevée en quelque façon à la gloire du *sacerdoce royal*, en tant qu'ils ont droit d'offrir avec le prêtre le pain de vie, et de le manger avec lui. Apprenez de là, ô mon fils, l'obligation que vous avez d'être saint, pour participer avec les prêtres au plus saint de tous les sacrifices.

§ VII. 7e *figure. — Le pain d'Elie.*

Elie s'étant retiré dans la solitude pour fuir la persécution de Jézabel, et se trouvant accablé d'ennui, reçut une merveilleuse consolation de l'ange qui lui apporta

un pain cuit sous la cendre, et un peu d'eau, en lui disant : *Levez-vous, et mangez, car il vous reste encore beaucoup de chemin à faire* (1); on a toujours regardé ce pain d'Elie comme la figure de l'Eucharistie. La figure est merveilleuse, la vérité l'est encore plus.

En effet, l'ange qui consola Elie dans le désert et qui lui apporta à manger, le garantit de la fureur de Jézabel qui voulait se venger sur lui de la mort de ses faux prophètes, et Jésus-Christ, en nous donnant le pain de vie, nous délivre d'un ennemi infiniment plus dangereux, qui est la chair. Un des effets de la communion est de réprimer les mouvements de la concupiscence, et de porter l'antidote de ce poison qui corrompt le genre humain. Si vous ne sentez plus en vous-même les violents assauts de la chair qui font quelquefois gémir les plus grands saints, rendez grâces à Dieu qui vous a donné la victoire par les mérites de Jésus-Christ, son fils, et par la communion de son corps.

Fortifié par le pain miraculeux que l'ange

(1) 3. Reg., 19.

lui apporta, Elie marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à ce qu'il arrivât à la montagne d'Oreb, où Dieu lui apparut. Le pain eucharistique, par une grâce plus merveilleuse, nous fait marcher par le chemin de la perfection durant tout le cours de notre vie, et nous conduit enfin à la Jérusalem céleste pour y jouir de Dieu, centre de notre bonheur. Ainsi, la communion est le viatique qui nous nourrit et nous soutient par sa force divine durant tout le voyage de cette vie, jusqu'à ce que sortant du monde nous arrivions heureusement à celui qui nous l'a donnée.

Que devez-vous donc faire? Mon cher ami, il faut écouter non plus la parole d'un ange, mais la parole de Dieu même qui vous dit : Levez-vous promptement, ne vous endormez point à l'ombre des créatures dont tous les biens sont faux ; mangez souvent de ce pain eucharistique, et après l'avoir pris, marchez diligemment, non par la voie spacieuse du monde, qui conduit à la mort, mais par la voie étroite qui conduit à la vie.



Exemple.

HISTOIRE ÉDIFIANTE DE MARIUS OLIVE.

Marius Olive, né à Marseille le 17 août 1808, regarda toujours comme une faveur d'être venu au monde dans l'octave de l'Assomption. Ses pieux parents lui donnèrent au baptême le nom de *Marie* (1), peu de jours après ils allèrent l'offrir à la reine du ciel dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, et y firent célébrer à cette intention le saint sacrifice. La suite de la vie de Marius a prouvé combien cette offrande avait été agréable à Marie.

Dès qu'il fut capable de montrer des inclinations, on aperçut en lui les commencements d'une dévotion tendre pour sa bonne mère. C'est ce doux nom qu'il ne cessa de l'appeler depuis l'instant où

(1) En Provence on donne souvent aux garçons le nom de Marius pour celui de Marie. Cependant à notre connaissance, il y a plusieurs saints de ce nom; car l'Eglise romaine, le 19 janvier, célèbre le fête de saint *Marius, martyr;* l'Eglise de Clermont, le 8 juin, celle de saint *Marius, prêtre,* un des compagnons de saint Austremoine, apôtre de l'Auvergne; l'Eglise de Rodez, dans le mois de mars, fait la fête de saint *Marius*, qui fut, dit-on, un des soixante-douze disciples du Sauveur; enfin, à Forcalquier, l'église paroissiale est bâtie sous le nom de saint *Marius, abbé* de La-Val-Benois, dans l'ancien diocèse de Sisteron.

Godescard traduit *Marius* par *Maris* ou *Mary* (Vies des Saints 19 janvier.)

il commença à balbutier. Une statue, une image de Marie semblait avoir pour lui la vertu de l'aimant; du plus loin qu'il l'apercevait, *voilà*, s'écriait-il, *voilà ma bonne mère*. A peine âgé de trois ans, il fut revêtu du saint scapulaire avec lequel il eut le bonheur de mourir. En attendant qu'il pût s'assujettir aux légères pratiques qu'impose cette dévotion, une personne s'en acquitta pour lui.

Chaque jour on apercevait en Marius le fruit des leçons intérieures que lui donnait l'Esprit saint. Déjà son jeune cœur était plein de compassion pour les pauvres; aussitôt qu'il les apercevait, il courait demander, à ses parents, quelques pièces de monnaie pour les distribuer lui-même. Cette compassion pour les malheureux ne fit que croître avec le temps. Quand il eut de l'argent à sa disposition, sa règle fut de leur donner à tous sans exception jusqu'à ce que sa bourse fût vide. On put encore, dès sa plus tendre enfance, remarquer quelle impression lui faisait la vue d'un ministre du Seigneur. Il courait à lui en sautillant de joie et prenait ses mains pour les baiser, ou se mettait à genoux pour recevoir sa bénédiction. Ainsi se passa le premier âge de Marius; ce fut pour lui véritablement l'âge de l'innocence, de la franchise, de la candeur, de la docilité et des autres vertus, prélude ordinaire d'une sainte vie.

Vers sa septième année, il reçut les premières leçons de lecture et d'écriture, et à dix ans il était

compté parmi les meilleurs écoliers de la sixième. Cependant l'immoralité régnait parmi ses condisciples, elle était presque générale : si elle ne l'atteignit pas, s'il se conserva pur, on ne peut l'attribuer qu'à trois choses dont il ne se départit jamais, je veux dire la dévotion pour la sainte Vierge, la prudence dans le choix de ses amis, et l'application qu'il mit au travail dans tout le cours de ses études.

Ces heureuses qualités, en même temps qu'elles lui méritaient l'estime et l'affection de ses maîtres, attirèrent sur lui l'envie et la haine de ses rivaux; ceux-ci lui suscitèrent bien des tracasseries et des persécutions secrètes qui, sans ébranler sa vertu, le mirent à l'abri d'un autre genre de tentations plus dangereures, c'est-à-dire des séductions du vice. Marius trouva un autre préservatif dans un défaut qu'il avait lui-même, défaut jusqu'alors trop peu combattu : il était d'une gaîté quelquefois excessive; un rien lui apprêtait à rire. S'il voyait un élève bouder, il n'en fallait pas davantage pour le mettre en belle humeur; mais cette belle humeur était prise en mauvaise part; ses condisciples, déjà indisposés, attribuaient à la malice ce qui n'était en lui qu'irréflexion, légèreté, vivacité.

Les désagréments que Marius éprouvait dans cette maison, et plus encore les dangers que son innocence y courait, déterminèrent ses parents à l'en tirer pour le mettre au petit séminaire de Marseille, d'où il le firent passer à celui de Forcalquier avec son frère aîné,

La piété déjà solide du jeune Marius parut alors se trouver dans son élément naturel, et elle prit un accroissement sensible au milieu des bons exemples qu'il avait sous les yeux. La *Congrégation des saints Anges* captiva surtout son cœur ; il en demanda l'entrée avec empressement, et devint bientôt un des plus fervents congréganistes. Ce premier pas fit juger à ses supérieurs qu'on pouvait l'admettre aux catéchismes préparatoires de la première communion, quoiqu'il eût à peine onze ans. Sa joie fut grande, mais non pas stérile, parce qu'elle avait sa source dans la foi. Cette foi lui découvrit la nécessité de se disposer de loin à une action si importante, et de travailler tout de bon à vaincre le défaut dont nous avons parlé. Il le fit, aidé du secours de celle qu'il appelait sa bonne mère, et qu'il invoqua dès-lors avec plus de ferveur et d'assiduité que jamais. Aussi cette époque de sa vie fût-elle pour lui ce qu'elle ne peut manquer d'être pour tous ceux qui unissent la vigilance à la prière, et les fruits en furent durables : car depuis, les témoignages rendus par ses maîtres à ses parents devinrent une suite non interrompue d'éloges.

Après deux années passées à Forcalquier, il vint continuer ses études au petit séminaire de Saint-Louis d'Aix, nouvellement fondé. Précoce par ses talents comme par ses vertus, il était en seconde à quatorze ans : dès-lors aussi, après avoir subi

toutes les épreuves usitées, il lui fut permis d'entrer dans *Congrégation de la très sainte Vierge;* et l'on peut dire que si elle fut utile à Marius par les modèles de vertu qu'il y trouva, Marius ne lui fut pas moins utile par les exemples de piété qu'il y donna. Sa piété au reste n'avait rien qui le rendit plus sérieux et plus grave qu'il ne convenait de l'être à son âge. Il savait, comme les autres, profiter des heures destinées aux récréations; et la paix du cœur dont il jouissait lui rendait plus agréables les jeux et autres exercices dont l'esprit a besoin pour se préparer à de nouveaux travaux.

Il en était de même des divertissements qu'amènent le temps des vacances. Marius s'y livrait, mais avec modération et discernement, toujours attentif à fuir ceux qui auraient pu avoir quelque danger pour son innocence. Il avait un règlement qui fixait les heures réservées soit au travail, soit à la piété. Parmi les pratiques dont il s'acquittait chaque jour avec une inviolable fidélité, il faut compter le *chapelet* et le *petit office de la sainte Vierge*, sous la protection de laquelle il ne manqua jamais de mettre le mois de septembre, aussi échappa-t-il constamment aux piéges souvent tendus sous ses pas, et à la rentrée des classes on le trouva toujours ou égal ou supérieur à ce qu'il avait été avant les vacances. Ce fut dans ces heureuses dispositions que Marius suivit le cours de ses études et termina sa rhéthorique.

(*La suite au chapitre suivant.*)



Chapitre II.

Des noms de l'Eucharistie.

La seconde chose que nous vous engageons à considérer dans l'Eucharistie, mon cher Théophile, c'est la multiplicité des noms que les saints pères lui ont donnés ; ils sont une preuve de l'excellence de ce sacrement et de ses effets, ainsi que des dispositions que nous devons y apporter. Il est des noms qui lui conviennent considéré seulement comme sacrement, d'autres considéré seulement comme sacrifice, et d'autres enfin, considéré tout à la fois et comme sacrement et comme sacrifice.

§ I. *Noms de l'Eucharistie comme sacrement et comme sacrifice.*

Le nom qu'on lui donne le plus ordinairement est celui d'EUCHARISTIE, qui veut dire tout à la fois *grâce par excellence* ou *actions de grâces.* On l'appelle ainsi, soit parce qu'on

y reçoit Jésus-Christ, le plus grand de tous les dons et la source de toutes les grâces, soit parce que notre Seigneur, en l'instituant, rendit grâces à son père, et qu'en l'offrant, on rend à Dieu de dignes actions de grâces pour tous les biens que nous tenons de son infinie bonté, puisqu'on lui offre un don qui égale tous ceux que nous avons reçus de lui. Ainsi, mon fils, l'Eucharistie est le remercîment de l'homme à Dieu. En est-il un plus beau?...

On l'appelle aussi EULOGIE, qui veut dire *bénédiction. Le calice de bénédiction que nous bénissons*, dit saint Paul aux Corinthiens, *n'est-il pas la communion du sang de Jésus-Christ* (1)? Ce nom lui est donné, parce que ce sacrement est opéré par la bénédiction du prêtre, et qu'il est la source des bénedictions de Dieu sur les chrétiens. Il est encore appelé PAQUE : « Jésus-Christ est notre pâque « qui a été immolé pour vous, disait l'apô- « tre aux habitants de Corinthe, c'est pour- « quoi célébrons cette fête sans avoir rien « du vieux levain, c'est-à-dire du levain de

(1) *Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est?* (1 Cor. x. 16.)

« la malice et de la corruption ; mais avec « les azymes de la sincérité et de la vé- « rité (1). » On le nomme donc ainsi, parce Jésus-Christ l'a institué la veille de la pâque des Juifs, qui était la figure de celle des chrétiens.

Enfin, les saints pères lui ont donné le nom de SACRÉE SYNAXE, qui veut dire *assemblée*, *réunion*, parce que les fidèles se réunissent dans un même lieu pour célébrer les saints mystères, et qu'il est le lien de l'assemblée du peuple chrétien.

§ II. *Noms de l'Eucharistie comme sacrement.*

Les noms qui conviennent à l'Eucharistie commesacrement sont en très grand nombre. Je me contenterai, mon fils, de vous citer les principaux. On l'appelle le SAINT-SACREMENT, parce qu'il renferme réellement *Jésus-Christ*, le Saint des saints, ce qui l'élève au-dessus de tous les autres sacrements ; le SACREMENT

(1) PASCHA *nostrum immolatus est Christus, itaque epulemur non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ, sed in azymis sinceritatis et veritatis.* (1. Cor. v. 7, 8.)

ADORABLE, parce que Jésus-Christ, qui y est renfermé, est digne de toutes vos adorations; le SACREMENT DE L'AUTEL, parce que c'est sur l'autel qu'il est offert et consacré pour notre salut.

On l'appelle aussi les *saints mystères*, parce que Jésus-Christ y est caché d'une manière incompréhensible et pleine de merveilles, le *corps et le sang de Jésus-Christ*, parce qu'ils y sont véritablement renfermés; les *choses saintes*, parce que tout est saint dans l'Eucharistie. Nous le nommons encore *la fraction du pain. Le pain que nous rompons*, dit saint Paul, *n'est-il pas la participation du corps du Seigneur* (1)?

C'est ainsi et par d'autres paroles mystérieuses, qu'on désignait la sainte Eucharistie dans les premiers siècles de l'Eglise, car on craignait par-dessus tout de donner, aux profanes, la connaissance d'une chose si sainte. Toutefois entre eux, les premiers chrétiens donnaient à cet auguste sacrement les mêmes noms que nous lui donnons encore aujourd'hui.

(1) *Panis quem frangimur nonne participatio corporis Domini est?* (1. Cor. x, 16.)

Il est aussi appelé *le pain du ciel*, parce Jésus-Christ qu'il renferme est descendu du ciel pour nous donner la vie ; *le pain des anges*, parce que notre Seigneur fait le bonheur des esprits célestes, et que nous devrions être aussi pur qu'eux pour y participer ; *le pain des hommes, le pain des enfants*, parce qu'il est offert aux hommes qui, par le baptême, sont devenus les enfants de Dieu.

On l'appelle *la table du Seigneur, la sainte table*, parce que c'est là un festin spirituel auquel Jésus-Christ invite tous les fidèles pour les nourrir de son corps et de son sang, qui sont une véritable viande et un véritable breuvage. *La sainte cène* ou *la cène du Seigneur*, parce qu'il fut institué par Jésus-Christ, après le souper, où il mangea, pour la dernière fois, l'agneau pascal avec ses disciples.

Nous le nommons le plus souvent *communion*, parce qu'il nous rend participants du corps et du sang de Jésus-Christ, et nous unit avec lui et avec les fidèles, mais d'une manière si étroite que nous ne faisons plus avec Jésus-Christ et entre nous qu'un même corps; enfin on l'appelle *viatique*, parce qu'il est la nourriture spirituelle des fidèles pen-

dant le pèlerinage de cette vie, et nous aide à faire heureusement le grand, le terrible voyage du temps à l'éternité.

§ III. *Noms de l'Eucharistie comme sacrifice.*

Ne vous lassez pas, Théophile, de considérer les noms attribués à l'Eucharistie, et venons-en à ceux qui lui conviennent comme sacrifice. Les plus ordinaires sont *messe*, du mot *mitto*, qui veut dire *envoyer*, soit parce que Jésus-Christ qui y est offert est l'hostie qui nous est *envoyée* de Dieu, soit parce que les fidèles y envoient leurs vœux et leurs prières au ciel par le ministère des prêtres, soit enfin parce qu'aux premiers siècles de l'Eglise on *renvoyait* les pécheurs au moment de commencer le divin sacrifice; *liturgie*, qui veut dire le rit et l'ordre de célébrer le sacrifice eucharistique. On prenait ainsi le mode de la chose pour la chose elle-même.

On l'appelle encore *le saint Sacrifice*, parce que la victime qui y est offerte est la sainteté même; *le sacrifice* ou *l'oblation* de l'autel, parce que c'est sur l'autel qu'il est offert; *la sainte hostie*, parce que Jésus-Christ s'immole à son père pour notre sanctification.

Voilà, mon ami, les différents noms donnés à l'Eucharistie. Soyez pénétré de respect pour un sacrement aussi sublime et aussi salutaire, et remerciez souvent Jésus-Christ de l'avoir institué pour notre sanctification et notre bonheur.

Exemple.

VIE ÉDIFIANTE DE MARIUS OLIVE. (*Suite.*)

Une conduite si bien soutenue fit naître aux supérieurs du petit séminaire la pensée de lui confier, l'année suivante, la régence de l'une des classes inférieures, la septième. Cette nouvelle fonction qui le faisait passer de la condition de simple élève au rang des maîtres, exigeait qu'il portât désormais l'habit clérical. Marius s'en revêtit un jour de fête de la sainte Vierge, et ce fut avec un contentement inexprimable : on en pourra juger par la lettre qu'il écrivit quelques jours après à sa mère. « Ma chère maman, lui dit-il, il y a des choses qu'il est facile de sentir, mais qu'il n'est pas donné d'exprimer; telle fut cette joie douce et consolante que j'éprouvai le jour où pour la première fois je me vis revêtu de l'habit ecclésiastique. Que les joies du monde me parurent alors vaines et méprisables! Il me semblait, dans ce moment, entendre Marie,

ma bonne mère, me dire et me répéter : « O mon « fils, souviens-toi toujours que c'est dans les « jours consacrés spécialement à mon culte que tu « reçus la vie ; mais n'oublie pas non plus que « c'est encore dans un de ces jours qui m'appar- « tiennent que tu commences une seconde vie qui « doit te conduire à la vie éternelle, si tu te mon- « tres aussi bon fils pour moi que je suis bonne « mère pour toi. »

Il n'avait guère que seize ans, mais l'esprit de Dieu suppléa au nombre des années ; d'ailleurs il lut et relut l'excellent ouvrage intitulé : *Les douze Vertus d'un bon Maître*, et il s'en pénétra si bien qu'il mérita bientôt d'être cité comme un modèle de zèle et de ponctualité dans l'exercice de ses fonctions. Doux sans faiblesse et ferme sans rigueurs il obtint, dès les premiers jours, et conserva toute l'année le respect et l'affection de ses élèves. On sera moins étonné d'un tel succès, quand on saura que la beauté de son âme était relevée par l'extérieur le plus heureux. Un certain air de modestie et d'innocence répandu sur son visage frappait les personnes du dehors, et le faisait comparer, par celles qui le voyaient de plus près, à saint Louis de Gonzague et à saint Stanislas Kostka. En effet, il les avait pris pour patrons et pour modèles : il avait souvent à la bouche, et toujours dans le cœur, leurs maximes favorites : *Non sum natus præsentibus, sed futuris. — Quidquid æternum non*

est nihil est (1); et il en faisait la règle de toute sa conduite.

Cette maturité précoce donna lieu à bien des conjectures sur ce qu'il deviendrait un jour : plusieurs fois ses parents avaient essayé de découvrir et de lui dérober le secret de sa vocation. Mais Marius les renvoyait toujours à un âge plus avancé, ne voulant, disait-il, s'ouvrir là-dessus qu'après avoir clairement connu ce que Dieu attendait de lui. Depuis longtemps il nourrissait intérieurement la pensée et le désir de quitter le monde pour être tout à Dieu. Plein de cette idée, mais se tenant en garde contre la précipitation naturelle à son âge, il prit le loisir d'examiner et de consulter : il fit prier, il pria beaucoup pour lui-même, et vit son inclination croître avec les années. Vers la fin de ses études, et plus encore pendant son année de régence, il redoubla ses prières ; il s'adressa particulièremont à Marie, et la supplia de lui obtenir ce qu'elle avait autrefois obtenu pour saint Louis de Gonzague, une pleine connaissance de sa vocation et la force de vaincre les obstacles qu'on y opposerait.

Enfin, assuré autant qu'on pouvait l'être de la volonté divine, il conjura la sainte Vierge de le confirmer dans sa résolution, et de lui envoyer,

(1) Je ne suis pas né pour les choses présentes, mais pour les futures. (*Saint Stanislas Kostka.*) Tout ce qui n'est pas éternel n'est rien. (*Saint Louis de Gonzague.*)

dans l'octave de son Assomption, quelqu'un de sa famille à qui il pût s'ouvrir. C'était le jour de la fête qu'il faisait cette prière; avant la fin de l'octave elle fut exaucée : sa mère, à qui il n'avait rien fait dire, arriva. Cette visite inattendue était, dans la situation où se trouvait Marius, une faveur signalée du ciel : aussi lui donna-t-elle le courage de dévoiler ce jour-là le secret de sa vocation. « Maman, lui dit-il en l'abordant, c'est la sainte Vierge qui vous amène ici, pour que je vous apprenne... que je vous apprenne enfin à quoi Dieu me destine. Il veut que je renonce à tout pour me consacrer entièrement à lui. » Sa mère ne manqua pas de lui faire des représentations sur la délicatesse de sa santé, sur sa grande jeunesse, sur l'imprudence d'une résolution précipitée. « Maman, répondit Marius, j'ai prié, j'ai fait prier, j'ai consulté, j'ai invoqué la sainte Vierge, et elle m'a exaucé : ainsi c'est une chose faite; Dieu le veut, nous ne devons pas résister à sa volonté. » Sa mère renvoya la décision au temps des vacances, mais c'était pour préparer de nouveaux obstacles à sa résolution.

Les épreuves qu'on lui fit subir étaient d'autant plus pénibles, qu'elles venaient d'une famille chrétienne. « On ne pourra jamais, lui disaient ses sœurs, se résoudre à te laisser partir. — On s'y décidera, répondit Marius; eh quoi! s'il plaisait à Dieu d'enlever un de nous, ne faudrait-il pas, bon

gré malgré, en faire le sacrifice? Si nos parents me refusent leur consentement, je suivrai la règle dans mon cœur; et si cela ne suffit pas à notre Seigneur, j'irai la suivre dans le ciel. » Cette fermeté déconcerta toutes les oppositions; on se rendit à ses désirs, on lui permit de retourner au petit séminaire d'Aix pour y faire sa philosophie, et en même temps s'occuper de la surveillance d'une partie des élèves.

Deux mois environ après la rentrée des classes, la santé de Marius commença à se déranger; son courage ne lui permit pas d'y faire attention et d'en parler. Bientôt l'indisposition parut plus sérieuse, une toux fatigante s'y joignit, des pustules lui couvrirent les pieds et les mains. Ses parents, avertis de son état, vinrent le chercher et le ramenèrent à Marseille quelques jours avant Noël.

(*La fin au chap. suiv.*)



Chapitre III.

De la promesse de l'Eucharistie.

Longtemps avant d'instituer le sacrement de l'Eucharistie, Jésus Christ y prépara ses disciples par la promesse formelle qu'il leur

en fit. Elle est rapportée sur la fin du sixième chapitre de saint Jean. Voici, mon cher Théophile, quelle en fut l'occasion.

§ Ier. *Préparation à la promesse.*

« En ce temps-là, Jésus s'en alla au-delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade. Et une grande foule de peuple le suivait parce qu'il voyait les miracles qu'il faisait sur les malades. Jésus monta donc sur une montagne et s'y assit avec ses disciples. Or, le jour de Pâques, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus ayant donc levé les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe : Où achèterons-nous du pain pour donner à manger à tout le monde? Mais il disait ceci pour le tenter, car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit : Quand il y aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un de ses disciples, qui était André, frère de Simon-Pierre lui dit : Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela

pour tant de monde (1)? Jésus leur dit : Faites-les asseoir. Or, y il avait beaucoup d'herbe en ce lieu, et environ *cinq mille hommes* s'y assirent. Jésus prit donc les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua aux disciples, et les disciples à ceux qui étaient assis, et on leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulurent. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : amassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde. Ils les amassèrent donc et emplirent douze paniers des morceaux des cinq pains d'orge, qui étaient restés après que tous en eurent mangé. Et les personnes ayant vu le miracle qu'avait fait Jésus-Christ, disaient : « C'est « là véritablement le prophète qui doit ve- « nir dans le monde. (2). »

Vous voyez, mon cher fils, que notre Seigneur a fait précéder sa promesse de l'Eucharistie du prodige étonnant de la multiplication des pains; il voulait par là nous donner une haute idée de sa puissance, et disposer ses disciples à croire à sa parole.

(1) Versets 1-9.
(2) Versets 10-14.

§ II. *Commencement de la promesse.*

Le peuple que Jésus-Christ avait nourri miraculeusement dans le désert, fut le chercher le lendemain à Capharnaüm, et l'ayant trouvé au-delà de la mer, ils lui dirent : Maître, qu'êtes-vous venu faire ici? Jésus leur répondit : « En vérité, en vérité, je vous
« le dis, vous me cherchez non à cause des
« miracles que vous avez vus, mais parce
« que je vous ai donné du pain à manger,
« et que vous avez été rassasiés. Travaillez
« non pour la nourriture qui périt, mais
« pour celle qui se conserve jusque dans la
« vie éternelle, et que le fils de l'homme
« vous donnera (1). »

Ensuite il leur fit entendre que pour arriver à la vie éternelle, il fallait croire en lui, que c'était là cette nourriture pour laquelle ils devaient travailler. *Hoc est opus Dei ut credatis in eum quem misit ille.* Là-dessus les Juifs lui dirent : « Quel miracle faites-vous, afin que le voyant nous croyons en vous?

(1) Versets 25, 26, 27.

que faites-vous d'extraordinaire? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit : *Il leur a donné le pain du ciel à manger.* C'est comme s'ils disaient : vous prétendez que nous croyons en vous comme au Messie, quel miracle faites-vous pour nous le persuader? Vous avez nourri cinq mille hommes de cinq pains : mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce qu'a fait Moïse, en nourrissant un peuple innombrable d'un pain descendu du ciel?

A cela Jésus répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais c'est mon père qui vous donne le véritable pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui vient du ciel et qui donne la vie au monde. Ils lui dirent donc, Seigneur, donnez-nous toujours ce pain-là. Jésus leur répondit : « C'est moi qui suis le pain de vie, celui qui vient à moi n'aura point faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif (1). »

Par ces paroles, cher ami, notre Seigneur voulait leur faire entendre que la manne n'était pas un vrai pain du ciel, ni un pain

(1) Versets 32, 33 34, 35.

de vie, et qu'elle n'avait rien en elle-même au-dessus des viandes ordinaires, puisqu'elle n'avait guéri ni de la faim, ni préservé de la mort ceux qui en avaient mangé, que lui seul était le pain dont ils devaient se nourrir par une foi vive, en croyant en lui comme au fils de Dieu qui est descendu du ciel et qui s'est fait homme pour conduire les hommes à la vie éternelle, par la rémission des péchés et le don de la vraie justice.

Les Juifs, loin de recevoir ces vérités, se mirent à murmurer contre lui de ce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel, lui, dont ils connaissaient, disaient-ils, le père et la mère. Mais Jésus s'expliquant en termes plus formels qu'auparavant, leur dit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle, je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure pas. »

Ainsi, nul autre moyen de se garantir de la mort et d'arriver à la vie, que la foi vive des mystères et de la grâce vivifiante du Verbe fait chair. Ce Verbe, qui dans le ciel

est le pain qui nourrit les anges, est devenu, par le moyen de son humanité, le pain qui nourrit les hommes sur la terre, et il sera le principe d'une vie immortelle dans les saints qui s'en nourriront éternellement, sans jamais le consumer.

§ III. *Suite de la promesse.*

Jésus continuant de parler aux Juifs, leur dit : « Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le *pain* que JE DONNERAI, c'est ma *chair* que je dois donner pour la vie du monde (1). « Jésus-Christ n'avait encore rien dit de semblable à ces dernières paroles, aussi ont-elles un objet différent. Il s'était proposé lui-même comme un pain actuellement présent dont il faut à tout moment se nourrir par la foi pour avoir la vie. Mais ici il tient un autre langage, le pain dont il parle n'est plus le Verbe incarné, c'est la *chair* du Verbe, et le pain il ne le présente pas à manger dans le moment où il parle, il le promet seulement pour l'a-

(1) Versets 51, 52.

venir : *Le pain que je* DONNERAI, *c'est* MA CHAIR *que je dois donner pour la vie du monde.*

Il commence donc à parler ici de l'Eucharistie qu'il ne devait instituer qu'à un an de là, et où, par un artifice ineffable de sa charité, il devait en unissant sa propre chair à la nôtre, nourrir notre âme et *l'engraisser de sa divinité*, selon l'énergique expression de Tertullien. Les Juifs prirent les paroles de Jésus-Christ dans un sens grossier et charnel, comme s'il les eût invités à manger sa chair coupée par morceaux, de même que celle des animaux. Aussi en furent-ils choqués. *Ils disputaient donc entr'eux en disant, comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?...*

Jésus-Christ qui voyait dans le fond de leurs cœurs une opposition obstinée à la vérité, ne jugea pas à propos de leur donner sur cela un éclaircissement dont ils étaient indignes. Mais il leur déclara de la manière la plus expresse et la plus forte, la nécessité de se nourrir de sa chair et de son sang pour avoir la vie.

« En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme

et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est véritablemeut une nourriture, et mon sang est un véritable breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Comme le père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par le père, de même celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est ici le pain qui est descendu du ciel, il n'en est pas de ce pain comme de la manne que vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui qui mange ce pain vivra éternellement. Or, ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm que Jésus dit ces choses (1). »

§ IV. *Fin de la promesse.*

« Plusieurs de ses disciples mêmes l'entendant parler ainsi, en murmurèrent, disant : *Ce discours est dur, et qui peut l'écouter?* Mais Jésus connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient sur ce sujet, leur dit :

(1) Versets 44, 55, 60.

Cela vous scandalise! Que sera-ce donc, si vous voyez le fils de l'homme monter où il était auparavant. C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien. Les paroles que je dis, sont esprit et vie. »

Comme s'il leur disait, si vous ne croyez pas que je puisse vous donner ma chair à manger tandis que je suis au milieu de vous, combien plus cela vous paraîtra-t-il impossible quand vous m'aurez vu monter au ciel. Au reste, le mystère que je vous annonce est au-dessus de la portée des sens, il ne sert de rien de vouloir l'examiner avec des yeux charnels : cette voie ne peut conduire qu'à la mort en vous rendant incrédules. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse vous donner la vie en vous donnant l'intelligence et l'amour des vérités que je vous annonce.

Remerciez Jésus-Christ, mon cher ami, de nous avoir fait une promesse si consolante, croyez fermement le mystère de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et dites souvent en parlant à cet aimable Sauveur, comme saint Pierre : *Vous avez les paroles de la vie éternelle? oui, Seigneur Jésus, je crois que vous êtes le véritable fils de Dieu.*

Exemple.

VIE ÉDIFIANTE DE MARIUS OLIVE. (*Fin.*)

Les médecins ne tardèrent pas à reconnaître que le mal était un épuisement occasionné par un excès de travail et par une croissance trop rapide. Pendant le cours de la maladie, on adressa bien des prières au ciel pour son rétablissement, dans plusieurs communautés, et surtout au petit séminaire d'Aix, qu'il avait édifié durant quatre années. Au mois de janvier 1826, on célébra la béatification du vénérable serviteur de Dieu, Alphonse Rodriguez; et la solennité fut illustrée par plusieurs guérisons miraculeuses. On avait écrit d'avance à Marius, pour l'engager à venir ce jour-là solliciter la sienne. Mais il était déjà si faible que les médecins s'opposèrent au voyage d'Aix. Le malade se soumit sans résistance à leur arrêt. On continua cependant de prier pour lui; à diverses reprises, on fit à son intention des neuvaines en l'honneur de Marie et de son serviteur le bienheureux Alphonse. Impatients d'être exaucés, plusieurs élèves se disaient entre eux : « Quoi! nous avons obtenu des miracles pour les autres, et nous n'en obtiendrions pas un pour lui! » Le ciel ne l'accorda point, il destinait à Marius une faveur bien

plus précieuse, celle d'une sainte mort, d'une mort de prédestiné.

Jusqu'au dernier jour de sa vie il édifia tous ceux qui le virent, par sa douceur, sa docilité, sa patience, sa piété. Il s'était fait deux règlements adaptés aux variations de la maladie; et selon les circonstances, il observait l'un ou l'autre des deux avec une exactitude qui, en classant et variant ses occupations, ne laissait de place ni à l'arbitraire, ni à l'oisiveté. Voici ce qu'il écrivait à son frère : « Dieu soit béni! il ne m'a pas délaissé un seul instant; n'est-ce pas le cas de le regarder avec la très sainte Vierge, comme la cause de ma joie? En effet, comment pourrais-je passer sans ennuis des journées toujours si longues à un malade, si j'étais réduit au même état que tant de malheureux qui ne savent ce que c'est que servir Dieu? Chaque jour, d'après la situation où je me trouve, je choisis l'un de mes deux petits règlements. Suis-je fatigué, je me borne à un travail manuel; si je me sens plus fort, j'écris, je vois un peu de philosophie, je m'acquitte de mes autres exercices, de manière à ne laisser aucun vide dans la journée. Les petites promenades que je fais à heures fixes dans ma chambre, je tâche de les sanctifier en récitant mon chapelet ou en faisant mes lectures spirituelles. Par ce moyen, point d'ennui, point de chagrin. »

Il s'était fait, depuis plusieurs années, une mé-

thode particulière pour entendre avec plus de fruit la sainte messe ; il la suivit jusqu'à la fin de ses jours, même quand il ne pouvait plus y assister. La voici en abrégé : « Avant la messe, m'y préparer par le sentiment de la présence de Dieu et de mon indignité. Jusqu'à l'évangile, méditer la venue de notre Seigneur et sa vie cachée. A l'évangile, écouter la prédication de Jésus-Christ; lui promettre de vivre et de mourir soumis à sa divine parole et à l'enseignement de la sainte Eglise. Depuis l'offertoire, appliquer mon cœur aux mystères de la passion et de la mort de Jésus-Christ substantiellement représentés dans le saint sacrifice. Depuis le *pater*, former des désirs ardents et mille fois répétés d'être à jamais unis à notre Seigneur. Enfin, depuis la communion, le remercier de tous ses bienfaits, et spécialement de l'amour qu'il nous montre dans le sacrement de nos autels ; le prier pour mes parents, pour mes amis, pour toute l'Eglise ; enfin, recevoir avec une humble confiance la bénédiction qu'il me donne par le ministère du prêtre. »

Cependant Marius avançait insensiblement vers sa fin. Sans savoir qu'il en fût si proche, il ne s'oubliait pas lui-même. La nuit du mardi de Pâques, il ne voulut rien prendre, afin d'aller le lendemain faire à l'église sa communion pascale. Il habitait alors la campagne, et l'église n'était pas éloignée. Il y fut conduit et toujours soutenu, car sa fai-

blesse était extrême. Après avoir rempli ce pieux devoir, il revint à la maison, et dit en chemin aux personnes qui l'accompagnaient : « Je suis bien, tout-à-fait bien. » Il est à remarquer que ce mieux sensible ne manquait jamais de se déclarer les jours de communion. Dans l'après-dîner, on amena à la campagne un médecin étranger qui, après l'avoir entretenu quelque temps, dit à son père, en présence d'un grand nombre de personnes : « Je « viens de voir un saint; oui, Monsieur, dans vo- « tre fils vous avez un saint. » En même temps il lui fit entendre qu'il ne fallait plus compter sur sa guérison.

Marius passa la journée entière dans une grande joie, tout occupé de Jésus qu'il possédait dans son cœur, et de Marie sa bonne mère, et du B. Alphonse à qui il avait une dévotion spéciale. Le matin du jeudi, veille de sa mort, il eut une suffocation qui lui ôta la parole. Le médecin survient et le trouve mieux. Marius se lève et déjeûne. Etonné de son appétit, le médecin avertit en secret ses parents que ce n'était qu'un mieux trompeur, et leur conseille de le veiller la nuit suivante. Marius, qui ne sentait aucun mal, passa tranquille et recueilli cette dernière journée, il la termina même par la petite promenade indiquée dans son règlement. Enfin on l'aida à se déshabiller, tandis qu'il se plaignait que ce service allait le rendre paresseux.

Pendant la nuit, son sommeil fut souvent interrompu par de pieux transports. Il ne cessait de dire : *Gaudeamus, gaudeamus in gloria Dei patris, amen, amen, amen.* Le lendemain matin, on lui demanda comment il se trouvait. « Très bien, répondit-il. — N'éprouvez-vous pas une suffocation ? — « Oui, et même assez forte. » On lui appliqua aussitôt un sinapisme. Loin de diminuer, la suffocation redoubla. On courut chez le curé de la paroisse ; il était à la ville. La Providence amena le supérieur du petit séminaire de Marseille, avec quelques-uns des amis de Marius. Le malade les reconnut tous et les salua d'un gracieux sourire. Le supérieur lui demanda ensuite s'il n'avait pas quelque peine de conscience. « Non, répondit-il, « aucune pour le moment.—Seriez-vous bien aise « de recevoir le saint viatique ? — Oui, Monsieur, « j'en serais fort content. » Mais le curé n'était pas de retour, et aucun des prêtres venus de Marseille n'osa prendre sur soi de remplir sans autorisation une fonction réservée au pasteur. Heureusement Marius avait communié deux jours auparavant. Il put du moins recevoir une dernière absolution de son confesseur.

Peu après il s'affaiblit sensiblement, et l'on vit bien que son heure approchait. Il paraissait n'avoir qu'un souffle de vie, il n'y avait que les noms de Jésus et de Marie qui pussent lui rendre du mouvement ; il ouvrait alors les yeux et semblait

dire : « Bientôt, bientôt, je vous verrai. » On remarqua qu'il éprouvait par fois une espèce de frémissement ou de tremblement d'horreur, que l'on attribua à quelques tentations violentes : alors on lui disait de mettre sa confiance en Marie, et à l'instant le calme renaissait. Son confesseur le voyant baisser de plus en plus, lui demanda s'il aimait bien le bon Dieu. A cette question, le malade retrouva ou plutôt reçut une force surnaturelle, pour s'écrier d'un ton de voix qui fut entendu même hors de la chambre : « Oui, « mon Dieu, je vous aime et de tout mon cœur. » Ce fut avec ce cri d'amour que sa bienheureuse âme rompit les liens qui l'attachaient à la terre, un vendredi 31 mars, dans l'octave de l'annonciation de la sainte Vierge et de la résurrection de Jésus-Christ, à la fin d'une dernière neuvaine que les élèves du petit séminaire d'Aix faisaient pour lui en l'honneur du bienheureux Alphonse.

Après sa mort, son visage parut d'une beauté ravissante : on ne pouvait se lasser de le considérer, et de lui baiser les pieds et les mains. Quoiqu'il fût à la campagne, un grand nombre d'habitants de la ville vinrent le voir. Il fallut lui couper presque tous les cheveux, pour satisfaire tous ceux qui désiraient avoir quelque chose qui lui eût appartenu. Presque personne ne voulut prier pour lui; on aimait mieux se recommander à ses prières; plusieurs, au lieu du *De profundis*, récitèrent le psaume *Laudate pueri, Dominum*.

Voici l'épitaphe gravée sur sa tombe; elle fut envoyée par le supérieur du petit séminaire d'Aix :

Hic jacet Josephus-Desiderius-Marius Olive. Decessit die 31 *martii* 1826, 17 *annos et* 7 *menses natus.*

Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus : placita enim erat Deo anima illius; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum.

(*Souvenirs de Saint-Acheul.*)



Chapitre IV.

De l'institution de l'Eucharistie.

La promesse que Jésus-Christ avait faite de donner sa chair à manger et son sang à boire, il l'exécuta la veille de sa mort, dans le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres. L'histoire en est rapportée par les trois premiers évangélistes, et par saint Paul. Il est bon, mon cher Théophile, de vous en faire connaître les principales circonstances.

§ I. *Préparation du cénacle.*

« Au premier jour des azymes, à la fin du-

quel il fallait immoler l'agneau pascal, les disciples vinrent à Jésus, et comme ils savaient combien il était exact à toutes les observances de la loi, ils lui demandèrent où il voulait qu'on lui préparât la pâque; alors Jésus adressant la parole à saint Pierre et à saint Jean, leur dit : « Allez à la ville à un certain homme. » Les évangélistes ne le nomment pas et Jésus même, sans le nommer à ses disciples, leur donna seulement des marques certaines pour le trouver. « Allez, leur dit-il, à la ville, en y entrant, vous rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau, vous le suivrez, et en entrant dans la maison où il ira, vous direz au maître, *où est le lieu où je dois manger la pâque avec mes disciples?* et il vous montrera une grande salle proprement meublée, préparez-nous-y tout ce qu'il faudra. »

Il n'y avait qu'un homme-Dieu, instruit sur l'avenir comme sur le présent, qui pût donner de pareils ordres et fournir de semblables instructions. Les deux apôtres qui connaissaient bien leur maître partirent sans rien craindre pour le succès de leur mission, ils marchèrent vers la ville où ils trouvèrent les choses comme Jésus les leur avait dites.

Assurés d'un appartement, ils allèrent au temple, ils y firent immoler les victimes ordinaires, ils se fournirent d'un agneau pascal, ils achetèrent les laitues et les autres légumes, ils se pourvurent de pains azymes et du vin, ils firent rôtir l'agneau, en un mot, ils préparèrent tout ce qui était nécessaire pour la célébration de la pâque.

Voilà quelque chose de plus grand que la pâque ordinaire, puisqu'il envoie les deux plus distingués des apôtres, saint Pierre qu'il avait mis à leur tête, et saint Jean qu'il honorait de son amitié particulière, les évangélistes ne marquent point que ce fût son ordinaire d'en agir ainsi aux autres pâques, ni qu'il fût accoutumé de choisir un lieu où il y eût une grande salle bien meublée ; aussi les saints pères ont-ils remarqué que cet appareil regardait l'institution de l'Eucharistie.

Jésus-Christ voulait nous faire voir par là, avec quel soin devaient être décorés les lieux consacrés à la célébration de ce mystère ; il n'y a que dans cette circonstance où il semble n'avoir pas voulu paraître pauvre. Les chrétiens ont appris par cet exemple tout l'appareil que l'on remarque dès les premiers temps pour célébrer avec honneur

l'Eucharistie selon les facultés de l'Eglise. Mais ce que vous devez apprendre surtout, mon cher fils, c'est à vous préparer vous-même à le bien recevoir. Préparez-lui une grande salle bien ornée, c'est-à-dire, un cœur dilaté par l'amour de Dieu et capable des plus grandes choses, un cœur revêtu de tous les ornements de la grâce.

§ II. *Célébration de la pâque des Juifs.*

Il pouvait être environ sept heures du soir, lorsque Jésus entra au cénacle accompagné du reste de ses apôtres; car c'était une heure après le coucher du soleil que la loi avait placé le commencement de la cérémonie. Jésus se met à table et ses disciples avec lui, selon l'ordre où ils avaient coutume de se ranger. Tous étaient assis, ou, comme on le croit assez communément, couchés sur des lits à la manière des Romains; on était encore à table et on continuait à manger en s'entretenant ensemble avec la liberté que notre bon maître donnait à ses disciples. Il jeta subitement sur eux tous un regard plein de bonté et leur dit : « J'avais un extrême dé-« sir de manger cette pâque avec vous avant

« que de souffrir ; car je vous le dis, je ne
« la mangerai plus qu'elle n'ait son accom-
« plissement dans le royaume de Dieu. »

Par ces paroles, il fait entendre que les figures vont cesser et que la manducation de l'agneau ordonnée par Moïse, fera place à celle du véritable agneau de Dieu, immolé pour le salut du monde. En parlant ainsi, Jésus remplissait une coupe de vin, il rend grâce à Dieu, comme il avait coutume de le faire, il la présente à ses disciples et il leur dit : « Recevez ce calice, et buvez-en tous ; car je vous le dis encore, je ne boirai plus avec vous du fruit de la vigne comme je le fais dans ce dernier repas, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé, et je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de Dieu. »

Ceci n'était encore que la manducation de l'agneau pascal, et le vin dont parle ici le Sauveur n'était pas encore celui qu'il changea en son sang. L'ancienne pâque faisait partie du repas ordinaire ; celui qui présidait à la fête bénissait la première et la dernière coupe, il en buvait le premier et la présentait ensuite à tous les conviés qui en buvaient chacun à son rang. Un des évangé-

listes, qui marque expressément les deux coupes, ne dit que de la seconde, qui fut distribuée après le repas, qu'elle était le calice du sang du Sauveur.

C'était sans doute, mon cher ami, afin de rendre la pâque nouvelle plus semblable à l'ancienne que Jésus unit le festin de l'Eucharistie au repas ordinaire et qu'il donna à ses apôtres son corps sous la forme du pain, et son sang sous les espèces du vin, à la fin du souper où ils assistaient tous.

§ III. *Prédiction de la trahison de Judas.*

La vue du perfide qui devait le livrer à ses ennemis toucha sensiblement le divin Rédempteur; il leur fit connaître, sans nommer le coupable, quelle noire trahison on méditait contre lui : *En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira;* à ces paroles, les apôtres furent consternés et saisis d'horreur. Chacun d'eux rentrant en soi-même, ils commencèrent à lui dire, *serait-ce-moi, Seigneur?* Je ne vous dis point, répond le Sauveur, sur lequel d'entre vous tombe ma prédiction, il n'est pas temps que je vous fasse connaître mon indigne disci-

ple ; mais je vous le répète, c'est un d'entre vous qui me trahira. Ce traître est actuellement à table avec moi, met la main au même plat, il mange le même pain, il boit à la même coupe ; le Fils de l'Homme s'en va et quitte ce monde, ainsi que l'annoncent les écritures et qu'il a été réglé par mon père ; mais malheur à celui par qui le Fils de l'Homme sera trahi et livré, il aurait mieux valu pour lui n'être jamais né.

A ces mots du Sauveur, les craintes redoublent et les inquiétudes se renouvellent, on se questionne réciproquement, on se demande les uns aux autres si on ne soupçonne rien et si on n'a pas découvert quelque indice. Judas soutient effrontément cette alarme de l'air du monde le moins déconcerté, il s'approche de Jésus, et comme s'il eût eu quelque confidence à lui faire, ou quelque ordre à lui demander, il lui dit tout bas : *maître, serait-ce moi? Vous l'avez dit*, répondit Jésus avec douceur. Mais tout cela se passa si secrètement entre le bon maître et le perfide disciple, que les soupçons ne tombèrent pas sur le vrai coupable.

Cependant Pierre brûlant du désir de connaître le traître, fit signe à saint Jean, le dis-

ciple bien-aimé, qui dans la cène reposait sur la poitrine de Jésus-Christ, de lui demander qui c'était, et Jésus lui répondit, « c'est celui à qui je donnerai un morceau « trempé, et l'ayant trempé, il le donna à « Judas, fils de Simon Iscariote; » mais il paraît que cette confidence resta inconnue aux autres apôtres.

Remarquez, mon fils, la bonté de Jésus envers son disciple ingrat : il parle de son crime afin de prémunir ses apôtres contre ce scandale horrible; mais il cache le nom du coupable pour sauver sa réputation et en même temps pour attendrir son cœur et le porter à revenir à lui, mais que peut-on attendre d'un traître de cette nature?...

§ IV. *Lavement des pieds.*

Le repas durait encore, mais il était près de finir, lorsque Jésus-Christ parut se recueillir et méditer, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'action la plus divine de sa vie, celle où, si on l'ose dire, se montrent davantage la puissance et l'amour d'un Dieu; il fallait y préparer ses apôtres. Il convenait de leur apprendre que pour y avoir part, les dispo-

sitions les plus nécessaires étaient l'humilité de l'esprit, dont il venait de leur donner des leçons, et la pureté du cœur dont il allait leur montrer le symbole dans la netteté du corps.

Lorsqu'ils y pensaient le moins et que dans un silence profond, ils ménageaient celui de leur maître, ils le voient tout-à-coup se lever de table, quitter ses vêtements, attacher un linge devant lui, verser de l'eau dans un bassin, se mettre à leurs pieds pour les laver et pour les essuyer du linge qu'il portait. Il voulait rendre à chacun d'eux ce service humiliant, et Judas lui-même ne devait pas être oublié. Quel exemple d'humilité! Jésus aux pieds des apôtres : celui qui possède la plénitude de la divinité et de la puissance ne dédaigne pas de laver les pieds de douze pauvres pêcheurs!...

Tant d'abaissement avec tant de grandeur étonna, confondit saint Pierre, et quand Jésus vint à lui, cet apôtre, saisi de frayeur et de confusion, s'écria en se retirant : *Eh quoi! Seigneur, vous me lavez les pieds?...* Le Sauveur ne condamnait pas des sentiments si justes; mais il avait des raisons supérieures et il voulait être obéi. *Pierre*, lui

dit-il, *ce que je fais maintenant, vous ne le comprenez pas, vous le saurez dans la suite.* Non, Seigneur, reprend le disciple, vous ne me laverez jamais les pieds. Il le faut bien, répartit Jésus, car si vous ne souffrez que je vous lave les pieds, vous n'aurez point de part à ma grâce ni à ma gloire. — Oh! Seigneur, reprit le fervent apôtre, possédé du désir d'être avec son maître, alors lavez-moi non-seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. — Jésus lui dit : Celui qui a déjà été lavé n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est pur dans tout le reste.

Ces paroles sont, mon cher ami, une leçon que Jésus faisait à ses apôtres d'une pureté plus parfaite que n'est celle qui se borne à l'exemption des fautes grossières. C'est surtout quand on se prépare à recevoir l'Eucharistie qu'il n'est pas permis de négliger les moindres taches que l'on contracte dans l'usage de la vie humaine, et qui sont signifiées par le lavement des pieds.

« Pour vous, ajoute le Sauveur, vous êtes purs, mais non pas *tous*, car il savait bien celui qui devait le trahir, et c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas *tous* purs. » Ce mot était bien terrible pour Judas, et serait de-

venu bien salutaire à une âme moins noire que la sienne. Mais son assoupissement était si profond qu'il vit froidement son maître s'humilier à ses genoux et lui laver les pieds sans donner le moindre signe de repentir.

La cérémonie achevée, Jésus quitte le linge, il reprend ses habits, et se remettant à table avec ses disciples : « Vous voyez, leur dit-il, ce que je viens de faire à votre égard. Vous m'appelez votre Seigneur et votre maître, vous faites bien, car je le suis. Mais si moi, votre maître et Seigneur je vous ai lavé les pieds à vous, mes disciples et mes sujets, comment vous, qui êtes tous serviteurs du même Dieu, refuseriez-vous de vous rendre les uns aux autres de semblables services. *Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que je vous ai fait, vous le fassiez aussi.* »

Ces divines leçons d'une humilité profonde, d'une parfaite pureté de cœur et d'une respectueuse charité pour ses frères disposaient admirablement bien ses apôtres au banquet céleste que Jésus-Christ voulait instituer pour nous laisser la marque la plus sensible de son amour pour nous.

§ V. *Institution de l'Eucharistie.*

Il était nuit, et ce fut cette nuit dans laquelle il était trahi que Jésus-Christ choisit pour l'institution de l'Eucharistie. Il voulut rendre cette nuit plus avantageuse au monde que le plus beau de ses jours. « Pendant qu'ils soupaient, comme ils mangeaient encore, dit saint Marc, Jésus prit « du pain et le tenant entre ses mains adorables, il lève les yeux au ciel, il rend grâces « à Dieu son père, il bénit le pain, il le rompt « en autant de morceaux qu'il y a de conviés, « il le présente à ses apôtres et il leur dit : « Prenez et mangez, CECI EST MON CORPS, ce « corps qui est donné pour vous et qui va « être livré pour vous à la mort. »

Ce que Jésus-Christ avait fait pour le changement du pain en son corps, il le fit pour changer la substance du vin en celle de son sang. « Après le souper, il prit le calice, il « rend grâces encore à Dieu son père, il le « bénit, il le présente à ses apôtres, et il « leur dit : Buvez-en tous, CECI EST MON « SANG, le sang de la nouvelle alliance qui « sera répandu pour la rémission des pé-

« chés. Toutes les fois que vous le ferez, « faites-le en mémoire de moi. » Voilà tout ce qui regarde l'institution de l'Eucharistie.

Que ces paroles sont belles! quelles sont touchantes! quelles sont ravissantes! Pouvez-vous les lire sans émotion? Elles furent aussi toutes puissantes et changèrent en un instant le pain au corps de Jésus-Christ, et le vin en son sang. Lorsque Jésus-Christ dit : *Vous ferez ceci en mémoire de moi*, c'est comme s'il disait, vous le ferez comme moi, et vous vous souviendrez de ma passion, car telle est la grandeur de son amour qu'il nous laisse à *perpétuité* sa chair à manger et son sang à boire, afin que nous n'oublions jamais qu'il a souffert et qu'il est mort pour nous.

Tel est, mon fils, le magnifique héritage que Jésus laisse à ses disciples. Un peu avant de mourir, il leur lègue à tous par testament son corps et son sang, et dans ce sang, la rémission des péchés, la paix avec Dieu et un royaume éternel...



Exemples.

RÉFLEXIONS DE BOSSUET.

Une des observations les plus nécessaires dans *l'institution de l'Eucharistie*, c'est que Jésus-Christ l'a faite dans un *banquet ordinaire*, et qu'il voulait en faire un véritable festin pour lier la société entre ses disciples, et leur figurer la joie de ce festin éternel, où ils seront *rassasiés* et *enivrés* de *l'abondance de sa maison*, et *abreuvés du torrent de sa volupté*.

Fréquentons donc ce sacré repas de l'Eucharistie, et vivons en union avec nos frères : fréquentons-le et nourrissons-nous de l'espérance de la joie céleste.

(*Bossuet*, *édit. Versai. t.* 9. *p.* 914.)

VISITE AU CÉNACLE.

Après avoir monté du même côté un escalier d'une vingtaine de degrés, on se trouve dans une *grande salle* dont deux colonnes soutiennent la voûte. C'est le saint *cénacle*. Ce fut là que le Sauveur fit la dernière pâque, et institua l'auguste sacrement de son amour, la divine Eucharistie.

« Quand l'heure fut venue il se mit à table, et « les douze apôtres avec lui. — Et il leur dit : j'ai

« souhaité vivement de manger cette pâque avec
« vous avant de souffrir ; — et ayant pris du pain,
« il rendit grâces, et le rompit, et le leur donna
« en disant : *Ceci est mon corps*, qui est livré pour
« vous ; faites ceci en mémoire de moi. — Il prit
« de même la coupe après qu'il eut soupé, disant :
« *Ceci est le calice*, la nouvelle alliance par mon
« sang qui sera répandu pour vous. — Et voilà la
« main de celui qui me trahit, qui est avec moi à
« cette table. »

En réfléchissant que je me trouvais là même, où Jésus avait fait préparer le céleste banquet, où le disciple bien-aimé s'était reposé sur son sein, où les apôtres avaient reçu le pain de vie des mains de celui qui bientôt allait mourir pour eux et pour nous, où ils avaient bu son sang adorable, où l'infâme qui voulait le trahir avait osé lui demander effrontément si c'était *lui* qui serait le traître, où le malheureux avait mis le comble à son iniquité par le plus épouvantable des sacriléges, j'étais touché, attendri, je frissonnais, j'adorais, je pleurais d'amour, de reconnaissance, d'effroi, d'indignation, d'horreur...

Mais le *saint cénacle* n'est pas seulement digne de nos respects parce que la première pâque chrétienne y fut célébrée : combien d'autres souvenirs non moins glorieux s'y rattachent encore ! Ce fut là qu'après sa résurrection, Jésus visita plus d'une fois ses disciples ; là qu'après son ascension,

il leur envoya le Saint-Esprit, qui se répandit sur eux en langues de feu; là que furent ordonnés les premiers diacres; là que fut célébré le premier des conciles; ce fut de là, enfin, qu'obéissant à la parole de leur divin maître, les apôtres partirent pour « aller enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à garder tout ce qui leur avait été confié, bien assurés qu'il serait avec eux tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

Et moi, je le répète, j'étais au même lieu, à genoux, prosterné, méditant sur toutes ces choses, et priant dans toute l'effusion de mon cœur; et les Turcs présents me regardaient sans m'interrompre, quoique j'y restasse assez long-temps pour lasser leur patience. En me retirant, ils me permirent de prendre *quelques petites pierres*, et parurent même satisfaits de voir que j'y attachais quelque prix.

(*Le P. de Géramb; Pèlerinage, etc.*)



Chapitre V.

De la matière de l'Eucharistie

Nous venons de voir, mon cher Théophile,

que Jésus-Christ prit du pain pour donner son corps à manger à ses apôtres, et qu'ensuite il prit la coupe et la leur donna en disant, *buvez-en tous*. La tradition nous apprend qu'il y avait du vin mêlé d'un peu d'eau. A l'exemple du Sauveur, l'Eglise consacre le pain et le vin pour le sacrement de l'Eucharistie dont il est la matière.

§ I. *Nature du pain pour l'Eucharistie.*

Le pain dont on se sert pour l'Eucharistie doit être de pur froment, et non de seigle ou d'orge, ou de quelqu'autre sorte de grain. L'Eglise a toujours cru que Jésus-Christ s'était servi de ce pain, qui était communément en usage chez les Juifs, et elle n'en a jamais employé d'autre pour la consécration du sacrement de nos autels. Ainsi il n'y a aucune difficulté sur ce point.

Mais ce pain doit-il être levé ou *sans levain?* C'est le sujet d'une contestation qui a duré longtemps entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine; mais qui ne touche pas à la *validité* du sacrement. Car quoiqu'il soit certain que Jésus-Christ ait consacré avec du pain *azyme,* ou sans levain, la tradition et l'usage de l'E-

glise nous apprennent qu'il a laissé à ses disciples et à leurs succeseurs la liberté de se servir ou de pain azyme ou de pain levé.

D'abord il est certain que Jésus-Christ a consacré avec du pain *azyme;* car il institua l'Eucharistie après la cène légale, et il se servit pour cela du pain qui était sur la table. Or ce pain était nécessairement azyme, puisque la loi défendait rigoureusement aux Juifs l'usage du pain levé dans le repas de l'agneau pascal, et pendant les sept jours que durait la fête, elle ne leur permettait pas même d'en garder dans leurs maisons.

En second lieu, il est également certain que Jésus-Christ a laissé à ses disciples et à leurs successeurs, la liberté de consacrer avec du pain levé, ou sans levain, et c'est une vérité que nous apprenons de la tradition et de l'usage de l'Eglise. En effet, la diversité de pratique des églises sur ce point, est une preuve décisive qu'on n'a jamais regardé l'une des deux sortes de pain, comme réglée par l'institution divine et appartenant à la validité du sacrement.

A la vérité, les savants sont partagés sur la grande question, savoir si les églises grecque et latine ont toujours été dans l'usage où

elles sont aujourd'hui de consacrer l'une avec du pain levé et l'autre avec du pain azyme. Mais tous conviennent que ces deux sortes de pains ont été de tout temps en usage dans l'Eglise universelle : et cela suffit pour prouver que la grande contestation des Grecs avec les Latins ne roulait que sur un point de discipline ecclésiastique.

Aussi, mon cher ami, après avoir disputé longtemps et vivement, on est enfin convenu que chaque Eglise demeurerait dans sa pratique, et c'est ce qui s'observe de part et d'autre. Ainsi un prêtre de l'Eglise latine qui se servirait de pain levé, consacrerait, mais il serait en même temps coupable de désobéissance à l'Eglise. Il faut dire la même chose d'un prêtre grec, qui, dans l'Eglise grecque, consacrerait avec du pain sans levain, quoiqu'en soi, celui-ci soit préférable comme représentant mieux la sainteté de Jésus-Christ et la pureté des fidèles qui doivent le recevoir.

§ II. *Raisons du choix du pain.*

Quoique tous les sacrements de l'Eglise aient pour fin générale de sanctifier nos âmes

en nous conférant la grâce, ils ont néanmoins tous une fin particulière qui leur est propre et qui les distingue des autres. Or la fin particulière de l'Eucharistie, cher Théophile, est d'être notre nourriture spirituelle; Jésus-Christ a donc choisi le pain pour nous montrer l'effet de ce sacrement, qui doit opérer dans nos âmes ce que cette nourriture fait dans nos corps. Ainsi, comme le pain entretient la vie du corps et le fortifie, de même l'Eucharistie entretient la vie de l'âme et lui donne la force, pour marcher constamment dans les voies de la justice.

Le pain est une nourriture très commune; c'est celle du pauvre comme du riche, du jeune homme comme du vieillard, et presque tous les peuples le connaissent et en usent. Jésus-Christ a voulu nous montrer par là que tous les chrétiens sont appelés à participer à ce vrai pain de l'âme, à ce pain par excellence, qui est au-dessus de toutes les substances.

Le pain est la nourriture la plus nécessaire. Elle supplée à tout; combien de malheureux qui n'ont guère autre chose? mais rien ne peut le suppléer entièrement : les mets les plus exquis ne suffiraient pas au riche

s'ils n'étaient comme assaisonnés de pain. Aussi on se passe de bien d'autres aliments, mais on ne se passe guère de pain. Qui ne voit que l'intention de Jésus-Christ a été de nous montrer le besoin que nous avons de la sainte Eucharistie? le chrétien qui veut parvenir au ciel sans le pain vivant qui est descendu du ciel, est en danger de périr au milieu du chemin.

Le pain est la nourriture dont on se dégoûte le moins, et la répugnance qu'on manifeste pour cette nourriture est un signe de maladie. Notre Seigneur a voulu nous faire entendre que l'âme vraiment chrétienne a du goût pour l'Eucharistie, et y trouve toutes sortes de délices, tandis que le dégoût pour cet aliment divin est une marque de tiédeur dans le service de Dieu. Prenez-y garde, mon cher ami, et voyez quelles sont les affections de votre âme pour cet auguste sacrement?

Aussi, Jésus-Christ ne se contente pas que nous demandions une fois ce pain *supersubstantiel*, mais il veut que nous le prions de nous l'accorder chaque jour. C'est l'interprétation de ces paroles de la belle prière qu'il nous a enseignée lui-même : *Donnez-nous notre pain quotidien*, c'est-à-dire de

tous les jours. « Nous demandons tous les jours, dit saint Cyprien, que Dieu nous donne le pain dont nous avons besoin chaque jour, afin qu'étant et vivant en Jésus-Christ, et recevant tous les jours l'Eucharistie comme la nourriture où nous devons trouver le salut, nous ne tombions pas dans le malheur d'être séparés du corps de ce divin Sauveur par quelques grièves offenses, qui nous priveraient de la participation de ce pain céleste. »

§ III. *Nature du vin pour l'Eucharistie.*

Le vin eucharistique doit être du vin, proprement dit, c'est-à-dire du *vin de la vigne*, car Jésus-Christ consacra du même vin dont on venait de boire au repas de l'agneau pascal. Or, il appelait ce vin le *fruit de la vigne* (1). Ainsi, toute autre liqueur, soit naturelle, comme le cidre et le verjus, soit artificielle et composée comme l'hydromel, ne peut être la matière de ce sacrement, le vin même, s'il a perdu sa qualité de vin, par exemple, s'il est exalté par la distillation, (ce qu'on appelle *eau-de-vie)* ou aigri, ou

(1) *De generatione vitis.* (S. Luc XXII. 18.)

mêlé d'une si grande quantité d'eau qu'on ne puisse plus dire que ce soit du vin, ne peut servir à la consécration de l'Eucharistie. Du reste, peu importe qu'il soit blanc ou rouge, de l'année ou vieux, du pays ou étranger, pourvu qu'on soit certain qu'il n'a pas été falsifié.

Quoique le vin soit la matière de l'Eucharistie, l'Eglise a toujours eu l'usage d'y mettre un peu d'eau. L'autorité des conciles et le témoignage des pères nous apprennent que notre Seigneur le fit lui-même; de plus, c'est une manière de rappeler le sang et l'eau qui coulèrent du côté de Jésus-Christ, lorsqu'un des soldats le perça avec sa lance. Enfin, l'eau étant la figure du peuple, comme nous le voyons dans l'Apocalypse de saint Jean (1), mêlée avec le vin du sacrifice, elle représente l'union du peuple fidèle avec Jésus-Christ son chef. Cet usage est de tradition apostolique et a toujours été observé dans l'Eglise.

§ IV. *Raisons du choix du vin.*

Le fils de Dieu nous a donné son précieux

(1) *Aquas quas vidisti, populi sunt et gentes.* (Ap. 15, 17.)

sang, sous les espèces du vin, parce que le vin, dit saint Thomas, exprime bien l'effet de l'Eucharistie, car la vertu de cette liqueur est de *réjouir*, suivant ce qui est écrit dans les livres saints : *Le vin réjouit le cœur de l'homme.* Or, qui pourra expliquer la joie spirituelle que produit ce vin mystique dans l'âme qui le reçoit ? *Que mon calice*, s'écrie-t-elle alors avec David, *que mon calice qui énivre est excellent et délicieux !* (1) Ce mot *enivrer* dans l'Ecriture, ne signifie pas toujours un excès vicieux qui ôte le sens et la raison, mais une grande réjouissance et des transports qui nous mettent comme hors de nous-mêmes. Aussi, mon cher ami, dans la primitive Eglise, lorsqu'on invitait les fidèles à s'approcher des saints mystères, on leur disait : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux.*

C'est ce qui donnait sujet à saint Ambroise d'exhorter les personnes pieuses à fréquenter les sacrements, pour apprendre, par leur propre expérience, combien le vin eucharistique est délicieux. « Venez, disait-il, à cette

(1) *Et calix meus inebrians, quàm præclarus est !* (Ps. 25, 9.)

« coupe qui enivre, afin qu'elle vous rem-
« plisse de joie en vous donnant une douce
« espérance que vos péchés vous sont remis,
« et qu'elle vous délivre de la crainte de la
« mort et de toutes les inquiétudes de la
« vie. »

Jésus-Christ nous présente encore son sang sous les espèces du vin, pour montrer la force et la vigueur qu'il communique à ceux qui le boivent pour vaincre les ennemis de leur salut. Muni de ce sacrement, le chrétien est invincible. Il défie toutes les créatures, il se plaît à s'écrier : *Je ne crains rien, Jésus est avec moi.* Pourquoi saint Laurent souffrit-il la violence des flammes avec tant de vigueur et de courage? C'est qu'il avait bu à la coupe du fils de Dieu, et que s'étant saintement enivré de la douceur de son sang, il était devenu insensible aux tourments.

En troisième lieu, Jésus-Christ nous donne son sang, sous les apparences du vin, parce qu'il en a la couleur. C'est pour cela que Jacob, prédisant la venue du Messie, dit *qu'il sera l'attente des nations et qu'il lavera sa robe dans le vin et son manteau dans le sang de la vigne.* Ce vin exprimé de la grappe, dit saint Cyprien, c'est le sang de la coupe

du Seigneur, et la robe qu'il lave dans ce vin mystérieux, c'est son Eglise qu'il a purifiée de son sang. Car, disait saint Bernard, ce n'est pas un vin qui abrutit les sages, mais un vin qui *produit les vierges*, oh! que cette coupe est excellente! *Je recevrai donc ce calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur.*

§ V. *Symboles généraux du pain et du vin.*

Voyons maintenant, mon cher ami, les symboles qui sont communs au pain et au vin, et qui sont également propres à représenter la nature et les effets de l'Eucharistie.

1° Le pain et le vin ont encore cet avantage qu'ils servent à nous convaincre de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrement de nos autels. En effet, tous les jours nous voyons que le pain et le vin se changent en notre chair et en notre sang. Quoi de plus propre que ce fait journalier et incontestable à produire et à conserver en nous la croyance que le pain et le vin sont changés par les paroles de la consécration, au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ?

2° Ce changement miraculeux du pain et du vin représente admirablement ce qui se passe dans l'âme. De même que le pain et le vin sont réellement changés au corps et au sang de Jésus-Christ, sans qu'il y ait aucune apparence visible de changement, ainsi, quoique rien ne paraisse changer en nous au dehors, lorsque nous communions, nous sommes cependant, par la vertu de l'auguste sacrement, renouvelés, transformés, animés d'une vie nouvelle.

5° Le pain et le vin représentent parfaitement le grand mystère d'amour qui s'accomplit dans l'Eucharistie. En effet, comme le vin est fait de plusieurs grains de raisin, et le pain de plusieurs grains de blé; ainsi, tous les chrétiens ne forment plus qu'un seul corps composé de différents membres, unis pas les liens les plus étroits, lorsque nous avons participés aux saints mystères. C'est le langage même de saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens.

§ VI. *Offrande du pain et du vin eucharistiques.*

Autrefois c'étaient les fidèles qui offraient eux-mêmes le pain et le vin destinés à l'au-

tel, car il est juste que celui-là fournisse la matière d'un sacrifice qui doit être offert à son profit. Aussi tous faisaient cette offrande, hommes et femmes sans distinction. Cet antique et saint usage s'est conservé jusqu'au neuvième siècle. On en voit encore aujourd'hui un vestige remarquable à Milan.

Cette Eglise entretient une congrégation de dix vieillards et de dix femmes âgées, qu'on appelle *l'école de saint Ambroise*, pour représenter tout le peuple. Deux de ces vieillards, accompagnés des autres et revêtus d'habits particuliers, présentent le pain et le vin. Le premier vieillard présente trois hosties, et l'autre une burette d'argent remplie de vin. Après eux, viennent deux femmes âgées qui présentent de même le pain et le vin. L'offrande se fait ainsi à toutes les fêtes solennelles. Mais à part cette belle tradition, on ne connaît plus d'Eglise où le peuple offre à la messe le pain et le vin de la consécration.

Voulez-vous, mon cher fils, connaître les raisons de ce changement? écoutez. D'abord, c'est parce que les prêtres ont cru devoir offrir à l'autel des pains préparés avec plus de soin que ceux qui étaient offerts communé-

ment par le peuple. Il n'est personne qui ne sente la sagesse de cette précaution, surtout dans un temps où la foi des chrétiens avait bien perdu de sa ferveur primitive. En second lieu, c'est parce que les fidèles avaient fait des donations ou des fondations à l'Eglise en chargeant les ministres sacrés de tout ce qui était nécessaire pour le service divin. Ainsi, quoique le pain et le vin destinés à être la matière du sacrifice ne soient plus offerts par le peuple, ils peuvent toujours être regardés comme l'oblation des fidèles, parce qu'ils viennent de leurs bienfaits. C'est encore à cela que sont employées en partie les quêtes qui se font aujourd'hui dans nos églises.

Le pain et le vin destinés au sacrifice se plaçaient sur l'autel. Le *vin* se versait dans des *calices* qui avaient ordinairement deux *anses*, parce qu'ils étaient grands et pesants, et que par ce moyen on les portait et on les maniait plus aisément, quand il s'agissait de donner au peuple la communion du sang de Jésus-Christ. Le *pain* se mettait sur un plat appelé *patène*, nom qu'il a retenu jusqu'à présent. Mais la patène antique était beaucoup plus grande que la nôtre, et il ne

faut pas douter qu'il n'y en eût plusieurs comme il y avait plusieurs calices pour le vin.

Exemples.

RÉFLEXION DE BOSSUET.

L'ancienne coutume était d'offrir *chacun* son pain et son vin, et de fournir la matière de ce sacrement céleste. La cérémonie a changé, mais l'esprit a demeuré. Nous offrons tous avec le prêtre, nous consentons à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit, et que dit-il? *Priez, mes frères, que mon sacrifice* et le VÔTRE *soit agréable* au Seigneur notre Dieu.

Et que répondez-vous? *Que le Seigneur le reçoive de vos mains.* Quoi? notre sacrifice est le vôtre. Et que dit encore le prêtre? *Souvenez-vous de vos serviteurs pour qui nous vous offrons.* Est-ce tout? Il ajoute : *Ou qui vous offrent ce sacrifice.*

Offrons donc aussi avec lui, offrons Jésus-Christ, offrons-nous nous-mêmes avec toute son Eglise catholique répandue par toute la terre.

(*Bossuet*, *t.* 9. *p.* 652.)

Zèle des premiers chrétiens.

Les premiers chrétiens qui avaient tant de véné-

ration pour l'auguste sacrement du corps et du sang dont ils faisaient leurs plus chastes délices, apportaient un grand soin à préparer ce qui devait servir de matière à ce banquet divin. Ils ne se reposaient de ce soin sur personne, chacun faisait soi-même le pain qu'il devait offrir au sacrifice, les empereurs mêmes ne se dispensaient pas de ce devoir. Ils ne croyaient pas avilir par là leurs mains habituées à porter le sceptre du monde, au contraire, ils ne croyaient pas pouvoir s'en servir pour un plus noble usage, et ils avaient raison.

(*Fleury*, *t. IV*, *p.* 244.)

Piété de Candide, femme de Trajan.

Candide, femme de Trajan, général en chef des armées de l'empereur Valère, passait les nuits à moudre le blé, dont la farine était destinée à faire le pain de l'autel. « J'ai vu de mes yeux, dit un historien de l'Eglise, cette illustre dame, travailler toute la nuit à moudre et à faire de ses propres mains le pain de l'oblation. »

(*Pallade*, *hist. ecclés. chap.* 29.)

Ferveur de sainte Radégonde.

Saint Fortunat, évêque de Poitiers, dans la vie qu'il a faite de sainte Radégonde, rapporte que cette reine de France faisait de ses mains non-seu-

lement le pain qu'elle devait présenter elle-même aux ministres de l'Eglise à l'offertoire, mais qu'elle s'appliquait encore avec beaucoup de dévotion à faire les pains du sacrifice pour les distribuer à beaucoup d'églises.

(*Vie de sainte Radégonde.*)

Saint Venceslas, duc de Bohême.

Saint Venceslas, duc de Bohême, était pénétré d'un profond respect pour la sainte Eucharistie. Il ramassait de ses propres mains les épis de froment, les vannait et en faisait le pain qui devait servir à la consécration. Il cultivait de même une vigne, il en cueillait les raisins et faisait le vin qu'il devait offrir pour le sacrifice.

(*Chronique de Belgique.*)

Testament de saint Rémy.

Saint Rémy, archevêque de Reims, laissa une vigne afin qu'on en offrît du vin aux saints autels les dimanches et les autres fêtes, selon le témoignage de Flodoart, chanoine de Reims.

(*Hist. Rem.*, *l.* 1, *c.* 18.)





Chapitre IV.

De la forme de l'Eucharistie.

Par la forme du sacrement de l'Eucharistie, on entend les paroles en vertu desquelles le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Or, vous savez, mon cher Théophile, que les paroles pour la consécration du pain sont : *Ceci est mon corps*, et pour la consécration du vin : *Ceci est mon sang*. Les prières qui précèdent ou qui suivent, quelque respectables qu'elles puissent être, ne sont pas essentielles pour la confection du sacrement.

§ I. *Effet des paroles de la consécration.*

La foi catholique nous enseigne que trois effets admirables et miraculeux sont produits par les paroles divines de la consécration. *Le premier* est que le pain et le vin sont changés au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ, le même qui est né de la Vierge Ma-

rie, et qui maintenant est assis à la droite du père. *Le second*, c'est que le pain et le vin sont tellement détruits et changés, qu'il n'en reste absolument rien. *Le troisième*, qui est une suite des deux premiers, c'est que les espèces ou apparences sensibles qui restent ne sont inhérentes à aucun sujet, ne sont soutenues par aucune matière, et qu'elles subsistent par un miracle incompréhensible de la toute-puissance de Dieu.

Ainsi, on voit encore, à la vérité, après la consécration, les apparences du pain et du vin, la couleur, la figure, on sent le goût, cependant, la substance même du pain et du vin est tellement changée au corps et au sang de Jésus-Christ, qu'il n'en reste absolument plus rien, en sorte qu'il n'y a réellement plus ni substance du pain, ni substance du vin.

De là, il suit que notre Seigneur est tout entier dans le sacrement de l'autel, et tout entier, soit sous l'espèce du pain, soit sous l'espèce du vin. L'espèce du pain contient donc non-seulement le corps de Jésus-Christ, mais encore son sang, son âme, sa divinité. A son tour, l'espèce du vin contient avec le sang, Jésus-Christ Dieu et homme sans divi-

sion. Enfin, non-seulement le Sauveur, Dieu et homme tout vivant, est renfermé tout entier dans chacune des espèces du pain et du vin ; mais il y est également tout entier dans la moindre parcelle qui se détache de l'hostie, pourvu qu'elle soit sensible.

La raison fondamentale de cette vérité, c'est que notre Seigneur est *vivant* dans l'Eucharistie. Ainsi son corps et son sang ne peuvent être séparés. Seulement, le corps se trouve sous les espèces du pain, et le sang sous celles du vin, par la vertu des paroles de la consécration, tandis que le reste s'y trouve, comme disent les théologiens, par *concomittance;* c'est-à-dire parce que toutes ces choses sont maintenant inséparables. Telle est, mon fils, la doctrine même du Sauveur, telle est la foi invariable de l'Eglise depuis dix-huit cents ans.

§ II. *Doctrine du concile de Trente.*

Mais, direz-vous, sommes-nous bien sûrs que c'est là l'enseignement de l'Eglise ? Oui, cher Théophile, et pour vous en convaincre, nous sommes bien aise de vous rapporter ici les propres paroles du saint concile de Trente,

où la foi catholique est expliquée de la manière la plus lumineuse.

« Le saint concile enseigne et reconnaît « ouvertement et simplement, que dans l'au-« guste sacrement de l'Eucharistie, après la « consécration du pain et du vin, notre Sei-« gneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai « homme, est contenu *véritablement*, *réelle-« ment* et *substantiellement*, *sous les appa-« rence du pain et du vin* (1). » Ces expressions que les pères du concile emploient, sont directement opposées aux différentes manières de parler, dont se servaient les hérétiques pour expliquer la présence de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Les mots *véritablement*, *réellement*, *substantiellement*, qui sont presque synonymes, ont pour but de réfuter l'erreur des *calvinistes* qui prétendent que l'Eucharistie n'est qu'une pure *figure*, un simple *signe* du corps et du sang de Jésus-Christ, et en ajoutant : sous *les* APPARENCES *du pain et du vin*, ils veulent condamner les *luthériens* qui enseignent que le corps et le sang sont réellement présents, mais avec le pain et le vin.

(1) Session 13, ch. 1.

Ces deux vérités de foi se trouvent encore expliquées plus distinctement et plus au long un peu après. « On a toujours cru dans l'E-
« glise de Dieu, dit le même concile (1),
« qu'après la consécration, le véritable corps
« de notre Seigneur et son véritable sang
« avec son âme et sa divinité sont sous l'es-
« pèce du pain et du vin, c'est-à-dire son
« corps sous l'espèce du pain et son sang
« sous l'espèce du vin, *par la force des pa-*
« *roles mêmes*, mais son corps aussi sous
« l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce
« du vin, et son âme sous l'une et sous l'au-
« tre, *en vertu de cette liaison naturelle*,
« par laquelle ces parties dans Jésus-Christ,
« qui est ressuscité pour ne plus mourir,
« sont unies entr'elles, et la divinité de
« même, *à cause de son admirable union hy-*
« *postatique* avec le corps et l'âme de Jésus-
« Christ. C'est pourquoi il est très véritable
« que l'une des deux espèces contient au-
« tant que deux ensemble, car Jésus-Christ
« est tout entier sous l'espèce du pain, et
« sous chaque partie de cette espèce, comme
« il est tout entier sous l'espèce du vin et

(1) Session 13, chap. 3.

« sous chacune de ses parties, et parce que
« Jésus-Christ, notre rédempteur, a dit,
« continue le concile (1), parlant de ce qu'il
« présentait sous l'espèce du pain, que c'é-
« tait véritablement son corps, on a tou-
« jours tenu pour certain dans l'Eglise de
« Dieu, et le saint concile le déclare encore
« de nouveau, que, par la consécration du
« pain et du vin, il se fait un changement de
« toute la substance du pain en la substance
« du corps de notre Seigneur, et de la subs-
« tance du vin en la substance de son sang,
« ce que l'Eglise catholique a appelé *tran-*
« *substantion*, d'un nom propre et convena-
« ble à la chose. »

Ainsi, vous voyez, cher Théophile, que la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie se réduit à deux points principaux, la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, de son âme et de sa divinité dans l'Eucharistie, et le changement du pain et du vin en son corps et en son sang, de telle sorte qu'il ne reste plus ni pain ni vin, et que ce qui est aperçu par nos sens n'en est que les apparences, en un mot, la présence réelle et la transubstan-

(1) Session 13, chap. 4.

tiation. Voilà en substance notre croyance, et comme ces deux vérités sont attaquées par les hérétiques et les incrédules de notre temps, et dont plusieurs vivent parmi nous, il est à propos d'en établir la certitude, et c'est ce que nous ferons dans les chapitres suivants.

§ III. *Grandeur du miracle de la transubstantiation.*

On peut dire que le miracle qui s'opère dans l'Eucharistie est le plus grand de tous les miracles, et cela pour trois raisons. La première, parce que les autres sont faits sur la créature par la puissance du créateur, tandis que celui-ci est opéré par la créature sur le créateur lui-même. Car ici, c'est le prêtre qui parle et qui par sa parole change le pain au corps de Jésus-Christ et le vin en son sang. Pouvoir le plus admirable qui ait jamais été donné à l'homme.

La seconde raison, c'est que les autres dons que Dieu fait à l'homme coûtent presque toujours quelque chose à celui-ci. Tantôt il y a de la dépense à faire; tantôt il y a du travail qui l'incommode; tantôt il y a de

la contradiction à éprouver. Mais le pouvoir que Dieu a donné au prêtre de faire ce miracle est sans depense, sans travail, sans résistance. Trois mots lui suffisent, *ceci est mon corps*. O prêtre revêtu de cette puissance, souvenez-vous que vous n'êtes rien de vous-même, et que tout ce que vous êtes, c'est par la grâce et la faveur de Dieu !

La troisième raison, c'est que ce miracle est l'abrégé de toutes les merveilles que le fils de Dieu a faites durant sa vie, et dont il voulait consacrer la mémoire en établissant le sacrement de son corps et s'enfermant en lui-même dans son ouvrage. Aussi le célèbre père Bourdaloue a-t-il prouvé que tous les mystères de la naissance, de la vie, de la mort et de la gloire de Jésus-Christ s'accomplissent de nouveau dans le sacrement de l'Eucharistie. C'est là, dit-il, 1° que Jésus-Christ prend une seconde naissance ; 2° qu'il reçoit nos adorations ; 3° qu'il est offert et présenté à Dieu ; 4° qu'il converse avec les hommes ; 5° qu'il se multiplie en quelque manière et qu'il nourrit de son corps sacré une multitude innombrable d'âmes fidèles ; 6° qu'il est exposé aux insultes et aux persécutions ; 7° qu'il est même crucifié par les

pécheurs sacriléges ; 8° enfin qu'il devient, comme dans sa résurrection, victorieux et triomphant. Voilà, mon cher ami, ce que cet orateur chrétien développe dans huit discours que je vous engage à lire pour votre édification.

L'Eucharistie est sans contredit une œuvre plus admirable que la création, et la parole de Dieu fait mieux paraître sa force dans la consécration du corps de Jésus-Christ que dans la production et la conservation de l'univers. En effet, dans la création, la parole de Dieu montre sa force en donnant l'être à la créature qui ne l'avait pas auparavant. Mais dans l'Eucharistie, elle la montre en donnant un être nouveau au fils de Dieu, par une opération mystique ; dans la conservation du monde, la parole de Dieu montre sa force en conservant toutes les choses créées et en les maintenant dans la possession de leur être, dans l'Eucharistie, la parole de la consécration fait subsister l'Eglise dont le sacrement est le rempart et la consolation.

L'Eucharistie est une œuvre de la toute-puissance de Dieu qui ajoute quelque chose à l'incarnation et qui lui donne plus d'éten-

due ; car, dans l'incarnation, le Verbe s'unit à un seul homme, et dans ce sacrement il s'unit à tous ceux qui le reçoivent : l'incarnation ne s'est faite qu'une fois, la transubstantiation se renouvelle tous les jours, autant de fois qu'il y a de prêtres qui consacrent. L'incarnation ne s'est faite qu'en un seul lieu, et la consécration se fait dans toutes les parties du monde ; enfin, dans l'incarnation, c'est le fils de Dieu qui agit et qui emploie sa toute-puissance pour se faire homme ; et dans l'Eucharistie, c'est le fils de l'homme qui agit et qui emploie sa toute-puissance pour nous faire des dieux. DII ESTIS. O prodige ineffable et incompréhensible ! Où trouver, mon cher ami, une intelligence qui le conçoive, une langue qui puisse l'expliquer ?

§ IV. *Exposé des merveilles de l'Eucharistie.*

D'après tout ce que nous venons de vous mettre sous les yeux, il est facile de conclure qu'il y a une infinité de merveilles dans le sacrement de l'Eucharistie. Pour les mieux graver dans votre esprit et surtout dans votre cœur, nous allons les réunir ici et les mettre par ordre.

La première merveille, c'est le changement admirable de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, de sorte que le pain a cessé d'être pain, et le vin d'être vin.

La seconde, c'est que le fils de Dieu, au moment que les paroles sont prononcées, se trouve réellement présent dans l'Eucharistie, et que sans quitter le ciel où il est toujours, son corps est véritablement dans l'hostie où il n'était pas avant la consécration.

La troisième qui suit de la seconde, c'est que le corps du fils de Dieu se trouve en même temps dans plusieurs lieux et en autant qu'il y a d'hosties consacrées.

La quatrième merveille, c'est que les accidents du pain et du vin subsistent après la consécration, quoique séparés de leur substance qui les soutenait auparavant.

La cinquième est que le corps du fils de Dieu est tout entier et parfait dans l'hostie, sans néanmoins y occuper de place, comme les autres corps, mais d'une manière spirituelle; comme l'âme qui est toute en tout le corps, et toute en chaque partie du corps. D'où il s'ensuit nécessairement que le corps du fils de Dieu est aussi entier sous la moin-

dre partie de l'hostie que sous la plus grande; et que celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie, en reçoit autant que celui qui reçoit une hostie tout entière.

La sixième, qui découle de la précédente, est que quand l'hostie est divisée en plusieurs parties, le corps du fils de Dieu n'est point divisé ni rompu, parce qu'il demeure en chaque partie comme il était auparavant.

La septième est que, quand l'hostie est consommée, le corps du fils de Dieu n'est pas consommé ni corrompu; ce corps tout divin n'étant capable d'aucune altération : et il ne lui arrive autre chose en ce moment que de cesser d'être dans le sacrement, lorsque les accidents du pain et du vin étant corrompus, n'ont plus rien des accidents du pain et du vin.

Toutes ces merveilles, mon fils, sont encore accompagnées d'une infinité d'autres qu'il est impossible de dire ni de comprendre : elles nous doivent faire regarder ce divin sacrement comme un abrégé des plus grands effets de la toute-puissance de Dieu, suivant cette prophétie de David : *Dieu plein de miséricorde, a fait un abrégé de ses merveilles, en donnant une nourriture céleste à ceux qui le craignent.*

Exemples.

RÉFLEXIONS DE BOURDALOUE.

L'Ecriture nous apprend que toutes choses ont été faites par la parole de Dieu; c'est par elle en effet que les cieux ont commencé à rouler sur nos têtes, par elle que la terre s'est affermie sous nos pieds, par elle que les eaux ont rempli les abîmes, par elle enfin que tous les êtres créés sont sortis du néant, et ont composé ce vaste univers : tant la *parole de Dieu*, selon l'expression de l'apôtre, est *vive*, *efficace*, *agissante*. Tout cela sans doute est grand et digne d'admiration, mais dans le divin mystère de l'Eucharistie et dans la manière dont il s'accomplit, j'y trouve quelque chose de plus surprenant encore.

A l'autel, ce n'est plus la parole de Dieu qui agit, c'est la parole d'un homme qui parle en son nom; et c'est au prêtre qu'on peut appliquer cette belle et noble expression du prophète-royal, parlant de Dieu, créateur du monde : *Il dit, et toutes choses furent faites*. En effet, le prêtre parle, il prononce les paroles sacramentelles, *il dit*, et tout-à-coup que de prodiges! que de merveilles!...

Il dit, et dans l'instant toute la substance du pain, toute celle du vin est détruite : de sorte que sous la même figure, les mêmes dehors et sans que

rien de nouveau paraisse, ce n'est plus ni du pain ni du vin, mais Jésus-Christ en substance avec tout son corps, tout son sang, tout son être, comme Dieu et comme homme.

Il dit, et par une division au-dessus de tout ordre naturel, et jusque-là inconnue à toute la raison humaine, de faibles accidents tels que ceux du pain et du vin, couleur, odeur, saveur et autres, sont séparés de leur sujet, et ne subsistent que par la vertu divine qui les soutient.

Il dit, et ce même corps, caché sous les espèces sacramentelles, y est à la *manière des esprits*, c'est-à-dire, qu'étant tout entier dans toute l'hostie, il est encore tout entier dans chaque partie de l'hostie, qu'il y est indivisible et incorruptible, et que ce n'est ni ce corps que l'on partage en partageant l'hostie, ni ce corps qui se corrompt quand l'hostie vient à se corrompre.

Il dit, et le même fils de Dieu, qui sortant de ce monde après sa résurrection, monta au plus haut des cieux, sans quitter ce céleste séjour, descend sur l'autel, de manière qu'il est en même temps et dans le ciel et sur la terre, tout éclatant de lumière dans le ciel, et comme enseveli dans l'obscurité sur la terre ; mais néanmoins aussi brillant sur la terre que dans le ciel.

Prodiges incompréhensibles et ineffables! prodiges que les saints pères n'ont considérés qu'avec une sainte frayeur, et que saint Chrysostôme ap-

pelle *mystères terribles et formidables.* Prodiges que les hérétiques osent contester, parce que ne pouvant les comprendre, ils ne les jugent point possibles ; eh quoi ! ignorent-ils donc cet oracle de l'Evangile, *qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.* Prétendent-ils donc mesurer la toute-puissance divine, selon leurs vues étroites et bornées, et pensent-ils que les œuvres de Dieu ne sont pas aussi merveilleuses, quoi qu'elles surpassent notre intelligence et qu'elles soient au-dessus de nos raisonnements ?...

(*Bourdaloue*, *Pensées*, 2e *vol.*)

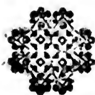
RÉFLEXIONS DE BOSSUET.

Qu'avons-nous dans l'Eucharistie, si ce n'est CELUI *qui fait la félicité des bienheureux?* C'est la même chose, la même substance, et il n'y a qu'à ôter le VOILE. Seigneur, ôtez le voile, percez le nuage, que me restera-t-il entre les mains et devant les yeux, sinon cet objet qui fera ma béatitude? n'ai-je pas déjà cet objet dans votre corps ? dans le corps de Jésus-Christ n'ai-je pas son âme ? n'ai-je pas TOUTE SA PERSONNE, et dans sa personne celui qui *habite corporellement, avec une entière plénitude*, c'est-à-dire le Verbe divin ? et dans ce Verbe, n'ai-je pas son père ? *j'ai donc tout !...*

Maintenant que me reste-t-il à désirer, sinon de voir ce que je tiens, de percer le voile, de voir

clairement et par une manifeste vision ce que *je sais bien* que j'ai, mais ce que *je ne vois pas*. Il n'y a qu'à demeurer en lui, car ainsi il demeurera en nous, et il ne demande qu'à être vu, qu'à être parfaitement possédé, qu'à jouir parfaitement de nous, en nous donnant tous ses biens et lui-même pour en jouir, enfin à être connu comme il connaît, c'est-à-dire à être connu clairement, vivement, éternellement, sans obscurité, au-dessus de toute vision. *Voilà le fruit, la vérité, l'entière consommation du mystère de l'Eucharistie.*

(*Edit. Vers. t.* 9. *p.* 608.)



TRAITÉ
DE
LA PRÉSENCE RÉELLE.



DEUXIÈME PARTIE.



VÉRITÉ DE L'EUCHARISTIE.



INTRODUCTION.

Tout ce que nous venons de dire sur l'excellence de l'Eucharistie devrait suffire pour établir la vérité du dogme de la présence réelle ; mais pour convaincre d'une manière irrésistible tout esprit raisonnable, nous allons prouver, dans cette seconde partie, ce *mystère de foi*, par tous les moyens dont on se sert communément pour défendre une chose qui nous appartient contre ceux qui veulent nous l'enlever injustement. On oppose

d'abord le premier contrat par lequel le premier propriétaire l'a promise solennellement; 2° on produit la donation même; 3° on fait valoir la possession non-interrompue depuis le temps de la donation. C'est ainsi que l'Eglise catholique procède contre les novateurs; Jésus-Christ, dit-elle, m'a promis de me donner son corps et son sang, il me l'a donné réellement et de fait, depuis ce temps, je le possède, on ne me l'a disputé qu'après une possession de mille ans. Donc j'ai raison contre tous les hérétiques et philosophes modernes qui veulent m'enlever ce précieux trésor.

Nous allons donc tirer nos preuves 1° *de l'Ecriture sainte*, c'est-à-dire des paroles dont Jésus-Christ s'est servi en promettant et en instituant le sacrement de l'Eucharistie; 2° *de la dradition*, c'est-à-dire des témoignages des saints Pères de tous les siècles, qui ont parlé de ce sacrement; 3° *de l'argument de prescription* par lequel nous démontrons que

cette croyance étant universellement établie dans l'Eglise et ne pouvant en assigner l'origine, il faut en conclure, sans crainte, qu'elle remonte jusqu'aux apôtres, jusqu'à Jésus-Christ.

Mais, dira-t-on, peut-être est-il utile que les simples fidèles soient instruits des preuves de ce dogme? Eh! oui, sans doute, cette connaissance sert à affermir leur foi et empêche ainsi qu'ils soient surpris et ébranlés par les discours des hérétiques, lorsqu'ils sont forcés de les entendre; ils peuvent encore leur servir à éclairer les hommes égarés, lorsqu'ils se trouvent avec eux.

Néanmoins, mon cher Théophile, vous ne devez pas prétendre que ces instructions abrégées suffisent pour entrer en conférence avec des ministres exercés dans les disputes. Car il est facile à un homme savant qui parle d'une manière diffuse d'éblouir, par de fausses raisons, ceux qui n'ont étudié que légèrement ces matières. Mais cela ne doit pas ébranler

un catholique qui n'est pas établi dans la fermeté de sa foi sur son examen particulier, mais sur l'autorité infaillible de l'Eglise. Il peut donc mépriser avec raison les objections qu'on lui fait, lors même qu'il ne sait pas comment y répondre, et s'écrier avec l'Eglise : *Ce que vous ne comprenez pas, ce que vous ne voyez pas, croyez-le d'une foi vive, contre l'ordre naturel des choses. Car pour affermir un cœur sincère dans cette croyance, la foi seule suffit.* AD FIRMANDUM COR SINCERUM, SOLA FIDES SUFFICIT.

(Hym. du S. Sacr.)



Chapitre premier.

PREMIÈRE PREUVE.

Les paroles de la Promesse.

La première preuve qui établit le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans

l'Eucharistie, nous la trouvons dans les paroles dont notre Seigneur s'est servi pour nous promettre ce dernier gage de son amour. Voulez-vous, mon cher Théophile, en être pleinement convaincu? lisez avec attention les réflexions suivantes :

§ I. *Sens des paroles de la promesse.*

Après avoir exhorté la multitude qu'il avait nourrie au nombre de cinq mille, avec cinq pains dans le désert, à chercher et à se proprocurer une nourriture plus excellente que cette nourriture périssable qu'ils avaient reçue de lui ; une nourriture qui demeure pour la vie éternelle, et qu'il devait leur donner ; après leur avoir dit que la manne que leurs pères avaient mangée dans le désert ne les avait pas empêchés de mourir, mais que celui qui mangerait le pain qu'il devait leur donner vivra éternellement, Jésus-Christ leur dit en termes formels, « le pain « que je donnerai, c'est ma chair qui sera « livrée pour la vie du monde.... Si vous « ne mangez ma chair, et si vous ne buvez « mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous...

« Car ma chair est vraiment nourriture, et « mon sang vraiment breuvage. »

Toutes ces paroles de Jésus-Christ sont si expresses pour la présence réelle, que les protestants, pour éluder la preuve qu'on en tire en faveur de la croyance romaine, ont nié que le Seigneur ait parlé en cet endroit de l'Eucharistie et de la manducation réelle de son corps, et, selon eux, les paroles que nous venons de rapporter doivent être entendues de l'incarnation du Verbe, de la passion de Jésus-Christ, et d'une manducation spirituelle qui se fait hors le sacrement, par la foi dans le Verbe incarné et en sa mort. Et en niant qu'en cet endroit il s'agisse de l'Eucharistie, ils prétendent cependant en conclure la nécessité de la communion sous les deux espèces : et voilà comme ils sont conséquents dans leurs raisonnements.

Mais je leur demande : Si Jésus-Christ avait eu dessein de parler du sacrement de l'Eucharistie, aurait-il pu se servir de paroles plus claires et plus significatives? pourquoi a-t-il distingué sa chair et son sang, le manger et le boire, sinon parce qu'il avait résolu de nous donner sa chair pour nourriture, sous l'espèce du pain, et son sang pour breuvage,

sous l'espèce du vin? Véritablement si le Sauveur n'eût pas institué dans la suite un sacrement sous les espèces du pain et du vin, on aurait pu prendre dans un sens métaphorique et mystique ces paroles : *Le pain que je vous donnerai*, etc. *Si vous ne mangez*, etc. Mais Jésus-Christ ayant depuis institué ce sacrement dans lequel il nous donne son corps et son sang, il y a de la témérité à ne pas les entendre dans le sens littéral qui se présente d'abord à l'esprit. Les pères et les conciles les ont entendues du sacrement de l'Eucharistie, aussi bien que les auteurs qui ont écrit contre Bérenger.

Supposé donc que toute la partie du sixième chapitre de saint Jean, où Jésus-Christ parle de son corps et de son sang, doive s'entendre de l'Eucharistie, elle prouve certainement la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans ce sacrement. Nous allons le voir, mon cher ami, en suivant le texte du saint évangéliste.

§ II. *Comparaison de l'Eucharistie avec la manne.*

Les Juifs, après le miracle de la multi-

plication des pains, osèrent bien dire à Jésus-Christ qui les exhortait à croire en celui que Dieu a envoyé, c'est-à-dire en lui : Quelle merveille opérez-vous donc, afin que nous croyons en vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert. Comme s'ils eussent dit (et cette interprétation est de saint Augustin) : Moïse a opéré de plus grandes merveilles que vous, puisque pendant quarante ans il a nourri six cent mille hommes d'un pain miraculeux et angélique ; et cependant il n'a pas exigé qu'on le reconnût pour le Messie. Pourquoi donc voulez-vous que nous vous reconnaissions en cette qualité, vous qui n'avez nourri que cinq mille hommes avec cinq pains d'orge. Que répond Jésus-Christ à cette objection? « En vérité, en « vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a « point donné le vrai pain du ciel.... Vos « pères ont mangé la manne dans le désert, « et ils sont morts... Je suis le pain descendu « du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, « il vivra éternellement. » Enfin, il leur explique quel sera ce nouveau pain dont il leur parle : « Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair qui sera livrée pour la vie du monde : *Panis, quem ego dabo, caro mea est pro mundi vitâ.* »

Jésus-Christ promet donc ici aux Juifs une nourriture d'une espèce nouvelle, et autre que la manne; une merveille plus grande que celle qu'opéra Moïse en la faisant descendre du ciel. Mais si Jesus-Christ ne parlait que de la présence figurative de son corps, que d'une manducation spirituelle et par la foi, ce sacrement ne différerait en rien de la manne. Les Juifs en la mangeant dans le désert, avaient également mangé en figure la chair de Jésus-Christ, comme l'apôtre saint Paul l'enseigne dans la première épître aux Corinthiens. « Ils ont tous mangé d'une même nourriture spirituelle, ils ont tous bu du même breuvage spirituel, car ils buvaient tous du rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher était Jésus-Christ. Ils mangeaient donc et buvaient donc aussi Jésus-Christ en figure.

L'Eucharistie, dans le sens des novateurs, n'aurait rien qui l'élevât au dessus de la manne, rien même qui puisse lui être comparée. Car la manne tombait du ciel, où elle était préparée par la main des anges, selon l'expression de l'Ecriture. Elle prenait le goût que désiraient ceux qui s'en nourrissaient. Voilà certainement de grandes mer-

veilles, mon cher ami; mais qu'y aurait-il de miraculeux à ce que Jésus-Christ nous dit de manger un pain commun et ordinaire, comme la mémoire et la figure de son corps. Jésus-Christ, pour répondre à l'objection des Juifs, leur promet donc quelque chose de plus que la figure de son corps, et il n'y a que la présence réelle de ce corps adorable qui puisse élever ce nouveau pain des anges au dessus de l'ancien.

§ III. *Réflexion des Juifs sur le mode d'exécution.*

Cette expression si nouvelle et si inouie, *Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair qui sera livrée pour la vie du monde*, jeta le trouble dans l'esprit des Juifs, et ils se demandèrent les uns aux autres : *Comment peut-il nous donner sa chair à manger?* Le Sauveur, qui connut l'impression que ces paroles avaient faite sur leurs esprits, ne se mit point en peine d'apaiser leurs murmures; et bien loin d'adoucir son expression, il confirma ce qu'il venait de dire par des paroles encore bien plus fortes : « En vérité, « en vérité, je vous le dis, si vous ne man-

« gez la chair du fils de l'homme et ne bu-
« vez son sang, vous n'aurez point la vie en
« vous. Celui qui mange ma chair et boit
« mon sang a la vie éternelle, et je le res-
« susciterai au dernier jour; car ma chair
« est véritablement viande et mon sang est
« véritablement breuvage. Celui qui mange
« ma chair et boit mon sang demeure en
« moi et moi en lui. »

Nous demandons maintenant aux hérétiques si ces paroles du fils de Dieu : *Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair,* étaient une expression purement métaphorique, et si Jésus-Christ ne voulut que donner du pain qui serait la figure de son corps, pourquoi répéter tant de fois et avec serment qu'il leur donnerait sa chair, voyant que ceux qui l'écoutaient en étaient scandalisés. N'était-ce pas augmenter leur peine? il n'y avait qu'un mot d'explication à donner pour les tranquilliser.

On se sert d'une expression métaphorique, une fois en passant, mais on n'y insiste pas; on l'explique, on la développe : mais on ne cherche pas à prouver sa proposition à la lettre de la métaphore, encore moins l'assure-t-on avec serment, et surtout encore

quand celui à qui on parle ne comprend pas qu'on lui parle en figure. Cependant Jésus-Christ, malgré le scandale des Juifs, leur répète, enchérissant toujours sur ses expressions, que sa chair est vraiment viande, et son sang vraiment breuvage, leur parle jusqu'à trois fois de manger sa chair et de boire son sang, et affirme avec serment que c'est sa chair qu'ils doivent manger et son sang qu'ils doivent boire pour avoir la vie éternelle.

§ IV. *Scandale des disciples, à l'occasion de la promesse.*

Cette répétition de la même expression, scandalisa plusieurs des disciples du Sauveur. *Ces paroles sont bien dures*, disaient-ils, *et qui peut les entendre?* Les disciples, comme les Juifs, entendaient donc ces paroles, non point dans un sens métaphorique et d'une manducation spirituelle, qui n'aurait eu rien de nouveau, rien de merveilleux, mais d'unemanducation véritablment et proprement dite, qui troublait les esprits par sa nouveauté, et parce qu'elle leur était incompréhensible.

Si les disciples se trompaient, pourquoi Jésus-Christ, qui était un si bon maître, ne levait-il pas l'équivoque, lui qui était si soigneux de leur expliquer des paraboles bien plus faciles à comprendre? N'était-il pas de sa bonté et de sa sagesse, mon cher ami, d'en user ainsi en leur parlant du mystère le plus opposé aux sens et à la raison humaine, voyant ses propres disciples troublés et scandalisés? N'était-il pas au moins de sa miséricorde d'empêcher ses disciples d'apostasier, en se séparant de lui? Ils ne l'auraient pas quitté, s'il leur avait dit qu'il fallait entendre ces paroles d'une manducation spirituelle et en figure, mais bien loin de détourner l'esprit de ses disciples d'une manducation réelle et en vérité, il leur propose de nouveau ce mystère d'une manière encore plus incompréhensible.

Cela vous scandalise? leur dit-il, *hoc vos scandalizat?* « Vous ne pouvez croire qu'é-
« tant au milieu de vous, je puis vous don-
« ner ma chair à manger? que sera-ce donc
« quand vous aurez vu le fils de l'homme
« monter où il était auparavant. » *Si ergo videritis filium hominis ascendentem ubi erat prius?* Comment donc après mon ascension,

où je serai dans le ciel à la droite de mon père, croirez-vous que je puisse nourrir les fidèles de mon propre corps jusqu'à la consommation des siècles. Et ces paroles de Jésus-Christ me fournissent encore la matière d'un nouveau raisonnement.

Par la manière dont Jésus-Christ répond à ses disciples, il est certain que le mystère dont il leur parlait devait offrir plus de difficultés à l'intelligence humaine après son ascension qu'auparavant. Mais une manducation en image et en figure n'en offre aucune, soit que l'objet signifié soit présent, soit qu'il soit éloigné; et elle n'est pas plus difficile à comprendre dans le deuxième cas que dans le premier, Jésus-Christ n'ayant donné aucune explication à ces premières paroles : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair qui sera livrée pour la vie du monde*, qui avaient scandalisé non-seulement les Juifs, mais aussi plusieurs de ses disciples, ayant au contraire insisté sur cette vérité, enchéri sur ces expressions, a donc voulu nous faire comprendre que tout ce qu'il dit dans ce chapitre, de son corps qui doit être mangé, de son sang qui doit être bu, doit être entendu dans le sens propre

et littéral qui se présente le premier à l'esprit.

§ V. *Objection tirée des paroles de Jésus-Christ.*

On nous objecte ce que Jésus-Christ dit à ceux de ses disciples qui se scandalisaient : « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert « de rien, les paroles que je vous dis sont « esprit et vie » : d'où l'on conclut que nous ne recevons pas le vrai corps, la vraie chair de Jésus-Christ ; mais le Sauveur, par ces paroles, ne voulut point détourner ses disciples de la présence réelle de son corps et de son sang dans la sainte Eucharistie, il rejeta seulement le sens grossier et charnel dans lequel eux et les Capharnaïtes avaient entendu ces paroles. Ils s'imaginaient que Jésus-Christ promettait de donner sa chair à manger par morceaux comme on mange la chair de boucherie, et qu'il donnerait son sang à boire sans aucun voile.

C'est pour écarter ce sens grossier et charnel qui fait horreur, cher Théophile, qu'il leur dit que la chair ne sert de rien, et que c'est l'esprit qui vivifie ; c'est-à-dire, que la chair seule de Jésus-Christ, séparée de son

esprit et de sa divinité, ne vivifie point, et qu'il ne fallait pas donner aux paroles qu'il avait dites le sens grossier et charnel qu'ils y donnaient; mais qu'elles devaient être entendues d'une manière plus spirituelle, en ce sens que, quoiqu'il dût leur donner véritablement et réellement son corps à manger et son sang à boire; cependant la manière de manger son corps et de boire son sang ne pourrait être aperçue que par l'esprit.

Saint Chrysostôme et saint Augustin donnent l'un et l'autre cette réponse à l'objection qu'on nous propose : Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme, en disant que la chair ne sert de rien, n'a pas entendu parler de sa propre chair; à Dieu ne plaise que nous l'entendions en ce sens! *Non de suâ carne dixit; absit!* mais de ceux qui prenaient ces paroles dans un sens charnel et grossier. Et saint Augustin explique quel est ce sens charnel et grossier que Jésus-Christ rejette; que signifient ces paroles : *La chair ne sert de rien*, dit le saint docteur. Elle, ne sert de rien, ajoute-t-il, au sens où ils l'entendaient, parce qu'ils s'imaginaient qu'il promettait de leur donner sa chair comme celle d'un cadavre qu'on déchire, ou que l'on

vend au marché, et qu'ils ne comprenaient pas qu'il leur promettait sa chair vivifiée par l'esprit.

§ VI. *Conclusion morale.*

Nonobstant l'explication que Jésus-Christ donna de ses paroles, en rejetant le sens grossier et charnel des Capharnaïtes, plusieurs de ses disciples furent scandalisés de l'entendre appuyer sur la promesse de donner son corps à manger et son sang à boire, et ils se séparèrent de lui. C'est alors, mon bien-aimé fils, que Jésus-Christ se tournant vers les douze apôtres, leur demanda s'ils voulaient aussi l'abandonner. *Numquid et vos vultis abire?* « A qui irions-nous, Sei-« gneur, répondit saint Pierre au nom de « tous, vous avez les paroles de la vie éter-« nelle, nous croyons et nous savons que « vous êtes le fils de Dieu. »

Les apôtres ne comprirent l'explication que Jésus-Christ avait donnée, que lorsqu'ils virent l'accomplissement de cette promesse, quand Jésus-Christ institua le sacrement de l'Eucharistie. Ils virent alors que la manière dont on devait manger et boire le corps et le

sang du Sauveur n'avait rien de rebutant et d'horrible ; mais quoiqu'ils ne la comprissent pas lorsque Jésus-Christ la leur annonça, ils la crurent cependant sur sa parole, parce qu'ils savaient qu'il avait les paroles de la vie éternelle.

Nous savons aussi, ô mon Sauveur, que vous avez les paroles de la vie éternelle, que vos paroles sont esprit et vie, que vous êtes le fils de Dieu, la vérité par essence. Nous ne comprenons pas comment votre corps adorable et votre sang précieux peuvent être présents sous les espèces du pain et du vin, et ce ne sera que dans le ciel que ce grand mystère nous sera dévoilé ; nous le croyons cependant d'une voix ferme et inébranlable, parce que vous l'avez révélé. Nous professons hautement et solennellement ce dogme sublime, tout incompréhensible qu'il est, et nous voulons, avec le secours de votre grâce, vivre et mourir dans cette croyance.

Exemples.

MIRACLE A CONSTANTINOPLE.

Il arriva du temps de saint Mennas, patriarche

de Constantinople, un miracle trop éclatant et trop bien attesté, pour être passé sous silence. C'était la coutume à Constantinople, lorsqu'on voulait renouveler la sainte Eucharistie, de faire manger par des enfants encore dans l'innocence, les parcelles qui restaient des dernières consécrations. L'historien Nicéphore assure qu'il fut souvent appelé, dans son enfance, pour communier de cette manière.

Un jour qu'on fit venir les jeunes enfants des écoles, il se trouva parmi eux un petit juif qui communia avec les autres. Son père, verrier de profession, voulut savoir pourquoi il rentrait si tard; et ayant su qu'il venait de recevoir l'Eucharistie, il s'emporta avec une telle violence qu'il jeta cet enfant dans nne fournaise ardente. La mère, dans la consternation de ce que son enfant ne reparaissait plus, faisait retentir la maison de ses cris; et enfin, au bout de trois jours, passant près de la fournaise, en se lamentant encore, elle entendit sa voix. Ne sachant d'abord d'où partait cette voix, elle ouvre la fournaise, et aperçoit ce cher enfant au milieu des flammes, sans qu'il parût avoir souffert des atteintes du feu. Elle l'en retire, et lui demande comment il a pu n'être pas consumé au milieu de ces brasiers? Une dame vêtue de pourpre, dit-il, m'a souvent apparu, et jetant de l'eau autour de moi, elle a éteint le feu et m'a nourri pendant ce temps-là. »

Toute la ville fut instruite de ce prodige. La mère et son fils embrassèrent la foi et se firent baptiser; mais le père, qui s'obstina à ne vouloir pas se convertir, fut puni de mort pour son crime, par ordre de l'empereur Justinien. Ceci arriva l'an cinq cent cinquante-deux de Jésus-Christ.

(*Evragre, l.* 4, *c.* 18.)

MIRACLE A PARIS.

A Paris, il s'opéra par l'Eucharistie un miracle, dont cinq siècles, écoulés depuis, n'ont pas encore effacé le souvenir. Une femme pauvre avait mis sa robe en gage chez un Juif, pour l'emprunt de trente sous, qui valaient alors un demi-marc d'argent. Quelques jours avant Pâques, second avril, elle pria le Juif de lui rendre sa robe pour cette fête, afin qu'elle remplît avec plus de décence le devoir pascal. « Volontiers, dit le Juif, je vous la laisse-« rai même pour toujours et sans intérêt, si vous « voulez m'apporter le pain que vous recevrez à « l'église, et que vous autres chrétiens, vous ap-« pelez votre Dieu : je voudrais voir s'il l'est en « effet. » La femme y consentit, et ayant reçu la communion à *Saint-Méry*, sa paroisse, elle garda la sainte hostie, et la porta au Juif; il la mit sur un coffre et rendit la robe à cette femme, qui sortit.

Aussitôt le Juif perça la sainte hostie à coups de canif; mais il fut bien étonné d'en voir sortir du

sang. Il prit la sainte hostie et la cloua avec un marteau ; le sang rejaillissait autour du clou. Furieux de voir ce miracle, il tira le clou, prit la sainte hostie et la jeta dans le feu, croyant par là s'en défaire ; mais sa surprise fut extrême, voyant que la sainte hostie sortait des flammes tout entière, voltigeant par la chambre çà et là. La femme et les enfants de ce barbare demeurèrent tout interdits de ce prodige. Mais il poussa sa rage plus avant : devenant plus hardi par la suite de son crime, il prit la sainte hostie, l'attacha à un poteau, et déchargea sur elle plus de mille coups de fouet.

Ensuite il résolut de s'en défaire comme ses pères, qui avaient fait mourir Jésus-Christ sur la croix. Il prit donc la sainte hostie, et la cloua avec trois clous; puis, après cela, il la transperça d'un grand coup de javelot, d'où aussitôt des ruisseaux de sang commencèrent à couler. Il la décloua, et pour la seconde fois la rapporta au feu, où sa femme avait mis une chaudière pleine d'eau bouillante. Il jeta la sainte hostie dans cette eau. Sa femme lui reprocha alors sa cruauté, et vit que l'eau fut aussitôt toute teinte de sang ; et la sainte hostie remonta à l'instant au-dessus de l'eau, et prit la forme que Jésus-Christ avait étant attaché et mourant sur la croix. Alors le Juif, frappé de crainte et de frayeur, à la vue de tant et de si surprenants prodiges, demeura interdit et déconcerté, il fut se cacher dans sa cave.

Un enfant du Juif, effrayé d'avoir vu tous ces prodiges, sortit de la maison dans le temps qu'on sonnait la grande messe, et demanda à d'autres enfants de ses camarades, où ils allaient : « Nous al- « lons, dirent-ils, prier Dieu à la messe. » — « Vous « allez, répondit-il, à votre Dieu ; vous perdez vo- « tre temps : mon père, après l'avoir bien tour- « menté, vient de le faire mourir. » Une femme entendant ces paroles, prit occasion d'aller chez le Juif y demander du feu, aussitôt saisie d'une sainte horreur, elle fit le signe de la croix, se prosterna en terre, adora son Seigneur qu'elle voyait crucifié sur la chaudière d'eau bouillante, teinte de son sang : mais sa surprise fut encore plus grande, quand elle vit que le crucifix se changea en hostie et vint se poser dans un vase qu'elle avait en ses mains. Alors elle le couvrit de son tablier, et la porta promptement dans l'Eglise de Saint-Jean-en-Grève, où les prêtres, instruits d'une histoire si surprenante, vinrent processionnellement prendre ce sacré dépôt, et le posèrent dans un soleil où on le voit encore aujourd'hui (c'est-à-dire dans le temps où l'abbé Fleury écrivait ce fait).

Le bruit de ce miracle fut grand, et tout le peuple accourut en foule chez le Juif et l'emmena prisonnier avec sa femme et ses enfants, qui avouèrent toutes les circonstances de l'histoire. L'évêque en fut aussitôt informé : il assembla un conseil pour instruire le procès de cet horrible criminel ; et

l'ayant convaincu par tant de preuves et par sa propre confession, il le mit entre les mains de la justice (séculière), qui le condamna à être brûlé tout vif. Sa femme et ses enfants, témoins du miracle, se firent chrétiens avec un grand nombre de Juifs. Ce miracle alluma dans le cœur des habitants de Paris un feu ardent d'une très grande dévotion à la très sainte communion. Plusieurs étrangers, qui vinrent dans cette ville pour savoir la vérité, et voir la sainte hostie, se convertirent et se firent chrétiens.

On fait amende honorable, le jour de l'anniversaire du miracle, à Saint-Jean; on dit l'office à ce sujet. Le roi donna la maison du Juif aux Carmes, et l'on a fait à la place une église, *rue des Billettes*, où l'on voit le vase dans lequel la femme transporta la sainte hostie, et le canif qui servit au Juif pour percer la sainte hostie. On voit aussi un tableau à Saint-Martin-des-Champs, près de la sacristie, où ce miracle est représenté (1). Ce miracle eut lieu en douze cent quatre-vingt-dix, et l'hostie merveilleuse se voyait encore sur la fin du dernier (ou dix-septième) siècle (2).

(1) Fleury.
(2) Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Eglise*.



Chapitre II.

DEUXIÈME PREUVE.

Les paroles de l'Institution.

Les trois évangélistes, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, et saint Paul dans la première épître aux Corinthiens, rapportent tous que Jésus-Christ, lors de l'institution de l'Eucharistie, a dit : CECI EST MON CORPS, CECI EST MON SANG. Il n'y a donc pas eu moyen de nier, comme on l'a fait, des paroles de la promesse, qu'elles dussent s'entendre de ce sacrement. Mais comme ces paroles, prises dans leur sens propre et naturel, ne sont pas moins positives et moins expresses pour la présence réelle, que celles de la promesse, il n'est point d'efforts que n'aient faits les prétendus réformés pour leur donner des sens et des significations métaphoriques et allégoriques. Voyons, mon cher Théophile, ce qu'il faut en penser.

§ I. *Fausse interprétation des hérétiques.*

Comme on ne peut être longtemps d'accord quand on s'écarte de la vérité, avant la fin du seizième siècle, ils s'étaient tellement divisés entre eux, qu'on comptait déjà deux cents interprétations, ou, pour mieux dire, deux cents corruptions de ce texte si court, si clair et si simple : *Ceci est mon corps.* Nous ne nous arrêterons point aux chicanes des mots, aux subtilités grammaticales auxquelles on a eu recours, et dont le détail serait aussi inutile que fastidieux. Nous rapporterons seulement ici, mon cher Théophile, deux de ces explications.

La première est de *Carlostad*, qui prétend que dans cette proposition : *Ceci est mon corps*, le pronom *ceci* ne se rapporte point à ce que Jésus-Christ présentait à ses disciples, mais à son propre corps assis à table, et existant dans son état naturel, de manière que le sens de cette propostion : Prenez et mangez, *ceci est mon corps*, est, prenez et mangez, puis se montrant lui-même, mon corps est ici présent et assis. Et pour donner de l'autorité à cette interprétation toute ridicule

qu'elle est, il ose bien dire qu'il l'a reçue par une révélation du père céleste.

La deuxième interprétation est de *Zwingle*, qui prétend que dans cette proposition le verbe *est* veut dire *signifie*, de manière que le sens de cette proposition, *ceci* EST *mon corps*, EST, selon lui, ceci SIGNIFIE OU REPRÉSENTE mon corps. Et pour que cette interprétation fût aussi appuyée sur une révélation telle qu'elle, il dit l'avoir reçue en songe, de je ne sais qui lui apparut; (au reste, ajoute-t-il, je ne me souviens pas s'il était blanc ou noir), et qui lui dit de faire attention à ce passage de l'Exode. L'agneau est la pâque, c'est-à-dire, *signifie* le passage du Seigneur. D'où il conclut que ces paroles, ceci est mon corps, veulent dire aussi, *ceci signifie mon corps*.

§ II. *Reject du sens métaphorique.*

Il ne faut pas entendre les paroles de l'institution dans un sens métaphorique. En effet, mon cher ami, c'est une règle établie par saint Augustin qu'on doit entendre les paroles de l'Ecriture dans le sens propre et naturel, quand entendues daus ce sens, elles

n'ont rien qui répugne aux bonnes mœurs, à la foi, ou à quelque autre texte plus clair de l'Ecriture. Or, ces paroles : *Ceci est mon corps*, entendues dans le sens naturel, n'ont rien de contraire aux bonnes mœurs, car quel crime y a-t-il que le corps de Jésus-Christ soit pris avec respect et dévotion d'une manière sacramentelle ? n'est-ce pas une œuvre de religion et bien digne de louange?

Dira-t-on que c'est un crime, et qu'il est indigne que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, auquel on doit le souverain culte, soit exposé aux insultes et aux affronts des hommes? Cette objection serait en quelque sorte tolérable dans la bouche d'un païen ou d'un socinien qui nient le mystère de l'incarnation ; mais dans la bouche de ceux qui admettent comme nous ce mystère, elle ne peut avoir lieu, puisque ce mystère reconnu, il s'ensuit que Jésus-Christ a été renfermé pendant neuf mois dans le sein de Marie, enveloppé de langes, et qu'il a bien voulu être exposé à la fureur des Juifs, mis à mort et déposé dans un tombeau. Rien n'est si digne de Dieu, dit Tertullien, que ce qui peut contribuer au salut de l'homme : *Nihil tam dignum Deo, quàm hominis salus.*

Il ne répugne point à la foi, ni à aucun autre texte plus clair de l'Ecriture, qu'on entende dans un sens naturel les paroles de l'institution de l'Eucharistie. Car jamais on n'en a produit aucun, et jamais on n'en produira, où la vérité de la présence réelle soit niée aussi clairement qu'elle est affirmée clairement par ces paroles : *Ceci est mon corps.* Il y a plus, ce que saint Mathieu a rapporté le premier, saint Marc, saint Luc et saint Paul l'ont confirmé en rapportant les mêmes paroles, et cela, en différents temps, en différentes pages ; jamais ils n'ont averti les fidèles qui approchaient de la table sainte, que par le corps de Jésus-Christ on devait entendre la figure de son corps, ou une vertu qui en émane. Mais ils ont constamment enseigné que la nourriture spirituelle qu'on leur présentait était le corps de Jésus-Christ ; on exigeait même d'eux qu'ils en fissent profession de foi en répondant : *Amen. Je le crois ainsi.* Coutume qui s'est conservée longtemps dans l'Eglise.

La même métaphore peut-elle donc être continuelle, non-seulement chez le même écrivain sacré, mais chez tous les autres, quoiqu'ils aient écrits en différents temps et

en différentes occasions, qui demandent souvent qu'on change de langage? Comment se peut-il faire que tous les écrivains sacrés n'aient jamais appelé l'Eucharistie par son propre nom, c'est-à-dire la figure du corps de Jésus-Christ, quoiqu'ils en aient souvent parlé, et qu'au contraire ils aient toujours usé de termes métaphoriques, appelant le corps de Jésus-Christ ce qui n'en était que la figure.

Ce sens métaphorique que les protestants veulent donner à ses paroles : *Ceci est mon corps*, se présente si peu à l'esprit, que jusqu'à Scot Erigène, pendant près de mille ans, chez les Latins comme chez les Grecs, qui lisaient et expliquaient tous les jours les paroles de Jésus-Christ, personne n'en a jamais eu la moindre idée; il est si forcé, que Zwingle avoue lui-même, qu'après s'être séparé des catholiques, il a cherché pendant quatre ans ce sens figuré. Il choque tellement les oreilles pieuses, que lorsque Bérenger, à l'exemple de Scot, osa l'enseigner, et que, d'après eux, les calvinistes l'eussent érigé en système, l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident crièrent également au scandale et à la nouveauté. Tout conspire donc à nous faire rejeter ce sens figuré et métaphorique,

§ III. *Véritable sens de ces paroles.*

En second lieu nous ajouterons, mon cher ami, que tout exige que les paroles du Sauveur soient entendues dans leur *sens propre et littéral;* outre que c'est celui qui se présente le plus naturellement à l'esprit, toutes les circonstances prouvent la nécessité de l'adopter : 1° Jésus-Christ, le meilleur et le plus tendre de tous les pères, adresse la parole à ses enfants, à ses disciples bien-aimés, auxquels, par un privilége particulier, il était donné de connaître les mystères du royaume des cieux, qui devaient par conséquent connaître la nature du sacrement auquel ils allaient participer, et dont ils devaient bientôt être les ministres. Il leur parle au moment où il va se séparer d'eux pour retourner à son père, à l'heure où, comme il leur dit immédiatement après la cène, qu'il ne leur parlera plus en paraboles; quel maître ou quel père fait ses derniers adieux à ses disciples ou à ses enfants en termes ambigus ou métaphoriques? Que se proposait Jésus-Christ en adressant ces paroles à ses disciples : *Ceci est mon corps?* Quelle était son intention en

instituant le sacrement de l'Eucharistie? Il voulait établir et leur enseigner un dogme de foi; donner à son Eglise et donner aux fidèles, par testament, le gage le plus précieux de son amour : toutes choses qui demandent à être exprimées nettement, clairement, sans métaphore et sans figure, et dans un sens propre, naturel et facile à entendre.

2° Lorsque les princes font des lois pour le gouvernement de leurs états, ils n'y mêlent ni équivoque ni déguisement, ils emploient les expressions les plus claires, afin que leurs sujets les entendent, et qu'ils n'aient aucune excuse pour se dispenser de les observer. Jésus-Christ, le plus sage de tous les législateurs, en donnant à son Église la loi importante de la communion, se serait-il expliqué d'une manière équivoque sur un sacrement si important? Le précepte n'est-il pas suffisamment énoncé par ces seules paroles : *Prenez et mangez?* Il ne suffit pas que les fidèles soient instruits de l'obligation où ils sont de recevoir l'Eucharistie, il faut qu'ils sachent aussi ce qu'ils reçoivent en y participant. Car il faut sans doute d'autres dispositions pour recevoir le corps de Jésus-Christ que pour recevoir un pain commun et ordinaire.

3° Tout homme qui fait son testament voulant qu'on accomplisse sa volonté, ne l'enveloppe point dans des figures; il s'efforce de le faire voir à découvert, et pour cela il se sert des termes les plus propres, les plus clairs et les plus usités. S'il se servait de termes ambigus et équivoques, ce serait vouloir mettre la division entre les héritiers et les légataires. Aussi, selon les lois, les testaments s'entendent-ils rigoureusement et à la lettre. Un calviniste, à qui on donnerait le tableau d'une maison ou le plan d'un domaine, croirait-il qu'on eût exécuté le testament, par lequel on lui aurait légué la maison même ou le domaine? Ne se plaindrait-il pas de ce qu'on aurait expliqué le testament de son bienfaiteur contre la teneur des termes? L'application est toute facile à faire.

4° Nous ajouterons seulement, mon cher ami, que dans le dernier repas qu'il fit avec ses disciples, Jésus-Christ voulut déployer, dans le testament qu'il fit en leur faveur, toutes les richesses de son amour selon la plénitude de la puissance qu'il avait reçue de son père : *Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde*, dit saint Jean l'évangéliste,

il les aima jusqu'à la fin. Sachant que son père lui avait remis toute puissance entre les mains. On ne saurait trop insister, mon cher ami, sur ces paroles magnifiques qui insinuent que Jésus-Christ a donné à ses apôtres un gage singulier de son amour, et que pour le leur donner il a eu besoin de sa toute-puissance divine. Or, dans l'esprit de qui peut-il venir qu'il ne prépare ainsi ses disciples qu'à recevoir le signe ou la figure de son corps, ou une vertu qui en émane, comme le prétendent Zwingle et Calvin? Les Juifs n'avaient-ils pas déjà des figures de tout cela? Etait-il nécessaire de recourir à une puissance extraordinaire, pour leur donner la figure de son corps dans un pain commun et ordinaire? *Notre Dieu*, disait François Ier, roi de France, *est trop riche et trop libéral, pour n'avoir laissé à ses enfants qu'un morceau de pain pour toute nourriture.*

§ IV. *Force des expressions de saint Paul.*

La manière dont l'apôtre saint Paul parle de l'usage de l'Eucharistie, prouve bien qu'il était pleinement convaincu qu'on mange le vrai corps et qu'on boit le vrai sang du fils

de Dieu, en le recevant. Cet apôtre, après avoir rapporté l'institution de ce sacrement, telle qu'elle est décrite par les évangélistes, ajoute : « Quiconque mangera de ce pain « ou boira de ce calice du Seigneur indi- « gnement, sera coupable du corps et du « sang de Jésus-Christ. Que l'homme donc « s'éprouve soi-même, et qu'il mange ainsi « ce pain et boive ce calice : car quiconque « en mange et en boit indignement, mange « et boit sa propre condamnation, ne faisant « pas le discernement qu'il doit du corps du « Seigneur. » Il y a donc, selon l'apôtre, des hommes qui reçoivent indignement le corps et le sang de Jésus-Christ; or, selon les doctrinaires, on ne reçoit le corps de Jésus-Christ qu'en esprit et par une foi vive : mais celui qui s'approche indignement de la sainte Eucharistie, ne s'en approchant pas avec cet esprit, avec cette foi vive, ne reçoit donc pas le corps de Jésus-Christ? Il ne reçoit donc rien? Cependant l'apôtre ne fait pas consister leur péché en ce qu'ils ne reçoivent pas le corps de Jésus-Christ, mais en ce qu'ils le reçoivent indignement : on reçoit donc le corps de Jésus-Christ, quoiqu'on n'ait pas la foi. On le reçoit donc in-

dépendamment des dispositions qui dominent dans l'esprit et dans le cœur. C'est donc le vrai corps de Jésus-Christ qu'on reçoit et qui est présent dans l'Eucharistie.

1° Le crime de celui qui reçoit indignement l'Eucharistie est si énorme, que l'apôtre n'hésite pas à dire qu'il se rend *coupable du corps et du sang de Jésus-Christ*. Cette expression si forte et si extraordinaire prouve que l'apôtre reconnaissait dans l'Eucharistie quelque chose de plus élevé que la simple figure du corps de Jésus-Christ.

2° Celui qui mange et qui boit indignement le corps et le sang du Sauveur, *mange et boit sa propre condamnation*, comme l'Evangile nous apprend que celui qui reçoit le sacrement avec piété, y puise la vie spirituelle. L'apôtre croit donc que l'un et l'autre reçoivent la même nature, qui est pour l'un, un principe de mort et de damnation, et pour l'autre, le principe de la vie et de la gloire, et cette différence vient de ce que :

3° Celui qui communie indignement ne fait pas un *juste discernement du corps du Sauveur*, c'est-à-dire qu'il mange la sainte Eucharistie comme un pain ordinaire et commun. Mais si l'Eucharistie n'est pas le

vrai corps de Jésus-Christ, on ne peut pas dire qu'on n'en fait pas le discernement : car quel discernement y aurait-il à en faire? Tous ces raisonnements nous prouvent que l'apôtre saint Paul, en rapportant les paroles de Jésus-Christ : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, les a entendues à la lettre, du corps et du sang de Jésus-Christ.

Disons donc avec le concile de Trente, cher Théophile, que c'est un grand crime d'interpréter par des figures et des métaphores imaginaires les paroles que les évangélistes et saint Paul nous rapportent avoir été employées par Jésus-Christ dans l'institution du sacrement de l'Eucharistie; puisque leur propre sens qui est très clair se découvre d'abord, que les saints pères les ont toujours entendues à la lettre; et que l'Eglise qui est la colonne et le fondement de la vérité a toujours détesté ces interprétations détournées, comme des inventions de Satan, et le fruit de l'impiété des hommes.

§ V. *Objection.*

Nous ne rapporterons pas ici, mon fils, toutes les objections que les hérétiques font

contre le dogme de la présence réelle ; il suffit de peser ce que nous avons dit, pour les réfuter. Mais nous vous mettrons seulement devant les yeux l'objection qu'un protestant proposa un jour à l'abbé F. de la Mennais.

« Dieu, malgré sa puissance, ne peut pas « faire des choses contradictoires, c'est-à-dire « qu'une chose soit et ne soit pas en même « temps. Ainsi Dieu ne peut pas faire que « j'existe et que je n'existe pas en même « temps; que je sois en même temps malade « et bien portant. Or, Dieu aurait fait des « choses contradictoires, si le Christ, la veille « de sa mort, eût changé le pain et le vin « en son corps et en son sang ; car, par une « suite nécessaire de ce changement, le corps « du Christ eût été en même temps dans un « état naturel et dans un état surnaturel, « passible et impassible, visible et invisible « pour les mêmes personnes; ce qui est « contradictoire. Donc le Christ, la veille « de sa mort, ne changea point le pain et « le vin en son corps et en son sang. »

Voici la réponse de l'illustre écrivain : Votre objection, Monsieur, suppose que vous connaissez clairement et certainement : 1° en quoi consiste l'essence du corps ; 2° tous

les états différents où le même corps se peut trouver, de sorte que vous puissiez juger avec certitude que deux de ces états sont incompatibles entre eux. Les catholiques croient que Jésus-Christ est réellement et substantiellement présent dans l'Eucharistie; mais qu'il y est dans un état que nous ne connaissons pas, et selon un mode de présence que nous ne connaissons pas davantage. « Par une » suite nécessaire du changement du pain » et du vin au corps et au sang, le corps du » Christ, dites-vous, eût été en même temps » dans un état naturel, passible et impassi- » ble, visible et invisible pour les mêmes » personnes; » c'est-à-dire que le même corps essentiel de Jésus-Christ eût été modifié en même temps de deux manières, l'une conforme à notre nature présente, l'autre relative à un ordre de choses différent.

Ces modifications forment ce que vous appelez l'état naturel et l'état surnaturel du corps de Jésus-Christ. Vous connaissez l'une, et encore imparfaitement; vous ne connaissez l'autre en aucune façon; comment pouvez-vous affirmer que leur co-existence est contradictoire? Selon l'une de ces modifica-

tions, le corps de Jésus-Christ était passible, selon l'autre, il était impassible, selon l'une, il était visible, selon l'autre, il était invisible aux mêmes personnes. Dans ces deux cas, ce qui est nié ou affirmé du corps de Jésus-Christ étant relatif à deux états différents, quoique simultanés, il n'y a pas l'ombre de contradiction, seulement c'est pour nous une chose incompréhensible, un mystère.

Si l'on demande comment le même corps peut recevoir à la fois deux modifications telles que ses relations avec le corps qui l'entoure soient différentes par rapport à chacune de ces modifications, on répondra : 1° Que la diversité des relations est une suite nécessaire de la différence des modifications; 2° que la simultanéité des modifications différentes ne peut être expliquée par la raison seule; qu'elle est incapable d'en démontrer soit la possibilité, soit l'impossibilité, parce qu'il faudrait pour cela qu'elle connût une chose qu'elle ignore entièrement, c'est-à-dire ce qui constitue l'essence des corps.

« Mais il y a plus. Vous admettez sans doute les faits évangéliques, puisque vous êtes chrétien : lisez donc en saint Jean, cha-

pitre vingtième, le récit de l'apparition de Jésus-Christ ressuscité à saint Thomas et aux autres apôtres ; vous y verrez un exemple frappant de cette double modification simultanée du même corps. Le Sauveur entre en un lieu fermé et par conséquent il traverse des milieux impénétrables même à l'air et à la lumière, et qui suppose un degré de ténuité qui devait complétement le dérober au tact. Cependant Jésus-Christ invite saint Thomas à le toucher : « Portez ici votre doigt, et voyez mes mains ; approchez votre main et la mettez dans mon côté. » Et dans une apparition précedente, il prend un rayon de miel, il le mange, et fait, en un mot tout ce qui n'est possible, selon nos idées, qu'avec un corps semblable au nôtre, et doué, comme lui d'impénétrabilité. Ou niez ces faits que l'Évangile atteste, ou reconnaissez donc que le même corps peut recevoir à la fois des modifications qui établissent simultanément entre lui et les autres corps des rapports qu'on serait fondé à juger contradictoires, s'ils résultaient d'une seule et unique modification (1). »

(1) *Seconds Mélanges* de M. de la M...., p. 55.

§ VI. *Conclusion.*

Le dogme de la présence réelle demeure incontestablement établi par l'Ecriture même, que les protestants regardent comme la seule règle de foi, par la promesse que Jésus-Christ a faite de l'Eucharistie, et par les paroles dont il s'est servi en instituant ce sacrement, paroles claires et précises, et qu'on ne peut détourner à des sens figurés et métaphoriques, sans violer les règles ordinaires de langage, sans accuser Jésus-Christ d'avoir voulu nous induire en erreur.

Croyons donc fermement et sans hésiter, cher ami, à la parole d'un Dieu, le meilleur et le plus tendre de tous les pères, qui, la veille de sa mort, laisse à ses enfants par testament ce gage précieux de son amour. Puisque le fils de Dieu nous a révélé le mystère de la présence réelle de son corps et de son sang dans la sainte Eucharistie, comme le père céleste avait révélé à Pierre la divinité du fils de l'homme. Elevons-nous au-dessus de la chair et des sens; captivons la raison sous le joug de la foi, et disons-lui avec la même

ferveur que le prince des apôtres : *Seigneur, vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant.*

Oui, ô mon Dieu, je crois ce mystère sans le comprendre, parce que vous l'avez révélé et que vous avez les paroles de la vie éternelle ; daignez, Seigneur, augmenter ma foi et la perfectionner par la charité ; que la sincérité de ma foi, que la vivacité de mon amour, que l'étendue de ma reconnaissance, répondent autant qu'il est possible à une créature, à cette bonté infinie, à cette générosité sans exemple par laquelle vous voulez bien nous donner votre corps adorable et votre sang précieux dans la sainte Eucharistie, pour y être non seulement la nourriture spirituelle de nos âmes, notre appui, notre consolation dans cette vallée de larmes, mais encore le principe de la résurrection glorieuse et le gage de la bienheureuse immortalité.

Exemples.

AVEU DE LUTHER.

Luther disait à Calvin : « Ces paroles trop claires : *Ceci est mon corps*, me coupent la gorge. » En effet, Luther lui-même a défendu le dogme de

la presence réelle, avec une force et une sincérité que l'on ne devait pas, ce semble, attendre de lui.

(*Bossuet.*)

LE SARRAZIN CONFONDU.

Samonas, évêque de Gaza, en Palestine, voyageant avec une caravane, un Turc lui demanda comment il s'imaginait que du pain se changeât au corps et au sang de Jésus-Christ. Le saint évêque lui répondit que Dieu pouvait opérer, par un miracle, ce qu'il opère tous les jours dans l'ordre naturel. « Lors de votre naissance, lui dit-il, vous n'étiez pas aussi grand que vous l'êtes; qui vous a fait croître? n'est-ce pas ce que vous avez mangé qui s'est changé en votre substance?—Mais ajouta le Musulman, est-il possible que le même corps de Jésus-Christ soit dans toutes vos églises? — Rien n'est impossible à Dieu, répondit l'évêque, et cette réponse doit suffire : mais, pour vous prouver que ce n'est pas impossible, si l'on brise une glace, la même image ne se présente-t-elle pas dans tous les morceaux, et maintenant mes paroles ne sont-elles pas entendues tout entières de chaque personne de l'assemblée? Expliquez-moi comment cela se fait? Le Sarrasin demeura confus, et les chrétiens qui étaient présents furent édifiés et confirmés dans la foi.

(*P. Goret.*)

MIRACLE AU DIOCÈSE D'ANGERS.

Voici un miracle arrivé sur la fin du siècle dernier, dans un village nommé les Ulmes-de-Saint-Florent, du diocèse d'Angers.

C'était le samedi de l'octave de la Fête-Dieu, le deux juin de l'année seize cent soixante-six. Tout le peuple étant assemblé pour le salut (la bénédiction du Saint-Sacrement), dans le moment que le curé entonna le *Verbum caro, panem verum*, il parut à la place de l'hostie une vraie figure d'homme, ayant les cheveux presque noirs et descendant jusque sur les épaules, le visage brillant et d'un port où éclatait une majesté plus qu'humaine; il était vêtu de blanc, et avait les mains croisées. Le curé, qui s'en aperçut le premier, invita tous ses paroissiens à venir s'assurer du fait en disant : *S'il est ici quelque incrédule, qu'il s'approche*. On s'en approcha et on jouit de ce spectacle un quart-d'heure entier, après quoi un petit nuage couvrant cette figure en déroba la vue; le nuage lui-même disparut, et l'hostie fut vue dans son premier état.

Ce fait si prodigieux parvint bientôt aux oreilles de Messire Henri Arnaud, alors évêque d'Angers, qui se transporta sur les lieux, entendit les témoins, et trouva, par les plus exactes recherches, que le fait était d'une certitude incontestable; ce qui l'engagea à attester à toute l'Eglise la vérité de

ce miracle, par un mandement qui fut répandu par toute la France.

(*Mandement de M. Henri Arnaud.*)



Chapitre III.

TROISIÈME PREUVE.

La tradition ou le témoignage des Saints Pères.

Nous venons de prouver, mon cher Théophile, par *l'Écriture sainte*, la présence réelle de Jésus-Christ, et certes nos arguments tirés des paroles de la promesse et de l'institution, sont solides et concluants. Mais ce qui leur donne encore plus de force, c'est qu'ils sont conformes à la *tradition* de tous les siècles depuis Jésus-Christ, recueillie des témoignages des pères de l'Eglise qui ont parlé de l'Eucharistie.

§ I· *Autorité de la tradition.*

Qu'elle est imposante, cette autorité de la tradition! Qui sont les anneaux qui compo-

sent cette chaîne respectable, prolongée depuis les apôtres jusqu'à nous? Ce sont les *Ignace*, les *Justin*, les *Irénée*, les *Cyprien*, et tous les martyrs généreux qui, dans la suite des siècles, ont scellé de leur sang la foi qu'ils professaient. Ce sont les *Athanase*, les *Chrysostôme*, les *Hilaire*, et tant d'autres confesseurs que la persécution a promenés de contrée en contrée, de royaume en royaume, pour y rendre hommage à la vérité, et confondre partout les ruses et les artifices de l'erreur. Ce sont les plus beaux génies des différents âges, les *Ambroise*, les *Jérôme*, les *Augustin*, les *Léon*, les *Césaire*, les *Grégoire*, les *Jean Damascène*, les *Bernard*, ces hommes faits pour être admirés de tous les siècles, ces docteurs vraiment grands aux yeux de Dieu, pour avoir joint au ministère de l'instruction, le mérite de la pratique; ces lampes brillantes et ardentes dans l'Eglise de Dieu, qui ont répandu des torrents de lumière, et aux écrits desquels les cœurs s'enflamment encore du feu de la charité.

Quand ces grands personnages n'auraient point d'autre recommandation, d'autre titre à la confiance que leur mérite personnel,

qui pourrait, mon cher ami, se résoudre à les abandonner pour écouter un Luther, un Calvin, ou tout autre qui, usant de la liberté que lui ont donnée ses maîtres, croira pouvoir se séparer eux-mêmes de l'Eglise leur mère ?

Quoique les protestants fassent profession de ne point admettre d'autre règle de foi que l'Écriture sainte, que chacun a le droit d'interpréter, et où tout le monde peut trouver la vérité, cependant un reste de pudeur les retient encore, et pour ne paraître pas ouvertement donner le démenti à tant de grands hommes, à tant de saints personnages, dont le nom seul et les vertus commandent le respect et sont un préjugé favorable à la cause de quiconque peut s'appuyer de l'autorité, ils réclament pour leur système le suffrage de l'antiquité.

A les en croire, l'Église, pendant les huit ou dix premiers siècles, n'a pas eu une foi différente de la leur sur l'Eucharistie ; et le dogme de la présence réelle est une nouveauté introduite dans l'Eglise. Ils varient entr'eux sur l'époque et l'auteur de cette prétendue innovation; mais ils l'attribuent plus communément à Paschase Ratbert, abbé de Corbie,

qui vivait au neuvième siècle. Pour leur enlever cet avantage, nous allons, mon fils, démontrer que toutes les Eglises du monde, depuis le temps des apôtres jusqu'à la naissance des dernières hérésies, ont entendu les paroles de l'institution de l'Eucharistie : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, dans leur sens propre et naturel, de la présence réelle du vrai corps et du vrai sang de Jésus-Christ. Rien ne serait plus facile que de citer une infinité de passages de tous les pères de l'Église. Mais nous sommes obligés de nous borner à quelques-uns.

§ II. *Deuxième siècle.—Saint Ignace, évêque d'Antioche, et saint Justin.*

Ecoutons en premier lieu ce que disait un illustre martyr qui touchait au temps des apôtres ; c'est saint Ignace : « Les hérétiques, « dit-il, s'éloignent de nos assemblées, « parce qu'ils ne veulent pas confesser que « ce que nous appelons *Eucharistie* est *vé-* « *ritablement* la chair du Sauveur Jésus, « *cette même chair*, qui a été tirée du sein « de Marie, qui a été attachée à la croix, « et que le père, par sa toute puissance, a

« livrée au tombeau. » Or, la chair qui a souffert pour nous, qui a été ressuscitée, est-elle une chair en figure? Quoi de plus convaincant, mon cher ami, que les expressions d'un homme qui pouvait avoir conversé, sinon avec les apôtres, du moins avec leurs disciples immédiats?...

Un autre témoin non moins recommandable, c'est saint Justin, qui ne s'est pas exprimé d'une manière moins énergique : « Comme nous savons, par la parole de Dieu, « dit-il, que notre Sauveur Jésus-Christ s'est « fait homme et s'est revêtu de chair et de « sang pour notre salut, de même nous « croyons que la nourriture qui est consa- « crée par les paroles qu'il nous a apprises, « est la chair et le sang du même fils de « Dieu. »

§ III. *Troisième siècle. — Saint Cyprien.*

Il faut entendre saint Cyprien, qui fut dans son temps la lumière de l'Église d'Afrique, s'élever avec force contre ceux qui, étant tombés dans la persécution en sacrifiant aux idoles, s'empressaient indistinctement de recevoir la sainte Eucharistie sans avoir expié

leur infidélité par une pénitence convenable. « De retour des autels du démon, dit-« il, ils approchent du saint du Seigneur « avec des mains souillées. Ils enlèvent le « corps du Seigneur, ils font violence à son « corps et à son sang ; et en le recevant « dans leurs mains et dans leur bouche, ils « se rendent plus coupables envers Dieu, « que quand ils ont renoncé le Seigneur. »

Eût-il été raisonnable à saint Cyprien de comparer le crime de ceux qui reçoivent l'Eucharistie avec des mains impures, au crime des Juifs qui ont crucifié le corps du Sauveur, si l'Eucharistie n'était que la figure de ce corps adorable ? N'y a-t-il donc point de différence entre l'injure faite à la statue du souverain, et l'attentat commis sur sa personne sacrée ? Qui de nous, cher Théophile, s'aviserait de mettre au même niveau l'emportement des habitants de Thessalonique, et le crime de nos révolutionnaires régicides ! Qui croira que saint Cyprien ait jugé celui qui, en état de péché mortel, toucherait la figure de Jésus-Christ, l'Évangile, par exemple, ou un crucifix, plus coupable que celui qui apostasie en renonçant Jésus-Christ devant les persécuteurs ?

§ IV. *Quatrième siècle. — Saint Cyrille de Jérusalem et saint Ambroise.*

Dans ce siècle, nous ne choisirons que deux pères ; l'un pour l'Eglise grecque, saint Cyrille de Jérusalem, l'autre pour l'Eglise latine, saint Ambroise, archevêque de Milan.

Saint Cyrille, dans une de ses instructions adressées aux nouveaux baptisés, leur expose la foi de l'Église sur l'Eucharistie, et leur explique les principales parties du sacrifice. Après avoir rapporté les paroles de l'institution : *Prenez et mangez, ceci est mon corps, etc.*, « puis donc, dit-il, qu'en parlant du pain, notre Seigneur a déclaré que c'était son corps, qui osera révoquer en doute cette vérité? et puisqu'en parlant du vin, il a assuré si positivement que c'était son sang, qui pourra jamais en douter, et osera dire qu'il n'est pas vrai que ce soit son sang ! Jésus-Christ changea autrefois l'eau en vin à Cana en Galilée, et nous refuserions de croire sur sa parole qu'il ait CHANGÉ DU VIN EN SON SANG ? »

« Si, ayant été invité à des noces humaines

« et terrestres, il daigna faire un si prodi-
« gieux miracle, ne devons-nous pas recon-
« naître encore plutôt avec une entière per-
« suasion qu'il nous a donné son corps à
« manger et son sang à boire ; en sorte que
« *nous le recevions comme étant indubita-
« blement son corps et son sang?* Car, sous
« l'espèce du pain, il nous donne son corps,
« et, sous l'espèce dn vin, il nous donne
« son sang, afin que mangeant son corps et
« buvant son sang, vous soyiez intimement
« unis à l'un et à l'autre.

« Par ce moyen, nous devenons, pour
« ainsi parler, des PORTE-CHRISTS, c'est-à-
« dire que *nons portons Jésus-Christ dans
» notre corps*, lorsque nous recevons son
« corps et son sang, et c'est ainsi que, selon
« saint Pierre, nous *sommes faits partici-
« pants de la nature divine.*

« Sachez ceci et tenez-le pour très cer-
« tain, que ce qui vous *paraît du pain* n'est
« pas du pain, quoique le goût vous dise
« que c'est du pain, mais que c'est le corps
« de Jésus-Christ, et que ce qui vous *paraît
« vin*, quoiqu'il vous paraisse être vin au
« sens du goût, cependant n'est pas du vin,
« mais le sang de Jésus-Christ. »

Saint Cyrille expose ici, dans une instruction en forme de catéchisme, la doctrine de l'Eucharistie, exposition qui doit toujours être faite avec la plus grande simplicité. Il parle aux nouveaux baptisés, gens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, pour la plupart esprits communs et ordinaires, peu accoutumés à ces subtilités, à ces métaphores que les calvinistes ont eu tant de peine à trouver.

Mais que leur enseigne-t-il de l'Eucharistie, mon cher ami? Qu'il s'y opère un changement de la nature de celui qui s'opéra aux noces de Cana, quand le Seigneur changea l'eau en vin, un changement par lequel on leur donne le corps de Jésus-Christ sous la figure du pain, son sang, sous la figure du vin, et qui nous rend un même corps et un même sang avec Jésus-Christ; un changement enfin sur lequel ils doivent bien se donner de garde de s'en rapporter au jugement des sens, qui ne pourrait que les égarer, mais en croire uniquement à la parole de Jésus-Christ, qui ne peut nous dire que la vérité dans tout ce qu'il nous enseigne.

Or, si saint Cyrille eût pensé comme les calvinistes sur la présence de Jésus-Christ

dans l'Eucharistie, eût-il pu raisonnablement comparer le changement qui s'y opère au changement de l'eau en vin ? eût il été besoin de les prémunir contre la relation des sens ? Quelle difficulté y a-t-il donc à croire que le pain et le vin soient le signe et la figure du corps et du sang de Jésus-Christ? Assurément les sens et la raison n'y rencontrent aucune, et rien n'est plus simple à concevoir.

Saint Ambroise, dont nous pourrions citer plusieurs textes, s'exprime ainsi en parlant à son peuple : « Je vous ai dit qu'avant « les paroles de Jésus-Christ, ce qui est of- « fert est appelé *pain*, mais dès que ces paro- « les sont prononcées, on ne l'appelle plus « pain, mais on l'appelle le corps de Jésus- « Christ, avant la consécration, ce qui est « dans la coupe s'appelle *vin*, mais après la « consécration, on le nomme le sang de « Jésus-Christ. Le prêtre vous dit : *ceci est « le corps de Jésus-Christ*, et vous répondrez « *amen, cela est vrai*; croyez donc vérita- « ment de cœur ce que vous confessez de « bouche, et que vos sentiments soient con- « formes à vos paroles. »

Quoi de plus clair, mon fils, et de plus

propre à établir le dogme de la présence réelle? La bouche ne prononce pas que ce soit la figure de Jésus-Christ, on confesse que c'est son corps, c'est donc ce que le saint docteur veut aussi que les fidèles croient d'esprit et de cœur.

§ V. *Cinquième siècle.—Saint Augustin.*

Saint Augustin, parlant de sainte Monique, sa mère, dit qu'à l'article de la mort, elle ne s'inquiéta nullement du lieu de sa sépulture et de la pompe de ses funérailles. « La seule chose qu'elle demanda, c'est « qu'on fît mémoire d'elle à l'autel... d'où « elle savait qu'on distribue la victime « sainte par les mérites de laquelle l'arrêt « porté contre le péché a été effacé. » Or, cette victime qui a effacé le péché, c'est la vraie chair de Jésus-Christ : c'est donc cette même chair qui est offerte sur l'autel.

Le même saint docteur entreprend d'expliquer un endroit des psaumes, où on lit dans la version des Septante : *Il était porté dans ses mains.* « Comment, dit-il, cette prophétie « peut-elle s'accomplir dans un homme? « Un homme peut être porté dans les mains

« d'un autre, mais jamais dans ses propres « mains. Nous ne devons donc pas chercher « dans David l'accomplissement littéral de « ces paroles, mais nous le trouvons en Jé- « sus-Christ : il était porté dans ses propres « mains, lorsqu'en présentant son corps à « ses disciples, il dit : *ceci est mon corps*, « car il le portait alors en ses mains. »

C'était donc son propre corps et non pas la figure de son corps que Jésus-Christ tenait entre ses mains, car quelle merveille y aurait-il à ce que Jésus-Christ eût tenu dans ses mains la figure de son corps ; il n'y a personne qui n'en puisse faire autant, et nous croirions qu'on se moquerait de nous, si on venait nous annoncer comme une grande merveille, que telle personne tient son portrait dans sa main.

§ VI. *Sixième siècle.—Saint Césaire d'Arles.*

Nous pourrions encore citer au sixième siècle saint Césaire d'Arles, qui enseigne formellement le dogme de la présence réelle : « Avant la consécration, dit-il, c'est la sub- « stance du pain et du vin, et après les pa- « roles de Jésus-Christ, c'est le corps et le

« sang de Jésus-Christ ; est-il donc étonnant
« que celui qui a créé toutes choses puisse
« changer les créatures qu'il a faites. »

Saint Césaire n'eut pas parlé autrement, mon fils, s'il eut écrit contre Bérenger.

§ VII. *Septième siècle. — Saint Grégoire-le-Grand.*

Au septième siècle, saint Grégoire-le-Grand s'exprime ainsi : « Le bon pasteur a
« donné sa vie pour nourrir de sa chair les
« brebis qu'il a rachetées. » Le saint pape ne dit pas pour nourrir de la figure de sa chair.

§ VIII. *Huitième siècle. — Saint Jean Damascène.*

Au huitième siècle, saint Jean Damascène dit : « Le pain et le vin ne sont pas la figure
« du corps et du sang de Jésus-Christ, mais
« son corps même uni à la divinité, comme
« le Seigneur l'a dit : ceci est mon corps et
« non la figure de mon corps ; ceci est mon
« sang et non la figure de mon sang. » Ce père s'exprime si fortement contre le sens

figuré, que plusieurs calvinistes nous l'abandonnent.

Assurément tous les pères que nous avons cité, mon cher ami, ne se seraient pas exprimés comme nous voyons qu'ils l'ont fait, s'ils n'avaient pas cru que le pain et le vin deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ, que nous buvous et mangeons réellement en recevant la sainte Eucharistie.

§ IX. *Neuvième siècle.—Paschase Ratbert.*

C'est conformément à cette chaîne de la tradition, mon fils, que Paschase Ratbert, abbé de Corbie, au neuvième siècle, dit dans son livre intitulé : *Du corps et du sang de Jésus-Christ.* « Quoique nous voyions ici « la figure, c'est-à-dire les espèces du pain « et du vin, nous devons croire qu'après « la consécration, il ne s'y trouve que la « chair et le sang de Jésus-Christ; et pour « m'exprimer d'une manière plus merveil- « leuse, ce n'est point ici une autre chair, « que celle qui est née de Marie, qui a souf- « fert sur la croix. » (1)

(1) *P. Mabillon, anna Benc*, 4.

§ X. *Conclusion.*

Il est donc constant, bien cher Théophile, que la foi des premiers siècles sur l'Eucharistie a été la même que celle que nous professons aujourd'hui ; et qu'en enseignant au neuvième siècle la vérité de la présence réelle, Paschase Ratbert n'a rien innové. Ce que nous avons dit serait plus que suffisant pour justifier l'abbé de Corbie de cette prétendue innovation. Mais nous nous réservons à démontrer, dans le chapitre suivant, qu'il n'a ni fait ni pu faire l'innovation dont on l'accuse, et c'est ce que nous ferons par l'argument de prescription.

Exemples.

MIRACLE DE SAINT-GERVAIS A PARIS.

L'an mil deux cent soixante et quatorze, on prit nuitamment, à Paris, dans l'église de Saint-Gervais, un vase sacré où était enfermée la sainte Eucharistie, qui fut apportée par le sacrilége dans la plaine de Saint-Denis. Comme il faisait ses efforts pour rompre ce vase sacré, Dieu le punit sur-le-champ

de son impiété; car la sainte hostie s'étant élevée de terre, entoura et vola de cette sorte autour de cet impie, qui ayant été découvert, fut bientôt châtié d'un si grand crime comme il le méritait.

Etienne, second du nom, évêque de Paris, et Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, allèrent processionnellement en cet endroit avec leur clergé. Comme chacun d'eux prétendait que ce gage sacré était à lui, comme ayant été trouvé sur le territoire de sa juridiction, on dit que la sainte hostie, qui avait été jusqu'alors élevée de terre, se plaça miraculeusement entre les mains du curé de Saint-Gervais. On l'emporta donc solennellement avec le respect convenable au même endroit où elle avait été prise, à condition que tous les vendredis, on dirait une messe haute du Saint-Sacrement, et que tous les ans, le premier dimanche de septembre, jour de la récupération, l'on ferait un office solennel, pour honorer le précieux sang de Jésus-Christ.



Chapitre IV.

QUATRIÈME PREUVE.

L'argument de prescription.

Après avoir prouvé la vérité de la présence

réelle par la voie de la *discussion*, c'est-à-dire par le texte même de l'Ecriture et par l'autorité de la tradition, nous allons employer encore, mon cher Théophile, la voie de *prescription*, genre de preuve, à notre avis, péremptoire et sans réplique. Or, cette preuve de prescription se réduit à deux propositions qui vont faire le sujet de ce chapitre.

Première proposition : Toute l'Eglise catholique était dans la croyance de la présence réelle, quand Bérenger voulut enseigner le contraire au onzième siècle.

Seconde proposition : La croyance de la présence réelle ayant été universelle à l'époque de Bérenger, a dû l'être dans tous les temps, et en conséquence, le changement attribué à Paschase Ratbert est non-seulement faux, mais il est même impossible.

§ I. *Première proposition.*

Transportons-nous, mon fils, au onzième siècle, époque à laquelle Bérenger, en se déclarant contre la présence réelle, a; selon les calvinistes, contredit toute l'antiquité, ou, selon les catholiques, rétabli la première croyance de l'Eglise. Prenons les choses dans

l'état où elles étaient alors. Or, quelle était dans ce moment la croyance générale de l'Eglise ?... On peut sans hésiter répondre que l'Eglise universelle croyait alors la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

En effet, Bérenger ayant avancé, vers le milieu du onzième siècle, que l'*Eucharistie n'est pas le vrai corps de Jésus-Christ, ni son vrai sang*, toute l'Eglise en fut scandalisée. On regarda son opinion comme nouvelle, inouïe, et opposée au sentiment général de tous les chrétiens ; elle fut traitée d'exécrable, elle fut réfutée en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre par les savants du temps.

Ainsi, *Adelman*, évêque de Bresse, condisciple de Bérenger, dans une lettre où il l'engageait à renoncer à son erreur, lui reprochait de s'être séparé de l'unité de l'Eglise, et il le conjure de ne pas troubler davantage la république chrétienne.

Hugues, évêque de Langres, dans un ouvrage adressé à Bérenger, lui représente qu'il scandalise l'Eglise universelle, et que s'il ne se trompait pas, toute l'Eglise serait dans l'erreur, puisqu'elle est dans des sentiments opposés aux siens.

L'hérésie de Bérenger et de ses adhérents paraissait si manifeste à *Théoduin*, évêque de Liége, que dans une lettre au roi de France, il disait qu'il fallait plutôt s'occuper du supplice qu'ils méritaient, que de penser à assembler un concile contre eux.

« Si ce que vous croyez et que vous ensei-
« gnez sur le corps de Jésus-Christ est vrai,
« disait à Bérenger, *Lanfranc*, archevêque
« de Cantorbéry, il faut dire que ce que
« l'Eglise croit et enseigne sur le même su-
« jet, dans toutes les parties de la terre, est
« faux....... Interrogez les Latins, les Grecs,
« les Arméniens, tous les chrétiens de quel-
« que nation que ce soit, et ils vous répon-
« dront tous d'une voix unanime qu'ils ont
« la même foi. »

Enfin, le dernier auteur contemporain de Bérenger que nous citerons, c'est le cardinal *Guidmoud*, archevêque d'Averse, au royaume de Naples. Il est évident, dit-il, qu'avant Bérenger personne n'avait annoncé de pareilles extravagances, et il soutient à cet hérétique qu'il n'y avait pas une ville, pas même un village où l'on professât sa doctrine.

Pendant que les docteurs et les écrivains reprochaient à Bérenger la nouveauté et le

scandale de sa doctrine, les évêques la proscrivaient par leurs décisions, et Bérenger fut condamné de son vivant, au moins dans quinze conciles, sous le pontificat de quatre papes différents, tant en France qu'en Italie. La cause de ces différentes condamnations fut l'inconstance de Bérenger, qui retomba plusieurs fois dans son hérésie.

Cette opposition générale que Bérenger éprouva, lorsqu'il manifesta son nouveau système, montre évidemment, mon cher ami, que tout l'univers chrétien professait alors la foi de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie ; première proposition que nous avions à prouver.

§ II. *Seconde proposition.*

Maintenant il faut montrer que la croyance de la présence réelle ayant été universelle au temps de Bérenger, a dû être de tous temps la croyance de l'Eglise, et que Paschase Ratbert n'a été, ni pu être, l'auteur du changement qu'on lui attribue.

Si nous avions à démontrer cette vérité à des catholiques, il nous suffirait de leur rap-

peler les promesses de Jésus-Christ à ses apôtres et à son Eglise : « Allez, leur dit-il, en-
« seignez toutes les nations.... Je suis avec
« vous jusqu'à la consommation des siècles.
« Vous êtes Pierre, dit-il au prince des apô-
« tres, et sur cette pierre je bâtirai mon
« Eglise, et les portes de l'enfer ne prévau-
« dront jamais contre elle. » L'Eglise, leur dirions-nous en vertu des promesses de Jésus-Christ, ne peut jamais adopter ni enseigner l'erreur, autrement les portes de l'enfer prévaudraient contre elle. Ce qu'elle croit dans un temps, elle le croira jusqu'à la fin du monde. Un changement dans la foi de l'Eglise est un paradoxe, une impiété.

Mais, puisque nous pouvons avoir affaire à des adversaires qui n'admettent pas ces grands principes, accommodons-nous à leur manière de raisonner, prenons une marche dans laquelle ils puissent nous suivre. S'il était vrai, mon cher ami, comme l'a prétendu le ministre Claude, que Paschase Ratbert eût été le premier auteur du dogme de la présence réelle, et qu'il eût changé la foi de l'Eglise sur ce point, ce changement eût été un plus grand miracle dans Paschase, que la

conversion du monde entier par les apôtres et les hommes apostoliques ; car enfin le mystère de la présence réelle est plus difficile à croire que le mystère de l'incarnation. Les premiers pasteurs de l'Eglise n'ont point amené les Juifs et les gentils à Jésus-Christ, sans de grands travaux, de grands combats et de grands miracles, et ils n'ont pu y réussir que lorsque les princes rassasiés de leur sang pendant plus de trois cents ans, et enfin devenus chrétiens, ont engagé leurs sujets par leurs exemples et par leurs lois à embrasser l'Evangile, et Paschase, sans sortir de son monastère, sans aucun miracle, sans souffrir aucune persécution, sans être appuyé des princes, comme Luther et Calvin, aura persuadé, dans l'espace de quarante ans, à toute l'Eglise, aux Latins comme aux Grecs, quoique divisés entre eux, que le pain qu'ils avaient cru jusque-là être la figure de Jésus-Christ, devait être adoré comme son véritable corps, existant sans être divisé, dans le ciel et sur la terre.

Dans l'esprit du ministre Claude, l'erreur a pu faire ce miracle, et la vérité n'a pu le faire, lorsque Bérenger a tenté de ramener les fidèles trompés à la foi de leurs pères ! Quelle absurdité !

Peut-on penser raisonnablement qu'on ait pu apporter un changement dans la doctrine, touchant un sacrement auquel tous participent, sans que qui ce soit s'en soit aperçu, sans qu'on y ait formé la moindre opposition. Les évêques et les prêtres qui consacraient tous les jours la sainte Eucharistie devaient en connaître la nature, savoir ce qu'elle contenait. Les fidèles même à qui on disait, en la leur présentant, que c'était le *corps de Jésus-Christ*, et qui répondaient Amen, *je le crois ainsi*, devaient savoir si ce qu'on leur présentait comme le corps de Jésus-Christ était son corps véritable, ou n'en était qne la figure, et ne pouvaient rester indécis sur une question aussi importante.

Qui peut donc se persuader, mon cher ami, que tous étant accoutumés à ne regarder l'Eucharistie que comme l'image et la mémoire de Jésus-Christ, aucun n'ait fait difficulté de regarder le pain consacré comme le corps de Jésus-Christ; et que tout le monde ait passé tout d'un coup dans une opinion contraire très difficile à croire ? La difficulté qu'il y a de comprendre la présence réelle, qui est si opposée aux sens et si au-

dessus de la raison, aurait-elle empêché de recevoir cette doctrine sans bruit et sans contradiction?....

Quand on aurait pu réussir à persuader cette nouveauté de la présence réelle à quelques enfants, au moins n'aurait-on pas pu faire adopter cette croyance nouvelle par les hommes d'un âge mur, qui auraient été élevés dans la croyance contraire; ceux-ci n'auraient pas passé subitement de la figure à la réalité, sans scrupule, sans quelque inquiétude de conscience, sans rechercher au moins la vérité et les fondements sur lesquels pouvait être appuyé le nouveau dogme. Paschase Ratbert, par un court opuscule, aura donc réussi à changer la foi de l'univers! Et les Ariens, par les exils et les proscriptions, n'auront pu en venir à bout. Quel prodige! C'est cependant ce changement subit et merveilleux que les protestants sont forcés d'admettre, non-seulement dans les laïcs, mais encore dans les évêques, qui dociles comme de vrais enfants, ont passé d'une croyance, dans laquelle ils avaient été élevés, à une croyance tout opposée.

§ III. *Mode de ce changement.*

Nous demandons aux calvinistes comment ils croient que s'est opéré ce changement dans la foi. Sans doute ils ne diront pas qu'il s'est opéré *partout dans le même instant.* Comment aurait-il pu se faire que les pasteurs et les fidèles qui, au commencement de la semaine, auraient rejeté la présence réelle, l'eussent soutenue avec tout le zèle possible à la fin de la même semaine. Autant vaudrait-il dire que toute l'Eglise s'étant endormie calviniste, s'est trouvée catholique à son réveil, sans s'en apercevoir.

Il faut donc dire que le changement s'est *opéré petit à petit et par degrés;* mais dans la progression de ce changement il y aura eu différentes époques. Le premier novateur, Paschase Ratbert, dans la supposition présente, aura commencé par communiquer sa nouvelle erreur à quelques amis affidés; il aura grossi le nombre de ses partisans, l'erreur aura fait des progrès plus étendus; elle aura commencé à partager l'univers, elle sera devenue dominante; enfin elle aura tellement prévalu, qu'elle aura étouffé la

foi antique, de manière à n'en laisser aucun vestige.

Pendant ce temps les esprits se troublent et s'agitent. Parmi les évêques, les uns approuvent, les autres condamnent l'opinion nouvelle. Les prêtres, les moines, les ordres religieux prennent parti pour ou contre; les simples fidèles embrassent l'un ou l'autre. La division s'introduit dans les villes, dans les maisons, et même jusque dans les familles et les maisons des particuliers. On consulte le Saint Siége, on agite la question dans les synodes et dans les conciles. On intéresse de part et d'autre les souverains, on cherche à s'appuyer de leur autorité.

La nouveauté n'a jamais manqué de produire ces effets; c'est ce que nous atteste l'histoire de tous les temps. Combien de troubles et de persécutions n'ont pas causé à l'Eglise, dans les premiers siècles, les impiétés d'Arius, de Macédonius et d'Eutychès; dans les derniers temps, les hérésies de Wiclef, de Jean Hus, de Luther et de Calvin? A la fin du siècle dernier enfin, la malheureuse constitution dite civile du clergé.

Par quel enchantement Paschase Ratbert

aura-t-il donc enchaîné les esprits, de manière que personne ne se soit élevé contre une nouveauté aussi monstrueuse que le serait l'adoration du pain que nous reprochent nos adversaires. Car ce n'est pas ici, cher Théophile, un de ces dogmes abstraits comme les profondeurs de la sainte Trinité ou de l'Incarnation, une de ces questions difficiles à démêler comme celles de la grâce, objets dans la discussion desquels les fidèles n'entrent point; et sur lesquels il leur suffit de s'en tenir en général à ce que l'Eglise décide; c'est un mystère pour ainsi dire populaire, dont tous les fidèles doivent être instruits, et qu'ils doivent croire d'une foi explicite; un dogme sur lequel l'ignorance ne peut être excusable, parce qu'il n'y a point de milieu à choisir.

Si Jésus-Christ est réellement présent dans la sainte Eucharistie, c'est une impiété et un sacrilége que de ne l'y pas reconnaître. S'il n'y était pas présent, ce serait une vraie idolâtrie que de l'y adorer. Et cependant ni les souverains pontifes, ni les conciles, ni les synodes n'auraient fait le moindre effort pour s'opposer à une idolâtrie aussi grossière ! ils n'y auront pas fait la moindre attention !

Voilà, mon fils, les absurdités qu'il faut dévorer, en soutenant le changement dans la croyance, opéré par Paschase Ratbert. Qu'on lise tous les historiens, qu'on consulte tous les monuments du temps, on ne trouvera pas le plus léger indice, la plus petite trace de cette prétendue innovation, ni des troubles et des agitations qu'excitent toujours les nouveautés.

§ IV. *Croyance des Grecs.*

L'erreur, quand elle a pour auteur un homme d'un grand nom et d'une grande réputation, peut se répandre dans son propre pays, et s'insinuer dans les pays voisins. Encore ne s'y établit-elle pas sans éprouver des difficultés. Mais il est bien plus difficile, mon fils, qu'elle puisse pénétrer chez les peuples éloignés, surtout quand des haines nationales divisent ces pays étrangers du pays natal de l'auteur de la nouveauté. Cependant si la présence réelle est une innovation de Paschase, cette nouveauté se sera répandue dans moins d'un siècle, non-seulement en France, en Angleterre, en Allemagne, et dans toute l'Europe, mais encore dans toute l'étendue de l'Orient, chez les

Grecs et les Arméniens ; et encore chez les Nestoriens et les Eutychiens qui, ennemis des autres orientaux, n'ont de commun avec eux que l'éloignement de l'Eglise romaine.

Au neuvième siècle, Photius, intrus dans le siége de Constantinople, divisa les deux Eglises d'Orient et d'Occident par un schisme déplorable qui dure encore. Pour excuser son crime, et faire voir la nécessité de la séparation, il censura les usages et les coutumes des Latins, comme contraires aux traditions apostoliques. Cependant, ni de son temps, ni dans la suite, les Grecs n'ont jamais reproché aux Latins leur croyance sur la présence réelle. Ils leur ont bien reproché de consacrer du pain *azyme* : serait-donc quelque chose de plus grief de consacrer en azyme que de donner dans l'idolâtrie ? Toutes les fois qu'il a été question de la réunion des deux Eglises, on a agité la question du pain azyme, et on a statué au concile de Florence, que chaque Eglise conserverait son usage, mais jamais on n'a parlé de la présence réelle, parce que cette croyance étant commune aux deux Eglises, ne mettait aucun obstacle à leur réunion. Comme si on tentait aujourd'hui la réunion

des Eglises protestantes à l'Eglise romaine, on pourrait ne pas s'occuper des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, mais à coup sûr, on n'omettrait pas l'article de la présence réelle.

Les partisans de la confession d'Augsbourg ayant voulu sonder les Grecs sur cet article, et savoir quel était leur sentiment, leur envoyèrent leur confession, et voici la réponse qu'ils reçurent de Jérémie, patriarche de Constantinople, en 1574. « Nous apprenons « que vous avez, sur la cène du Seigneur, « des sentiments qui nous déplaisent et que « nous ne pouvons approuver. C'est une « chose reconnue par la sainte Eglise, qu'a-« près la consécration, le pain est changé « au corps de Jésus-Christ et le vin en son « sang, par la vertu du Saint-Esprit. » Environ cent ans après, un concile de Jérusalem, en 1668, et un autre de Bethléem, enseignent la même doctrine.

Il est donc constant, cher Théophile, que du temps de Paschase Ratbert, et depuis cette époque jusqu'à nous, les Grecs ont toujours professé et professent encore le dogme de la présence réelle. Or, nous demandons maintenant au ministre Claude :

De qui les Grecs avaient-ils reçu au neuvième siècle la foi de la présence réelle? était-ce de Paschase Ratbert, qui vivait fort tranquille à Corbie? La chose est évidemment impossible. Chez qui l'ont-ils puisée depuis cette époque? chez les Latins? Mais les Grecs, qui depuis le schisme, ont fait reproche aux Latins d'avoir altéré en tant d'articles la foi primitive, n'étaient pas disposés à recevoir d'eux une pareille innovation ; il faut donc remonter à une époque plus reculée, et cette croyance, étant commune aux deux Eglises, devait l'être avant leur séparation.

§ V. *Croyance des hérétiques.*

Mais si nous considérons encore que dans les Églises orientales, il y a des sectes de Nestoriens et d'Eutychiens, séparées des Latins et des autres Grecs, dès le temps des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, c'est-à-dire vers le cinquième siècle, que ces sectes ont toujours eu la plus grande attention à ne rien emprunter des usages et des coutumes des Grecs comme des Latins, qui avaient condamné Nestorius et Eutychès. Quel degré de force notre preuve n'acquerra-t-elle pas? Ils

avaient donc cette croyance commune avec toute l'Eglise avant les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, c'est-à-dire dès la plus haute antiquité.

Nous pouvons donc, mon cher ami, appliquer aux Grecs comme aux Latins l'argument de prescription. Les Grecs croyaient la présence réelle à l'époque du neuvième siècle, époque où on prétend que l'innovation s'est introduite; donc ils l'ont crue dans tous les temps; le changement, chez eux comme chez nous, a été impossible, parce qu'on n'en peut assigner ni le temps ni l'auteur, parce qu'il n'en reste aucune trace, parce que ces différentes sectes, divisées entre elles, n'auraient pas manqué de crier à la nouveauté contre celles qui auraient commencé à excéder les bornes de l'antiquité, parce que les Orientaux, toujours ennemis des Latins depuis ce schisme, qui leur ont si fort reproché la consécration des azymes, n'auraient pas gardé le silence sur l'idolâtrie dont ils se seraient rendus coupables dans le système de nos adversaires, parce qu'enfin, si ce point eût divisé les deux Eglises, on n'eût pas manqué d'en faire mention quand il a été question de les réunir.

Elle a donc eté crue dans tous les temps et dans tous les lieux cette grande vérité de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Elle eut donc Jésus-Christ pour auteur, et tout chrétien doit l'admettre, sous peine de damnation ; telles sont les conclusions naturelles que vous devez tirer de toutes les preuves que nous venons de donner pour établir ce dogme fondamental de la religion.

§ VI. *Prière à Jésus-Christ.*

Oui, c'est vous-même, ô Jésus, qui avez enseigné le dogme sacré de votre présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, lorsque vous avez dit : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.* C'est aussi, par une protection spéciale de votre providence, que cette vérité a toujours été prêchée et annoncée avec le plus grand éclat et la plus grande précision. Vous avez fait tourner à la gloire du sacrement les attaques qu'ont voulu lui porter ses ennemis. Ils n'ont reçu qu'un démenti formel de ceux qu'ils supposaient complices de leur impiété, que des anathèmes au lieu d'approbation, et un démenti

milie : la foi seule a droit de parler : la foi seule doit être écoutée : *Pæstet fides supplementum sensuum defectui.*

AMEN.

Exemples.

MIRACLE DE N.-D. DE FAVERNEY.

En seize cent huit, le vingt-cinq mai, il y eut encore un autre miracle dans l'église Notre-Dame de Faverney, en Bourgogne. Il y avait d'ordinaire, aux fêtes de la Pentecôte, un grand concours de fidèles, qui y venaient pour gagner une indulgence plénière accordée par le Saint-Siége. C'était la coutume, pour cette solennité, de dresser un autel en bois et richement décoré, à l'entrée du chœur ; on y exposait le Saint-Sacrement. Une bougie placée trop près du rideau, y mit le feu, et en un instant l'autel avec tous ses ornements fut brûlé.

Chose étonnante ! le Saint-Sacrement, non-seulement ne fut point endommagé par les flammes, mais demeura suspendu en l'air sans aucun appui, pendant trente-trois heures, au grand étonnement de la multitude qui affluait de toutes parts, pour contempler ce prodige. Un curé du voisinage y vint en procession avec tout son peuple ; et comme il disait la messe au grand autel, le Saint-Sacrement alla de lui-même se placer sur l'autel après l'élévation.

Tout cela se passa à la vue d'une foule immense de spectateurs parmi lesquels on choisit plus de cinquante témoins irrécusables. L'archevêque de Besançon, Monseigneur Ferdinand de Longwy, après les informations les plus exactes, fit imprimer et publier cette histoire miraculeuse.

(*Extrait de la relation de l'arch. de Besançon.*)

MIRACLE A DOUAI.

L'an douze cent cinquante-quatre, il y eut encore un prodige bien authentique, dans l'église collégiale de Saint-Amé à Douai. C'est *Thomas de Cantipré* qui le raconte en ces termes :

« Un prêtre qui venait de distribuer la communion pascale dans l'église de Saint-Amé, trouva une hostie sur le pavé. Au moment que, tout ému, il se prosternait pour la recueillir, elle se releva d'elle-même et alla se placer sur le purificatoire. Le prêtre appela aussitôt les chanoines; ils accourent et voient le corps de Jésus-Christ sous la forme d'un enfant d'une figure fort charmante. Le peuple est aussi convoqué; tous indistinctement jouissent du même spectacle. Au bruit de ce prodige, je me rendis moi-même à Douai : j'allai à Saint-Amé, et m'étant approché du doyen, dont j'étais connu, je le priai de me faire voir l'hostie miraculeuse. Il donne ses ordres, on ouvre le ciboire, et au moment même, chacun s'écrie : *Voilà que je vois, que je contemple mon Sauveur.*

Etrangement surpris de n'apercevoir que les espèces du pain, je consultai ma conscience; elle ne me reprochait rien qui dût me priver de l'avantage dont jouissaient tous les autres. Mon trouble ne dura guère, et je vis bientôt la face de Jésus-Christ telle que celle d'un homme dans l'âge parfait; elle était couronnée d'épines, et deux gouttes de sang qui, découlant du front, tombaient séparément sur chaque joue. Je me prosternai aussitôt, et me prosternai avec larmes. M'étant relevé, je n'aperçus plus ni couronne d'épines ni gouttes de sang, mais je vis seulement une face d'homme, dont l'aspect inspirait toute la vénération possible. On apercevait le corps du Sauveur sous des formes diverses, et souvent pendant l'espace d'une heure. Les uns le voyaient étendu sur la croix, les autres, sous la figure d'un juge, la plupart sous la forme d'un enfant.

Ce prodige a donné occasion à la confrérie érigée en cette église en l'honneur du Saint-Sacrement. Une foule de personnes de la plus haute distinction s'y enrôlèrent aussitôt : les souverains pontifes, Paul IV et Clément XIV, lui accordèrent des indulgences nombreuses.

(*De apibus*, *lib*. 2. *chap*. 10.)



TABLE.



Première partie.

Excellence de l'Eucharistie.

Deuxième partie.

Vérité de l'Eucharistie.

Ego sum principium et finis.



